15019-1-12

1980

VIII

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
2 août 1980
No 31

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ARABAT RUG COMPANY LIMITED 1104-9053	ARARAT CIE DE TAPIS INC. ..... *ARARAT RUG COMPANY INC.*	47 02 05
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE ROULOTTES ET VÉHICULES DE CAMPING DU QUÉBEC A.C.R.V.C.Q. INC. 1625-3296	ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS DU QUÉBEC	78 04 12
AVOR REALTY CORP. 1235-5343	CORPORATION IMMOBILIÈRE AVOR ..... *AVOR REALTY CORP.*	71 04 13
BOUTIQUE UNIMODE INC. 1471-0743	LES ENTREPRISES LUC-NOR INC.	76 10 26
CLUB DU LAC MARCEL INC. 1270-4953	ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE MARCEL ..	59 05 25
CONFECTION GUILMAR INC. ..... *GUILMAR GARMENT INC.* 1114-6875	LES INVESTISSEMENTS DIX-SEPT INC. ..... *SEVENTEEN INVESTMENTS INC.*	51 11 22
DOYON, DROUIN, HUARD LTÉE 1464-0817	LES DESSINATEURS DROUIN & HUARD INC.	76 01 08
EDGEWATER DEVELOPMENT CORPORATION . 1255-6387	LES DÉVELOPPEMENTS EDGEWATER CORPORATION *EDGEWATER DEVELOPMENT CORPORATION*	57 09 12
FONDATION ST-OMER LTÉE 1632-1028	CONSTRUCTION GASCAR INC.	78 12 08
GENERAL CUSTOMS BROKERS INC. 1241-1849	LES COURTIERS EN DOUANES GÉNÉRAL INC.... *GENERAL CUSTOMS BROKERS INC.*	61 07 14
GUILBERT SPRING SERVICE INC. 1166-1659	LES SERVICES DE RESSORTS GUILBERT INC.....	62 07 05
HABITATION POPULAIRE DE ST-SAUVEUR INC. 1467-5185	HABITATION POPULAIRE DE QUÉBEC INC.	76 05 28
HEAD LAKE FISH & GAME CLUB 1259-7787	L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DU LAC HEAD INC.	55 05 24
HILL WAREHOUSE LTD. 1265-7995	LES ENTREPÔTS HILL LTÉE ..... *HILL WAREHOUSE LTD.*	46 03 28
HOLANNAH MINES LIMITED ..... (No personal liability) 1116-6790	MINES HOLANNAH INC. ..... (Libre de responsabilité personnelle) *HOLANNAH MINES INC.* (No personal liability)	52 10 06

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
HOLLINGER NORTH SHORE EXPLORATION COMPANY, LIMITED (No personal liability) 1258-3423	EXPLORATION HOLLINGER CÔTE-NORD INC. (Libre de responsabilité personnelle) *HOLLINGER NORTH SHORE EXPLORATION INC.* (No personal liability)	42 07 23
LES IMMEUBLES CÔTÉ & LEMIEUX INC. 1249-5420	LES IMMEUBLES TEKNIKA INC.	54 11 23
KASHOWER INVESTMENT CORP. 1269-6167	LES INVESTISSEMENTS KASHOWER INC. *KASHOWER INVESTMENT INC.*	58 07 30
KAUFMAN INVESTMENT CORP. 1288-9796	LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT KAUFMAN *KAUFMAN INVESTMENT CORP.*	57 05 15
LALONDE, GROULX, SULLIVAN INC. 1638-2780	LALONDE, SULLIVAN INC.	79 08 16
LOISIRS DE L'ÂGE D'OR DU MANOIR AIMÉ LÉONARD 1637-8382	ASSOCIATION DE LOCATAIRES ET LOISIRS DE L'ÂGE D'OR DU MANOIR AIMÉ-LÉONARD	79 08 10
MAYFAIR FLORISTS LTD. 1205-4995	LES DISTRIBUTEURS WAHIN INC. *WAHIN DISTRIBUTORS INC.*	71 02 26
PAPINEAU TRANSPORT INC. 1278-8311	TRANSPORT PAPINEAU INC.	64 12 11
LES PAVAGES DE NICOLET (1973) INC. 1355-9307	LES PAVAGES DE NICOLET INC.	73 12 19
RAINBOW GENERAL TRANSPORT INC. 1281-5098	TRANSPORTS RAINBOW INC. *RAINBOW GENERAL TRANSPORT INC.*	65 03 09
THE JULIUS RICHARDSON CONVALESCENT HOSPITAL, INC. 1249-0959	L'HÔPITAL DE CONVALESCENTS JULIUS RICHARDSON INC. *THE JULIUS RICHARDSON CONVALESCENT HOSPITAL INC.*	40 02 24
SECURITY REAL ESTATE CO. INC. 1328-5713	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SÉCURITÉ INC. *SECURITY REAL ESTATE CO. INC.*	55 12 30
TAPIS ET DÉCORATION B & G INC. 1332-5121	RÉNOVATION B & G INC.	73 03 21
TÉLÉMÉDIC INC. 1627-3385	TÉLÉMÉDIC (MONTRÉAL) INC.	78 06 08
LES TOITURES LE CHATELET INC. 1636-1651	LES CONSTRUCTIONS LE CHATELET INC.	79 05 11
TOWN FUR (1971) LTD. 1261-5266	TOWN FOURRURE (1971) INC. *TOWN FUR (1971) INC.*	71 01 04

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN COUTURE DU QUÉBEC INC. 1508-3843	77 11 09	59, St-Joseph, Bromptonville
FONDATION RESSOURCES-JEUNESSE 1633-6422	79 02 19	9335, rue St-Hubert, Montréal
FONDATION ST-OMER LTEE 1632-1028	78 12 08	Carleton
HEAD LAKE FISH & GAME CLUB 1259-7787	55 05 24	1842, rue Laurier est, Montréal
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1641-0664	80 01 23	520, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN COUTURE DU QUÉBEC INC. 1508-3843	77 11 09	12
CLUB KIWANIS ST-EUSTACHE INC. 1331-3960	72 10 13	3
CLUB POUR HANDICAPES L'APPEL DE WINDSOR ET ENVIRONS INC. 1471-4000	76 11 09	9
CONSEIL DES ARTS D'AYLMER 1628-5520	78 07 25	12
LES ENTREPRISES ST-HONORE INC. 1313-1727	71 02 26	3
FONDATION RESSOURCES-JEUNESSE 1633-6422	79 02 19	9
LES IMMEUBLES CÔTÉ & LEMIEUX INC. 1249-5420	54 11 23	9
LES INDUSTRIES DE BOIS DE ST-RAYMOND LIMITEE 1281-6799	49 03 16	3
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1641-0664	80 01 23	5
ROMEO VILLENEUVE LTEE 1118-1203	62 07 16	3

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o

Correction des lettres patentes (Article 12)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date des correction	Modification
ENTREPRISES NORTEC INC. 1641-4203	80 02 27	80 07 15	Corrigeant la date des lettres patentes 80 02 27 pour 80 02 01

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
L'AUBERGE DU ROYAUME INC. 1272-8689	51 10 23	80 07 25
BECKOW INVESTMENTS LIMITED 1237-3874	59 12 17	80 08 02
LA CARRIÈRE L'ISLET INC. 1145-5599	64 07 02	80 08 08
CENTRE DE RÉNOVATION COOKSHIRE LTÉE 1351-5572	73 08 20	80 08 02
CENTRE DU PNEU GÉNÉRAL INC. 1106-1082	53 08 24	80 08 08
CLUB H.E.R.O.I.C. INC. 1336-4146	72 08 21	80 08 07
CONSTRUCTION NOLLET INC. 1361-9762	75 02 25	80 07 26
LES CONSTRUCTIONS BEAU VALLON INC. 1358-0857	74 02 06	80 08 08
GARAGE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE INC. 1625-6661	78 04 24	80 07 26
JEUNESSE RURALE CHRÉTIENNE DE QUÉBEC INC. 1351-6646	73 11 08	80 08 09
LAURIER SPORTS INC. 1198-7799	70 01 02	80 07 25
MAGASIN NATIONAL INC. 1273-3366	64 01 22	80 08 02
ALAIN PICARD & ASSOCIÉS INC. 1478-1595	77 05 30	80 08 08
PROMOTION & PLACEMENTS CIE LTÉE 1228-7751	52 05 23	80 08 08

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ROBLEN INVESTMENT COMPANY INC. 1282-6046	63 03 08	80 08 05
ROGER SERVICE STATION INC. 1161-7693	66 07 13	80 07 31
GÉRARD ROUTHIER INC. 1158-2418	64 12 28	80 08 07
STERBER HOLDINGS CORPORATION 1285-2091	64 03 09	80 08 08
TITAN INDUSTRIES LTD. 1204-4533	69 04 10	80 08 05
VERDON, DESJARDINS & ASSOCIÉS INC. 1478-1587	77 05 30	80 08 08
JAMES WALKER HARDWARE (1955) LTD. 1105-4954	55 11 09	80 08 08

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CLUB KIWANIS ST-EUSTACHE INC. 1331-3960	72 10 13	53, rue St-Eustache, Saint-Eustache
CLUB POUR HANDICAPES L'APPEL DE WINDSOR ET ENVIRONS INC. 1471-4000	76 11 09	77, rue Allen, Windsor
CONSEIL DES ARTS D'AYLMER 1628-5520	78 07 25	42, rue,St-Malo, Aylmer
LES ENTREPRISES ST-HONORÉ INC. 1313-1727	71 02 26	Rang Huit, Saint-Honoré
LES INDUSTRIES DE BOIS DE ST-RAYMOND LIMITEE 1281-6799	49 03 16	501, rue St-Pierre, Saint-Raymond
ROMEO VILLENEUVE LTEE 1118-1203	62 07 16	4632, rue Marquette, Montréal

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
BILOPAGE INC. 1645-8366	BILOPAGE INC. PRODUITS A.L. LTÉE	80 06 28	485, rue Lavoie, Vanier
ENTREPRISES J.R., LTÉE 1638-2418	ENTREPRISES J.R., LTÉE CRÉATIONS BRIGITTE LTÉE CRÉATIONS INTERNATIONALES KARO LIMITÉE	79 08 08	312, St-Jacques, L'Assomption
ALAIN LAVOIE LTÉE 1645-0488	ALAIN LAVOIE LTÉE LES ENTREPRISES ALAIN LAVOIE LTÉE	80 05 30	304, rue Clément, Chicoutimi
JEAN-PAUL PATRY & FILS INC. 1644-1883	JEAN-PAUL PATRY & FILS INC. MOTEL PHENIX, AMOS INC.	80 05 01	Amos-Est
UNIPRIMERIE INC. 1644-1875	LITHO PRESTIGE INC. UNIPRIMERIE INC. LES DISTRIBUTIONS ÉCLAIR LTÉE IMPRIMERIE MONTRÉAL-GRANBY LTÉE	80 04 30	5701, Christophe-Colomb, Montréal

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES CONTENANTS KEL-CO INC. 1640-3073	79 12 10	3128, des Verdiers, Orsainville
RÉSIDENCE MARIE-CHRISTINE INC. 1640-9393	80 06 26	1487, boul. des Laurentides, Laval

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ABATTOIR ST-FÉLICIEN LTÉE 1165-0330	66 10 17	80 07 02	De la dénomination sociale: PROFEL INC.
ATELIER DE MÉCANIQUE VALCOURT INC. *VALCOURT MACHINE SHOP INC.* 1461-3970	75 08 12	80 04 10	De la dénomination sociale: VALAC INC.
AUTOMOBILE RICACHAM INC. 1632-9096	79 01 24	80 05 09	Du capital-actions
BEAUMANOIR DE CHICOUTIMI INC. 1237-1621	65 01 18	80 06 26	De la valeur des biens immobiliers
P.A. BONNEAU INC. 1178-8478	62 08 01	80 07 08	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CENTRE REFUGE-MONTRÉAL 1607-7159	77 10 17	80 04 17	Des objets
CLUB DE SKI MONT-BERNARD, INC. 1238-2875	69 03 26	80 02 18	1) De la dénomination sociale: LE PATRIMOINE DE SAINT-ANGÈLE INC.
DALSAN HOLDINGS LTD. 1250-9295	63 11 15	80 06 25	Du capital-actions
ÉCOLE DE MOTO DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MOTOS DU QUÉBEC INC. 1631-6416	78 11 20	80 07 08	Des objets
LES ÉCURIES YOUVILLES LTÉE 1288-0324	67 01 17	80 06 16	Du capital-actions
LES ENTREPRISES C.V. INC. 1638-7557	79 09 10	80 06 25	Du capital-actions
LES ENTREPRISES DE NETTOYAGE D'ÉDIFICES LIMITÉE 1251-6167	60 08 31	80 06 25	Des objets
EXPLO-THÉÂTRE INC. 1638-0230	79 08 03	80 06 16	Des objets
FERME LOUIS-HÉBERT INC. 1268-3397	71 10 27	80 06 26	Du capital-actions
LES HABITATIONS BERTRAND ROY INC. 1369-4864	74 08 28	80 06 27	Du capital-actions
LES INVESTISSEMENTS JARAL INC. *JARAL INVESTMENTS INC.* 1480-3175	75 10 09	80 03 24	De la dénomination sociale: PLACE LEBOURGNEUF INC.
JOCEMIC INC. 1471-1311	76 10 28	80 07 14	Des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
RONALD MILLER INC. 1208-4927	71 04 23	80 05 26	1) De la dénomination sociale: MULTI-SERVICES R. TEFNER INC. *R. TEFNER MULTI-SERVICES INC.:* 2) du siège social.
JEAN-GUY PERREAULT INC. 1464-9750	76 02 18	80 04 18	De la dénomination sociale: PERREAULT ÉQUIPEMENT INC.
R L REALTY LTD. 1212-6876	61 04 20	80 04 17	Des objets
RADIO COMMUNAUTAIRE DES BASSES-LAURENTIDES 1636-6296	79 05 30	80 07 07	Des objets
RENA REALTY & INVESTMENT LTD. 1282-0338	57 04 10	79 12 27	Du capital-actions
RÔTISSERIE THIBEAU INC. 1472-5253	76 12 20	80 06 16	1) De la dénomination sociale: PÉPINIÈRE DES FORGES INC.; 2) du siège social; 3) des objets.
LES SERVICES M.E.O. (MONTRÉAL) INC. .. 1256-4985	70 10 05	80 06 26	1) De la dénomination sociale: GESTION J.L.F. INC. *J.L.F. HOLDINGS INC.:* 2) des objets.
SERVOMATION ALLFOOD LTD. 1143-5492	64 09 28	80 05 20	De la dénomination sociale: SERVOMATION (QUÉBEC) INC.
SOCIÉTÉ DES BOURSES D'ÉTUDES DE SHAWINIGAN 1240-4372	45 07 17	80 05 26	1) De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ DES PRÊTS ET BOURSES D'ÉTUDES DE SHAWINIGAN INC.; 2) de la valeur des biens immobiliers; 3) des objets; 4) du nombre des administrateurs: 6.
SOCIETY OF ARMENIANS FROM ISTANBUL 1233-8620	67 02 06	80 07 02	De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ DES ARMÉNIENS D'ISTANBUL *SOCIETY OF ARMENIANS FROM ISTANBUL*
SPEKA INC. 1625-4807	78 04 17	80 05 05	Du capital-actions
LA THÉÂTRELLE 1633-0268	79 04 30	80 07 15	1) Des objets; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: 4.
TURGEON & JOBIN ÉLECTRIQUE INC. 1155-4318	67 06 05	80 06 19	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ADMINISTRATION WIERCINSKI INC. 1645-9356	80 07 08	Beauharnois
AMEUBLEMENT LAROCHELLE ET FILS INC. 1645-9950	80 07 10	Arthabaska
ASSOCIATION CANADIENNE DE DIFFUSION DU LIVRE INC. 1645-8101	80 07 02	Montréal
ATELIER SOUDBEC INC. 1643-8665	80 04 21	Montréal
BAL MUSETTE INC. 1645-7707	80 06 30	Chicoutimi
BÉLAND ET CHEVALIER INC. 1645-8580	80 07 03	Trois-Rivières
BOUTIQUE RE-JO MOD INC. 1645-8242	80 07 02	Mégantic
BRIANDER INC. 1645-8622	80 07 02	Saint-Hyacinthe
ÇA CLIQUE SHERBROOKE INC. 1645-6840	80 07 07	Sherbrooke
CAFORA INC. 1646-0016	80 07 08	Montréal
CARON FLEURISTE INC. 1645-8440	80 07 03	Montmagny
CENTRE ROUTIER VILLE-MARIE INC. 1645-8911	80 07 07	Témiscamingue
LA CHAMPIERRE INC. 1645-9026	80 07 07	Kamouraska
COGEPLA INC. 1645-5420	80 07 03	Québec
COMPAGNIE GIPSLAND INC. 1645-9422	80 07 08	Québec
LE CONCEPT – CON-GER INC. 1645-9364	80 07 08	Saint-Jean
LES CONFECTIONS DROLET INC. 1645-6527	80 06 25	Beauce
CONSTRUCTION JEAN-GUY RHEAULT INC. 1645-9042	80 07 07	Trois-Rivières
LES CONSTRUCTIONS RINARDA INC. 1645-9414	80 06 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CONTRACTEL INC. 1645-2799	80 06 20	Trois-Rivières
RENÉ CYR PEINTRE DÉCORATEUR INC. 1646-0008	80 07 09	Charlemagne
D.M.J. BOIS INC. *D.M.J. LUMBER INC.* 1645-9471	80 07 08	Montréal
LES DÉBUSQUEUSES DU NORD INC. 1645-9778	80 07 09	Abitibi
DÉCORATION MAGUIRE INC. 1645-8754	80 07 04	Québec
DÉPANNEUR GISÈLE & CLAUDE INC. 1645-9745	80 07 09	Montréal
DESCHAMPLAIN THIBAULT & FILS INC. 1645-9018	80 07 07	Montmagny
DION AVICULTURE INC. 1645-9729	80 07 09	Québec
DOMAINE N.C.P. INC. 1645-9083	80 07 07	Saint-François
L'ÉLECTRICIEN, ANDRÉ TURGEON INC. 1645-9901	80 07 09	Québec
LES ENTREPRISES A. & R. PITL INC. 1645-7830	80 07 02	Québec
LES ENTREPRISES GERMAIN PAQUETTE INC. 1645-5966	80 06 23	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES KAMPO INC. 1645-8960	80 07 07	Montréal
LES ENTREPRISES ROY ET LABRIE INC. 1645-8937	80 07 07	Bedford
LES ENTREPRISES YGAULT INC. 1646-0362	80 07 10	Saint-François
ÉPICERIE L. CARON INC. 1645-9919	80 07 09	Québec
ÉRABLIÈRE ST-MATHIEU INC. 1645-8564	80 07 04	Québec
EXCURSION DE PÊCHE DES ÎLES INC. 1645-8986	80 07 07	Gaspé
LA FERME LEMAY CRÊTE INC. 1645-9968	80 07 10	Saint-François
FERME P. ET S. OUIMET INC. 1645-9091	80 07 07	Saint-François
FERME RÉAL BÉRUBÉ & FILS INC. 1645-9588	80 07 08	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME RICHARD & MICHEL PELLETIER INC. 1645-8424	80 07 03	Kamouraska
FRUITS & LÉGUMES GAÉTAN TRÉPANIER INC. 1645-9760	80 07 09	Montréal
GARAGE YVON PILOTE INC. 1645-7723	80 06 30	Québec
GENEUF INC. 1645-8614	80 07 02	Saint-Hyacinthe
GESTION R. JUNEAU INC. 1645-7962	80 07 02	Trois-Rivières
LA GESTION TRÉVEL INC. 1645-8887	80 07 07	Québec
HABITATIONS LOGIPRO INC. 1645-5719	80 06 20	Bedford
IMAGE ET PAYSAGE INC. 1645-8721	80 07 04	Québec
IMMEUBLES CAROL GARNEAU INC. 1645-8572	80 07 03	Québec
LES IMMEUBLES YVES DESAUTELS INC. 1645-8671	80 07 04	Bedford
L'IMPROTHÈQUE INC. 1645-9349	80 07 08	Saguenay
LES INVESTISSEMENTS B.L.T. INC. 1645-8952	80 07 07	Joliette
LES INVESTISSEMENTS CLAPI INC. 1645-9711	80 07 08	Longueuil
MICHEL LEBRUN PEINTRE INC. 1645-9109	80 07 07	Labelle
LE MARAÎCHER A. BARBEAU & FILS INC. 1645-9687	80 07 08	Iberville
MARAÎCHERS DORSEBEAU INC. 1645-8994	80 07 07	Saint-Hyacinthe
LES MIELS CHARETTE INC. 1645-9059	80 07 07	Hull
1641-9160 QUÉBEC INC. 1641-9160	80 07 04	Joliette
1641-9178 QUÉBEC INC. 1641-9178	80 07 04	Joliette
1641-9186 QUÉBEC INC. 1641-9186	80 07 09	Montréal
1645-5008 QUÉBEC INC. 1645-5008	80 06 19	Chicoutimi
1645-8663 QUÉBEC INC. 1645-8663	80 07 04	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1645-8838 QUÉBEC INC. 1645-8838	80 07 07	Québec
1645-8846 QUÉBEC INC. 1645-8846	80 07 07	Québec
1645-8895 QUÉBEC INC. 1645-8895	80 07 07	Québec
1645-9505 QUÉBEC INC. 1645-9505	80 07 08	Bedford
MOBILIER L & M INC. 1643-3096	80 06 30	Montréal
P G E RECHERCHE INC. 1645-3326	80 06 12	Montréal
PATATES CHEZ CHRISTIAN INC. 1645-9885	80 07 09	Joliette
LES PAVAGES PARAMOUNT INC. *PARAMOUNT PAVING INC.* 1645-8416	80 07 03	Montréal
PAVILLON SPORTS-SANTÉ (MASCOUCHE) INC. 1645-9752	80 07 09	Joliette
N. PERRON AUTO INC. 1645-5412	80 06 19	Terrebonne
PHANOR INC. 1645-8630	80 07 02	Saint-Hyacinthe
PLACEMENTS J.F.V. TREMBLAY INC. 1645-9513	80 07 08	Québec
QUÉBAQUA INC. 1645-8945	80 07 07	Bedford
QUINCAILLERIE ROSEMONT INC. 1645-9992	80 07 09	Montréal
R.O.G.I. DÉCOR INC. 1645-2088	80 07 01	Montréal
RESTAURANT LA RELANCE INC. 1645-8457	80 07 03	Montmagny
LES RÔTISSERIES ST-RAYMOND INC. 1645-8739	80 07 04	Québec
LE SALON DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC INC. 1645-8598	80 07 04	Drummond
LES SALONS DE QUILLES DUBOIS ET FYFE INC. 1645-9695	80 07 08	Iberville
SCIEBERVILLE INC. 1645-9463	80 07 08	Rimouski
SERRURE OUTAOUAIS INC. 1645-6832	80 06 25	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SÉVIGNY, FORTIER ET ASSOCIÉS INC. 1645-8697	80 07 04	Saint-François
PIERRE SIROIS & ASSOCIÉS INC. 1645-9380	80 07 07	Longueuil
SOCIÉTÉ DE GESTION GEORGES BOUCHARD INC. 1645-8929	80 07 07	Saint-Hyacinthe
SOLARMAX ISOLATION INC. 1645-9737	80 07 09	Montréal
SYLVIDES INC. 1645-2823	80 06 11	Québec
LE TOIT 2000 «LAC ST-JEAN» INC. 1645-8432	80 07 03	Roberval
LES TRANSPORTS LAIDLAW (QUÉBEC) INC. *LAIDLAW TRANSPORT (QUÉBEC) INC.* 1645-8762	80 07 07	Montréal
TRAVICO INC. 1645-9943	80 07 10	Québec
URBANITEK INC. 1645-8648	80 07 04	Saint-François
VISONNIÈRE NORTH HATLEY INC. *NORTH HATLEY MINK FARM INC.* 1645-8689	80 07 04	Saint-François

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ALIGNEMENT ET PNEUS M.P. INC. 1332-4850	73 06 21	80 06 30
ALUMINIUM DUFRESNE INC. 1462-8507	75 11 11	80 07 02
AUBEGO INC. 1478-3062	77 06 02	80 07 07
AUTO MONTRÉAL-SUD INC. 1624-1960	78 03 08	80 07 07
AUTOBUS PONT-VIAU INC. 1350-7074	74 01 14	80 06 26
AUTO-ÉCOLE LOUISBOURG INC. 1640-9302	80 01 16	80 06 18

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
AUTOMOBILE MITRO INC. 1508-3652	77 12 07	80 07 02
BERGERIE JEANNOISE INC. 1640-9161	80 01 16	80 07 02
BOUTIQUE AU MAGOT D'OR INC. 1461-4671	75 08 15	80 07 08
CHARTIER & MOISAN ASSURANCE LTÉE 1245-4989	64 02 18	80 07 03
CHARTIER, MOISAN & ASSOCIÉS INC. 1242-2416	69 12 10	80 07 03
COUSINEAU-CAMERON INC. 1125-3796	63 11 08	80 07 02
CLAUDETTE CROTEAU INC. 1362-4358	75 03 17	80 07 08
DÉPANNEUR GRANTHAM INC. 1477-3410	77 05 06	80 03 24
DUBÉ, GAGNON & ASSOCIÉS INC. 1347-9019	72 08 12	80 07 08
ÉBÉNISTERIE LA RAMPE INC. 1636-9373	79 08 20	80 07 07
ENTREPRISES COMMERCIALES JASSANI D'AMÉRIQUE INC. 1503-3996	76 05 11	80 07 03
LES ENTREPRISES LAGUE LTÉE 1178-9708	65 12 20	80 07 02
LES ENTREPRISES LÉO LAMARRE INC. 1472-3217	76 12 15	80 07 03
LES ENTREPRISES TAPLOS LTÉE 1355-7343	74 04 09	80 07 07
ENVIRONART INC. 1629-7517	78 09 12	80 06 27
ÉTABLISSEMENTS D'OPTIQUE VILICO INC. 1109-8886	64 11 11	80 07 07
LA FERME B. AUDET ET FILS INC. 1628-0158	78 07 05	80 06 26
GALLAND & FRÈRES LIMITÉE 1141-1907	65 06 08	80 06 26
GARAGE CITE DES JEUNES INC. 1350-0582	73 12 14	80 06 25
GESTION B.V. LTÉE 1506-8455	77 09 08	80 07 07
GESTION C.T. INC. 1463-4976	75 12 08	80 07 07
GROUPE COULOMBE INC. 1337-6884	73 07 20	80 07 03

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES HABITATIONS TURENNE INC. 1644-6395	80 05 16	80 07 07
FRANÇOIS HÉBERT INC. 1355-2245	74 03 25	80 06 10
LES IMMEUBLES BENGI INC. 1473-2341	77 01 17	80 07 02
LES IMMEUBLES DERMELLE INC. 1363-2443	75 05 02	80 07 08
IMMEUBLES LUSSIER LTÉE 1273-0867	68 02 19	80 07 04
IMMEUBLES M. AUGER INC. 1507-1889	77 09 20	80 07 08
LES INVESTISSEMENTS GILLES TRUDEAU INC. 1629-0611	78 08 11	80 07 08
JULIE SCARVES INCORPORATED 1111-0509	58 07 29	80 06 16
LABORATOIRE DE GÉNIE SANITAIRE DU QUÉBEC INC. 1262-4243	71 06 07	80 07 07
RAYMOND LACHAPELLE LTÉE 1124-9802	63 11 08	80 07 08
PAUL LALONDE ET FILS INC. 1503-4143	76 05 11	80 07 08
LÉAS LONGPRÉ & FILS INC. 1180-3780	60 02 10	80 07 04
MARCHÉ ÉTOILE D'ART INC. 1509-9716	78 02 17	80 07 04
JACQUES NORMANDIN INC. 1366-3661	75 07 28	80 07 02
ORION FOOD INC. 1209-7085	71 06 17	80 17 02
R.P. OUELLETTE INC. 1278-4989	69 03 05	80 06 26
PISCICULTURE ST-MICHEL INC. 1637-6303	79 07 13	80 07 02
PLACEMENTS LACROIX-DUTIL INC. 1255-2469	69 09 18	80 07 07
LA POTERIE D'ART LAURENTIENNE INC. 1234-0626	40 06 11	80 07 08
LES PUBLICATIONS DÉCORMAG INC. 1265-8381	72 04 24	80 07 04
QUINCAILLERIE MARCHAND INC. 1630-1665	78 10 02	80 07 02
RADIATEUR D'AUTO NATIONAL INC. 1365-1328	75 04 24	80 06 16

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ROYAL NECKWEAR INC. 1114-9028	58 12 23	80 06 16
ST-GEORGES AUTO ELECTRIC INC. 1174-7466	61 05 24	80 06 30
SALON VAUCLUSE LIMITÉE 1629-3458	78 08 28	80 05 20
LES SERVICES SANITAIRES CHAMPLAIN LTÉE 1158-4463	62 09 10	80 07 03
SOCIÉTÉ DE PRODUCTION B.L.C.N. INC. 1506-5444	77 08 29	80 07 07
STEINFELD FUR CO. LTD. 1116-1072	63 02 08	80 07 08
ERNIE STEVENS LIMITED 1123-3681	67 01 03	80 06 30
SUPER CHROME (TROIS-RIVIÈRES) INC. 1246-4293	70 07 15	80 07 04
TAVERNE AMHERST INC. 1626-8922	78 05 24	80 06 27
EUGÈNE THÉRIEN INC. 1258-0346	62 11 22	80 07 07
UAP INC. 1105-7668	61 12 29	80 07 02
USINAGE DRUCO INC. 1357-2086	74 06 13	80 07 02
VIANDES CLAUDE CHARTIER INC. 1356-7961	74 05 27	80 07 02
VIDÉOFORMAT INC. 1468-7891	76 07 28	80 07 08

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
COUVOIR SCOTT LTÉE 1645-0462	LES FERMES GRÉGOIRE LTÉE COUVOIR SCOTT LTÉE	80 06 01	Beauce
PROFEQ INC. 1645-5867	PROFEQ INC. GESTION B.T.M. INC. INVESTISSEMENTS B.T.M. INC. AGENCES B.T.M. INC. FINANCE B.T.M. INC.	80 06 19	Laval

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
CHAVAL INC. 1502-0688	76 02 10	80 07 02	Du capital-actions
CONSTRUCTIONS A.D.J. INC. 1475-4428	77 03 21	80 07 10	De la dénomination sociale: GESTION A.D.J. INC.
PAUL-ANDRÉ DENOMMÉE INC. 1645-3995	80 06 16	80 07 08	Du district judiciaire: Saint-Jean
DIFFUSION PARALLÈLE INC. 1641-8691	80 03 13	80 07 14	Des dispositions
FERME MÉLANIE INC. 1642-5431	80 03 07	80 07 10	Du capital-actions
LES FRUITS ET LÉGUMES PILON INC. .. 1643-7550	80 04 17	80 07 14	Du capital-actions
GARAGE RONALD CYR INC. 1639-3381	79 10 10	80 06 25	1) De la dénomination sociale: CYRBEC TRANSPORT INC.; 2) du capital-actions.
HYDRAULIQUE B.R. INC. 1645-1254	80 06 05	80 07 10	1) Du capital-actions; 2) du district judiciaire.
LES IMMEUBLES B.B.F.S. INC. 1501-8583	76 01 22	80 07 07	De la dénomination sociale: SERVICE D'INFORMATIQUE JOLIETTE INC.
1641-8790 QUÉBEC INC. 1641-8790	80 04 14	80 07 15	De la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS C.A.F. INC.
1641-9053 QUÉBEC INC. 1641-9053	80 06 02	80 07 09	De la dénomination sociale: LES TABAGIES DE VILLA INC.
1644-2378 QUÉBEC INC. 1644-2378	80 05 02	80 07 15	1) De la dénomination sociale: M. DOYER INC: 2) du district judiciaire.
1644-4952 QUÉBEC INC. 1644-4952	80 05 12	80 07 15	De la dénomination sociale: LES RESTAURANTS D'ANTAN INC.
1645-5859 QUÉBEC INC. 1645-5859	80 06 20	80 07 10	De la dénomination sociale: LE GROUPE MARCHAND INC.
ST-RAYMOND AUTOMOBILES (1980) INC. 1644-7658	80 05 22	80 07 14	Du capital-actions
SALON EZECHIEL INC. 1643-4987	80 04 09	80 07 09	Du nombre des administrateurs.
SNYDER ET FILS INC. 1136-3595	46 07 22	80 07 02	Du capital-actions.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACADANSE INC. 1645-5289	80 06 19	Québec
AMICALE DES ANCIENS DE GÉRARD-FILION (AAGF) 1645-4795	80 07 03	Longueuil
LES AQUANAUTES VAL D'OR INC. 1645-7889	80 07 02	366, 4e Avenue, Val-d'Or
ASSOCIATION AQUATIQUE DE DOLLARD DES ORMEAUX (A.A.D.D.O.) *AQUATIC ASSOCIATION OF DOLLARD DES ORMEAUX (A.A.D.D.O.)* 1645-3359	80 06 12	12001, de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE BAIE JAMES L.G. 2 INC. 1645-9828	80 07 09	Chantier L.G. 2, Radisson, Baie-James
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE ST-FABIEN INC. 1644-4804	80 05 12	86, 1re Rue, Saint-Fabien
ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES DE CHEZ NOUS INC. 1644-4705	80 05 12	7040, chemin Chambly, Saint-Hubert
ASSOCIATION DES VÉTÉRANS GRECS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE *GREEK VETERANS ASSOCIATION OF THE SECOND WORLD WAR* 1641-7065	80 02 14	Montréal
L'ASSOCIATION D'HÔTELLERIE ET DE RESTAURATION DES APPALACHES INC. 1645-9836	80 07 09	Sainte-Claire
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L'EST (CLASSIQUE) INC. 1645-0876	80 06 03	100, rue Laprairie, Bromont
ASSOCIATION HOCKEY MINEUR MONT ST-HILAIRE INC. 1644-8920	80 06 26	Mont-Saint-Hilaire
ASSOCIATION RÉGIONALE DES CLUBS DE PATINAGE ARTISTIQUE MONTRÉAL CONCORDIA 1645-0017	80 05 30	Montréal
ATELIER DE MENUISERIE LE VILEBREQUIN INC. 1645-1395	80 06 05	176, Limoges, Sorel
LES ATHLÉTIQUES DE LACHINE JR. «AA» INC. 1643-8350	80 06 26	202-7925, boulevard Newman, LaSalle
CANTINE GÉRIN-LAJOIE 1645-6451	80 06 25	167, boulevard Champlain, Châteauguay

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CENTRE DE VILLÉGIATURE FAMILIAL LES BOUCHARD INC. 1644-5157	80 05 13	104, St-Eugène, Jonquière
CERCLE DE CHEZ NOUS INC. *CIRCOLO DE NOANTRI INC.* 1645-5990	80 06 23	4845, rue Pierre-Lauzon, Pierrefonds
CERCLE FÉMINA DE FATIMA 1643-6032	80 04 14	50, rue Corbeil, Sainte-Agathe
CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ESTRIE 1641-5010	80 06 11	81, Talbot, Granby
LE CLUB CIVITAN DE SHAWVILLE ET DU DISTRICT, ZONE #5 1645-4621	80 06 17	Shawville
CLUB D'ÂGE D'OR DE RACINE 1644-7013	80 06 26	Racine
CLUB DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE «LES DJINN» DE DRUMMONDVILLE •1644-7328	80 05 21	Drummondville
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BREAKEYVILLE 1645-8291	80 07 02	Sainte-Hélène-de-Breakeyville
CLUB DE L'ÂGE D'OR LA FÉE DES NEIGES 1644-5603	80 05 14	Saint-Louis-de-Ravignan
CLUB DE MONTAGNE DE LA MAURICIE INC. 1645-9190	80 07 07	777, 8e Avenue, Grand-Mère
CLUB DE SKI DE FOND FAMILIAL DE MARTINVILLE INC. 1643-8061	80 06 11	Martinville
CLUB DE TIR DU COTEAU INC. 1644-5983	80 05 15	Sainte-Barbe
LE CLUB DES BOUT-EN-TRAIN 1643-8913	80 06 18	Saint-Antoine-de-Lavaltrie
CLUB DES PINGOUINS DE BEATTYVILLE INC. 1644-6080	80 06 26	Beattyville
CLUB OPTIMISTE ST-AMBROISE DE KILDARE INC. 1644-7294	80 05 21	780, Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
CLUB OPTIMISTE ST-NAZAIRE DE BAGOT INC. 1645-9117	80 07 07	Saint-Nazaire-d'Acton
LE CLUB QUÉBÉCOIS PAINT HORSE 1645-2690	80 06 12	651, rue Mélançon, Drummondville
CLUB SOCIAL GOUIN INC. 1645-0835	80 06 03	Montréal
COMITÉ ORGANISATEUR DES ATELIERS CULTURELS DANS LA RÉGION DE ST-BLAISE 1645-1189	80 06 04	464, 94e Avenue, Saint-Blaise

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COMMISSION DE RINGUETTE DE PIERREFONDS ..... *PIERREFONDS RINGUETTE COMMISSION* 1645-6907	80 06 25	13777, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds
LA COMPAGNIE DU SOIR, THÉÂTRE DE MARIONNETTES 1644-3756	80 05 08	Montréal
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE L'INSOLVABILITÉ ..... *QUÉBEC INSOLVENCY ASSOCIATION* 1645-4787	80 06 17	680, rue Sherbrooke ouest, Montréal
LA CORPORATION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE POINTE-AU-PÈRE INC. 1645-8408	80 07 03	Pointe-au-Père
LES DAUPHINS DE HULL INC. 1644-5132	80 05 13	63, rue des Ormes, Hull
LES EXCURSIONS SANS BARRIÈRE INC. 1644-0216	80 04 28	5, rue d'Auteuil, Québec
FESTIVAL DES ETHNIES DE STE-THÉRÈSE (TERREBONNE) INC. 1644-7005	80 05 20	3, rue Paré, Sainte-Thérèse
FESTIVAL SOCIO-CULTUREL DE LANAUDIÈRE 1645-1817	80 06 27	Joliette
FONDATION QUÉBÉCOISE SUR LE STRESS, LE BIOFEEDBACK ET LES MALADIES PSYCHOSOMATIQUES INC. 1645-9786	80 07 09	300, boulevard de la Concorde est, Laval
GARDERIE COURI-COURETTE 1643-6990	80 06 13	Saint-Augustin-de-Desmaures
GARDERIE LA SAGAMIE 1643-6982	80 06 13	Jonquière
LA GARDERIE LES LAGOPÈDES DES NEIGES 1640-4212	80 06 13	Gagnon
GARDERIE TOUT-PETIT-TOUTE-PETITE 1643-6107	80 06 13	Sherbrooke
GARDERIE YOGI 1644-6007	80 06 13	Laval
GENS DU LARGE INC. 1644-5850	80 05 15	Cap-aux-Meules
GROUPE BIBLIQUE D'HOMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC (G.B.H.A.) 1642-1638	80 02 21	85, Je-me-Souviens, Sainte-Rose
GYM-ACTION DE GATINEAU 1644-8599	80 05 27	Gatineau
HABITAT DE FERMONT INC. 1643-2551	80 04 01	Fermont
JOURNAL LA ROCHELLE INC. 1644-4903	80 05 12	641, Emmanuel, Saint-Louis-de-France

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA LIGUE DE BALLE MOLLE FÉMININE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, ST-LUC INC. 1644-7153	80 05 20	Saint-Jean-sur-Richelieu
LIGUE INDUSTRIELLE DE BALLE MOLLE DE LONGUEUIL 1643-9390	80 04 23	3150, rue Petit, app. 8, Saint-Hubert
LES MARINIÈRES DE CÔTEAU-DU-LAC INC. 1639-2805	79 10 05	1, Dollard, Coteau-du-Lac
MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE (LA TUQUE) INC. 1645-4415	80 06 16	LA Tuque
MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE DU COMTÉ DE RICHELIEU . 1645-7582	80 06 30	Sorel
MOUVEMENT PARENTS SECOURS DE ST-CÉSAIRE INC. . 1643-2122	80 05 06	1460, rue St-Paul, Saint-Césaire
LES PRODUCTIONS AMILAUS INC. 1644-9985	80 05 30	Notre-Dame-du-Laus
RADIO CLEF-FM INC. 1644-9035	80 05 28	960, montée Gravel, Laval
REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR DU QUÉBEC 1645-8523	80 07 03	1415, rue Jarry est, Montréal
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES INC. 1645-7350	80 06 27	Saint-Louis
LA SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS DE SHAWINIGAN INC. 1645-8473	80 07 03	Shawinigan
SOCIÉTÉ D'HABITATION POPULAIRE DU QUÉBEC INC. . 1645-6170	80 06 23	Sherbrooke
SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC, COMTÉ ROUYN-NORANDA INC. 1645-2948	80 06 11	Rouyn
LE THÉÂTRE DE LA VILLANELLE 1645-7574	80 06 30	14, rue Bisson, Hull
LA TRAVERSÉE À LA NAGE DU LAC SIMON 1644-9845	80 05 30	Chénéville
UNE TERRE INC. ..... *ONE EARTH INC.* 1645-1049	80 06 04	4781, rue Sherbrooke ouest, app. 1 Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
THE J.B. WILLIAMS COMPANY, INC. 1282-1278	80 05 08	De l'agent principal: M. Paul V. Rowe, 4440, rue Dumas, Pierrefonds

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
NIELSEN DISTRIBUTORS LTD. 1641-4831	80 07 09	M. Peter Mendell Montréal	1, place Ville-Marie Suite 930 Montréal
REPUBLIC AIRLINES, INC. 1645-9174	80 07 11	C T Corporation System (Canada), Ltd. 2535, boulevard Laurier Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier Sainte-Foy
STANDARD GOLD MINES LTD. 1645-8879	80 07 09	M. Guy E. Boisvert 4976, Glencairn Montréal	1420, rue Sherbrooke ouest, Montréal
VERSATILE AIR SERVICES LIMITED 1645-9612	80 07 11	M. Pierre Côté 1, place Ville-Marie Suite 700 Montréal	Aéroport des Îles-de-la-Madeleine

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de la société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
EXPLORATION SDBJ 1980, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	4 juillet 1980	800, boul. de Maisonneuve est, suite 2300, Montréal

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

7922-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1227-9824	A. M. M. A. REALTY CORP.	3447, rue Messier, Montréal	01 10 1971	1975 à 1979 incl.
1311-0887	ALLAN INVESTMENTS LTD.	Montréal	08 01 1959	1975 à 1979 incl.
1233-7366	ARGYLE ST. LAMBERT CORPORATION	5862, rue Plantagenet, Montréal	16 10 1969	1975 à 1979 incl.
1233-7804	ARKEL INC.	31, rue St-Jacques, Montréal	12 02 1970	1975 à 1979 incl.
1311-2610	ARMAC REALTIES LTD.	Montréal	10 06 1957	1975 à 1979 incl.
1239-8475	LES ATELIERS ROULANTS BONAVENTURE LTÉE *BONAVENTURE SPOPS-ON-WHEELS LTD.*	675, montée de Liesse, St-Laurent	27 03 1969	1975 à 1979 incl.
1314-9745	AUREY TECHNICAL SERVICES INC.	Montréal	04 03 1959	1975 à 1979 incl.
1290-4991	AUTODROME DE MONTRÉAL INC.	St-Paul-l'Ermite	01 06 1966	1975 à 1979 incl.
1235-7059	BAGGY BOUTIQUE INC.	Montréal	27 08 1970	1975 à 1979 incl.
1236-5276	BAUER INTERNATIONAL (CANADA) LTD.	Montréal	22 07 1970	1975 à 1979 incl.
1238-9318	BIRCHTREE ESTATES INC.	410, St-Nicholas, chambre 403, Montréal	06 10 1958	1975 à 1979 incl.
1303-8534	BOLAK REALTY CORP.	Montréal	27 12 1957	1975 à 1979 incl.
1240-1675	BOUCHERVILLE DÉCORATION INC.	Boucherville (Chambly)	24 09 1969	1975 à 1979 incl.
1281-3267	BOUTIQUE QUEENIE INC.	Westmount	15 07 1970	1975 à 1979 incl.
1331-5841	BOUTIQUES BELLE-JACOB (QUÉBEC) LIMITÉE *BELLE-JACOB SHOPS (QUEBEC) LIMITED*	Montréal	20 03 1973	1975 à 1979 incl.
1241-5246	YVAN BRUNET INC.	Laval (Île-Jésus)	14 11 1963	1975 à 1979 incl.
1333-6235	BUFFET EXPÉRIENCE INC.	8790, rue Nevers, St-Léonard (Montréal)	16 01 1973	1975 à 1979 incl.
1242-2812	CAMBEC INC.	507, place d'Armes, suite 1100, Montréal	10 05 1968	1975 à 1979 incl.
1253-3527	CANADIANA DISTRIBUTORS (ELECTRICAL) LTD.	5195, boul. St-Laurent (Île-de-Montréal)	16 06 1958	1975 à 1979 incl.
1242-7738	CANPAC HOUSING CORP.	Montréal	26 05 1971	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1330-3276	CARAVANE G.C. INC.	9500, boul. Lalande, Pierrefonds	22 05 1973	1975 à 1979 incl.
1243-1359	CARDIGAN INVESTMENT COMPANY	1010, Ste-Catherine ouest, Montréal	03 02 1959	1975 à 1979 incl.
1329-2750	CARDINAL DEVELOPMENT CORP.	Montréal	03 07 1957	1975 à 1979 incl.
1244-3354	CENTAUR SALES & PROMOTIONS INC.	Montréal	21 05 1970	1975 à 1979 incl.
1232-4190	CENTRE D'ANALYSE SCIENTIFIQUE NEURON INC.	Montréal	25 06 1970	1975 à 1979 incl.
1341-8934	CENTRE DE COLLECTION MÉTROPOLITAIN INC. *METROPOLITAN COLLECTION CENTER INC.*	Montréal	05 07 1973	1975 à 1979 incl.
1336-6380	CENTRE DE RECHERCHES MÉDICALES ATNUS INC.	Montréal	03 08 1973	1975 à 1979 incl.
1198-2659	CHÂTEAU DES TARTES LONGUEUIL INC.	Longueuil	19 11 1969	1975 à 1979 incl.
1251-7306	LA CIE MÉTALLIQUE DELCO INC. *DELCO METALS INC.*	5627, rue Briand, Montréal	05 06 1947	1975 à 1979 incl.
1246-4848	CIECOM CORPORATION	4, place Ville-Marie, suite 514, Montréal	23 01 1969	1975 à 1979 incl.
1299-7078	LE CLUB BONAVENTURE INC. *BONAVENTURE CLUB INC.*	Montréal	23 03 1959	1975 à 1979 incl.
1336-1209	COMPAGNIE BACHAL LTÉE	5942, rue Arthur-Chevrier, Montréal-Nord	29 01 1973	1975 à 1979 incl.
1332-2581	CORPORATION D'AMÉNAGEMENT VERSI-MONDE *VERSI-WORLD DEVELOPMENT CORP.*	Montréal	22 11 1972	1975 à 1979 incl.
1330-9976	LA CORPORATION D'AMÉNAGEMENTS BARENK *BARENK DEVELOPMENT CORP.*	870, cercle Gray, St-Laurent	18 05 1973	1975 à 1979 incl.
1229-1365	CORPORATION DE CRÉDIT ADANAC *ADANAC CREDIT CORPORATION*	132, St-Jacques ouest, Montréal	24 08 1948	1975 à 1979 incl.
1336-9848	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT POTOMAC *POTOMAC DEVELOPMENT CORP.*	500, place d'Armes, suite 1200, Montréal	27 11 1972	1975 à 1979 incl.
1337-3956	CORPORATION DE FERMES COAM *COAM FARMS CORP.*	20306, route Lakeshore, Baie-d'Urfée	13 10 1972	1975 à 1979 incl.
1259-5476	CORPORATION DE FINANCE MARCHAL INC. *MARCHAL FINANCE CORPORATION INC.*	5618, rue Lafond, Montréal	03 05 1972	1975 à 1979 incl.
1347-8185	CORPORATION DE GESTION HANGCHOW *HANGCHOW HOLDING CORPORATION*	Montréal	17 07 1972	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1348-6360	CORPORATION DE PLACEMENT LAPAPALA *LAPAPALA INVESTMENT CORPORATION*	2320, rue Bourgoin, St-Laurent	10 08 1972	1975 à 1979 incl.
1287-4491	CORPORATION DE VILLIERS INC..... *DE VILLIERS CORPORATION INC.*	St-Laurent	04 10 1966	1975 à 1979 incl.
1348-2484	CORPORATION INTERNATIONALE A. T. W. *A. T. W. INTERNATIONAL CORP.*	1255, carré Phillips, Montréal	02 08 1972	1975 à 1979 incl.
1473-7282	CORPORATION SENEBEC ..... *SENEBEC CORPORATION*	328, 62e Avenue, Chomedey (Laval)	31 01 1977	Initial 1977 à 1979 incl.
1349-3838	CRÉATION RAVEN INC..... *RAVEN'S CREATION INC.*	8607, rue Drolet, Montréal	05 09 1972	1975 à 1979 incl.
1243-1714	CREDIT CARD RECOVERY (MONTREAL) INC.	Montréal	18 10 1971	1975 à 1979 incl.
1332-2482	D. B. RESOURCES CORPORATION.....	Montréal	09 11 1972	1975 à 1979 incl.
1336-1035	JAMES DAWE & ASSOCIÉS LTÉE ..... *JAMES DAWE & ASSOCIATES LTD.*	Montréal	09 02 1973	1975 à 1979 incl.
1252-4971	PAUL DESSUREAULT CONSTRUCTION INC.	3640, rue St-Zotique est, Montréal	12 05 1964	1975 à 1979 incl.
1334-2423	DÉVELOPPEMENTS & INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS T.F. LTÉE *T.F. REAL ESTATE INVESTMENT & DEVELOPMENT LTD.*	1440, rue Ste-Catherine ouest, bureau 310, Montréal	30 01 1973	1975 à 1979 incl.
1331-7672	DÉVELOPPEMENTS MONT ÉCHO LTÉE *MOUNT ECHO DEVELOPMENT LTD.*	1015, côte du Beaver Hall, Montréal	08 03 1973	1975 à 1979 incl.
1252-9376	DIAKO INVESTMENTS INC.	120, route Pendennis, Pointe-Claire	26 05 1972	1975 à 1979 incl.
1326-1102	DOMAIN INTERNATIONAL LTD.	1110, rue Sherbrooke ouest, Montréal	26 05 1972	1975 à 1979 incl.
1254-0605	JOHN DONALD INC.	427, Strathcona Drive, Montréal	24 11 1969	1975 à 1979 incl.
1326-1839	DUVERT CONSTRUCTION LTÉE.....	St-Michel (Île-de-Montréal)	02 05 1960	1975 à 1979 incl.
1347-8953	ÉCOLE DE HOCKEY J. C. TREMBLAY INC. *J. C. TREMBLAY HOCKEY SCHOOL INC.*	10702, boul. St-Laurent, Montréal	06 07 1972	1975 à 1979 incl.
1266-8208	ÉCOLE DE SKI IGLOO INC. ..... *IGLOO SKI SCHOOL INC.*	560, carré Arsenault, Ste-Thérèse (Terrebonne)	08 10 1969	1975 à 1979 incl.
1325-3232	LES ÉDITIONS BOTRICOT LTÉE	11153, rue Paris, Montréal-Nord	27 06 1971	1975 à 1979 incl.
1255-7534	ÉDITIONS PÉDAGOGIE NOUVELLE INC.	Montréal	28 05 1969	1975 à 1979 incl.
1332-3258	EDUPLUS INC.	417, St-Pierre, Montréal ...	11 02 1972	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1235-6473	LES ENTREPRISES BAC INC. ..... *BAC ENTERPRISES INC.*	8697, rue de Gaspé, Montréal	26 01 1970	1975 à 1979 incl.
1251-9005	LES ENTREPRISES DEMACRI LTÉE ..... *DEMACRI ENTERPRISES LTD.*	3523, avenue Lorne, suite 1, Montréal	09 06 1967	1975 à 1979 incl.
1269-4071	LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES JULIEN & FRÈRE LTÉE	Boucherville (Chambly)	07 12 1964	1975 à 1979 incl.
1312-8962	LES ENTREPRISES FORMA LTÉE	1444, Mackay, Montréal ...	07 06 1965	1975 à 1979 incl.
1264-2872	LES ENTREPRISES GRÉGOIRE INC.	Montréal	20 02 1969	1976 à 1979 incl.
1267-8587	LES ENTREPRISES JACQUES OUELLET INC.	Montréal	08-05-1970	1975 à 1979 incl.
1347-8805	ENTREPRISES JAMY INC.	Montréal	06 06 1972	1975 à 1979 incl.
1272-0199	LES ENTREPRISES M. LÉGER INC.	3337, avenue Desmarteaux, Montréal	14 12 1970	1975 à 1979 incl.
1332-3290	ÉPICERIE LAURETTE CAYA INC. ..... *LAURETTE CAYA GROCERY INC.*	1515, rue Valois, Montréal .	13 10 1972	1975 à 1979 incl.
1296-7915	ESTCO LIMITÉE	1475, Decelles, St-Laurent .	10 06 1965	1975 à 1979 incl.
1259-2366	F. & F. CAR UTILITY INC.	Brossard (Laprairie)	24 07 1970	1975 à 1979 incl.
1258-5568	FABREVILLE HEIGHTS CORP.	Montréal	09 07 1959	1975 à 1979 incl.
1258-8927	FAST PHOTOTYPESETTERS OF CANADA LIMITED	Montréal	12 12 1957	1975 à 1979 incl.
1258-8786	FASTAT INC.	1253, avenue McGill, Montréal	27 09 1971	1975 à 1979 incl.
1315-6955	LES FERMES STE-CLOTILDE INC.	Ste-Clothilde (Châteauguay)	13 05 1964	1975 à 1979 incl.
1337-5266	JEAN FERRÉ INC.	635, boul. Dorchester ouest, suite 604, Montréal	15 12 1972	1975 à 1979 incl.
1333-2366	FILMS CINOCHE INC. ..... *CINOCHE FILMS INC.*	100, Jardin Crescent, app. 7, Dorval	13 10 1972	1975 à 1979 incl.
1331-0388	JACQUES FILTEAU INC.	5190, avenue McMahon, Montréal	07 11 1972	1975 à 1979 incl.
1292-4247	FIRST MONTREAL INVESTMENT CORP.	Montréal	29 05 1972	1975 à 1979 incl.
1316-4769	FISHER'S OUTFITTERS INC.	Montréal	13 12 1963	1975 à 1979 incl.
1259-9718	FLAMINAIRE-THOMAS LTÉE	Montréal	23 12 1971	1975 à 1979 incl.
1334-2142	J.P. FONTAINE LTÉE	310, rue St-Laurent, Laval (Île-Jésus)	05 04 1973	1975 à 1979 incl.
1303-7585	BERNARD GAGNÉ (1958) CIE LTÉE/ CO. LTD.	Montréal	19 08 1958	1975 à 1979 incl.
1332-1922	GALERIE NEUTRE DE MONTRÉAL INC.	2080, rue de la Montagne, Montréal	30 10 1972	1975 à 1979 incl.
1349-4133	GESTIONS LE-AN INC. ..... *LE-AN HOLDINGS INC.*	5669, rue de Normanville, Montréal	11 09 1972	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1349-6088	GESTIONS RESAN INC. *RESAN HOLDINGS INC.*	5669, rue de Normanville, Montréal	11 09 1972	1975 à 1979 incl.
1252-3221	GRAVIDOM DESIGN INC.	1631, boul. des Roses, Carignan, Chambly	05 02 1970	1975 à 1979 incl.
1264-2062	GREAT NORTHERN HOLDINGS LIMITED	Suite 1920, place du Canada, Montréal	23 09 1970	1975 à 1979 incl.
1325-1335	HAUER SNACK-BARS, INC.	4610, avenue Bourret, Montréal	28 04 1971	1975 à 1979 incl.
1278-5135	HÔTEL OUEST INC. *WEST HOTEL INC.*	Montréal	24 11 1966	1975 à 1979 incl.
1228-6712	LES IMMEUBLES D'ACCUEIL INC.	111, côte Vertu, St-Laurent	30 12 1968	1975 à 1979 incl.
1313-9092	IMMEUBLES NATION INC.	Montréal	17 07 1962	1975 à 1979 incl.
1333-0477	IMPORTATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES APOLLO LTÉE *APOLLO ELECTRONIC IMPORT LTD.*	1038, avenue Shorecrest, Laval (Île-Jésus)	14 11 1972	1975 à 1979 incl.
1267-2135	INCINERATEC INC.	7042, rue Chester, Montréal	08 08 1969	1975 à 1979 incl.
1241-1674	INDEPENDENT BROKERAGE (QUÉBEC) LTD.	Montréal	04 04 1972	1975 à 1979 incl.
1244-2778	INDUSTRIES CEL-FIBRE LTÉE *CEL-FIBRE INDUSTRIES LTD.*	1253, Collège McGill, suite 530, Montréal	25 10 1965	1975 à 1979 incl.
1377-0755	INFAP INCORPORÉE	Montréal	30 04 1974	1975 à 1979 incl.
1334-3314	INVESTISSEMENTS HUIS INC. *HUIS INVESTMENTS INC.*	800 , boul Dorchester, bureau 1400, Montréal	13 10 1972	1975 à 1979 incl.
1259-5252	ITALCANADA FINANCE & INVESTMENT CORPORATION	Montréal	01 06 1964	1975 à 1979 incl.
1328-8659	J. & J. INVESTMENT CORPORATION	Montréal	07 07 1958	1975 à 1979 incl.
1326-2308	JANE ELIZABETH FASHION ADVERTISING AGENCY LTD.	800, carré Victoria, suite 612, Montréal	24 09 1970	1975 à 1979 incl.
1353-6735	JANKUN DEVELOPMENT INC.	Montréal	21 01 1972	1975 à 1979 incl.
1357-2904	JARRYCO INC.	Montréal	16 08 1974	1975 à 1979 incl.
1268-3454	LEE JENKIN REALTIES INC.	Montréal	03 05 1968	1975 à 1979 incl.
1297-5769	KERLOW INVESTMENTS INC.	Montréal	17 07 1959	1975 à 1979 incl.
1270-1223	KNOX HOLDINGS LIMITED	Dorval	20 02 1968	1975 à 1979 incl.
1262-5208	GEORGES LACAS CONSTRUCTION INC.	Montréal	16 11 1964	1975 à 1979 incl.
1268-6291	J.-P. LAGARDE INC.	11785, rue de Meulles, Montréal	11 11 1969	1975 à 1979 incl.
1267-2275	LAVE-AUTO INDÉPENDANT INC. *INDEPENDENT CAR WASH INC.*	7167, boul de L'Assomption, Montréal	20 12 1968	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1271-9464	LEDERIC MINES LTD. ..... (No personal liability)	Montréal	26 11 1956	1975 à 1979 incl.
1253-6686	JEAN D. L'ESPÉRANCE ET ASSOCIÉS INC. *JEAN D. L'ESPÉRANCE AND ASSOCIATES INC.*	155, boul. Décarie, St-Laurent	15 03 1972	1975 à 1979 incl.
1309-9239	LÉVESQUE-CLERMONT AUTOMOBILE LIMITÉE	Laval (Île-Jésus)	05 01 1965	1975 à 1979 incl.
1309-9726	LITTERAMA INC.	2546, rue Bélanger est, Montréal	25 03 1965	1975 à 1979 incl.
1272-4985	LORDALL CONSTRUCTION CO. LTD. ..	90, place Dubuisson, Pierrefonds	21 06 1967	1975 à 1979 incl.
1273-6864	MANAGEMENT SCIENCE CORPORATION LTD.	Montréal	18 02 1965	1975 à 1979 incl.
1289-2584	MAR-BI INC.	10410, d'Auteuil, Montréal .	09 04 1969	1976-1977-1979
1377-1431	MARCHÉ A. DUFRESNE INC.	1619, rue Principale, Chomedey	25 09 1972	1975 à 1979 incl.
1237-5481	MARCHÉ D'ALIMENTATION BÉLAIR (MONTRÉAL) INC.	7095, 15e Avenue, Montréal	11 12 1970	1975 à 1979 incl.
1469-2909	MARCHÉ DES TROIS INC.	961, rue Cartier, Longueuil (Chambly)	17 08 1976	Initial 1977 à 1979 incl.
1310-2231	MARCHÉ M.M. INC. ..... *M.M. MARKET INC.*	Montréal	30 03 1962	1975 à 1979 incl.
1274-9594	MARCHÉ R MAYRAND (MONTRÉAL-NORD) LTÉE	9280, Sherbrooke est, Montréal	03 04 1968	1975 à 1979 incl.
1274-2920	MARJER HOLDINGS LTD.	Montréal	08 05 1969	1975 à 1979 incl.
1200-1145	T. MASSICOTTE INC.	Montréal	01 10 1969	1975 à 1979 incl.
1293-5490	MAVERICK INVESTMENTS INC.	1871, St-Louis, ch. 38, St-Laurent	08 10 1969	1975 à 1979 incl.
1274-9537	MAYFORT PUBLISHING INC.	Montréal	20 06 1969	1975 à 1979 incl.
1351-7040	MINES & EXPLORATION C.S.R. LTÉE .. *C.S.R. MINING & EXPLORATION LTD.*	1980, rue Sherbrooke ouest, ch. 200, Montréal	23 01 1974	1975 à 1979 incl.
1258-1716	LES MINES EXCALIBUR LIMITÉE ..... (Libre de responsabilité personnelle) *EXCALIBUR MINES LIMITED (No personal liability)*	Montréal	14 02 1969	1975 à 1979 incl.
1336-7040	LES MINES MAUBÈCHE INC. ..... *SANDPIPER MINES INC.*	Montréal	21 02 1973	1975 à 1979 incl.
1324-3019	MONTRÉAL PLAZA INDUSTRIES INC. ..	Place Crémazie, suite 1202, Montréal	10 03 1966	1975 à 1979 incl.
1243-5921	MOTELS DU PONT JACQUES-CARTIER INC. *JACQUES CARTIER BRIDGE MOTELS INC.*	10743, Lamoureux, Montréal-Nord	16 05 1967	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1298-1486	MOUNTAIN PLAYHOUSE INC.	Montréal	16 04 1958	1975 à 1979 incl.
1347-8409	MULTIPRODEX INC.	43, Estérel, place Bonaventure, Montréal	05 11 1973	1975 à 1979 incl.
1282-1799	MUTUAL RESOURCES AND INDUSTRIES CORP.	Montréal	05 07 1971	1975 à 1979 incl.
1322-8440	NASHERY DELICATESSEN (VAN HORNE) INC.	Montréal	06 04 1964	1975 à 1979 incl.
1276-0013	NETTOYEURS 60 MINUTES LTÉE *60 MINUTE CLEANERS LTD.*	Montréal	10 02 1969	1975 à 1979 incl.
1245-1027	NORTH CHANNEL MINES LIMITED (No personal liability)	Montréal	26 01 1971	1975 à 1979 incl.
1317-8926	NORTH STAR INVESTMENTS LTD.	Montréal	17 02 1955	1975 à 1979 incl.
1298-2245	NUBONNE CONSTRUCTION LTÉE	4726, avenue Carlton, Montréal	11 02 1966	1975 à 1979 incl.
1278-8238	PAPAS BUILDING SERVICES LTD.	Montréal	01 10 1970	1975 à 1979 incl.
1344-5655	PIÈCES & ACCESSOIRES DE CAMION NICO INC. *NICO TRUCK PARTS & EQUIPMENT INC.*	Montréal	26 10 1973	1975 à 1979 incl.
1367-4866	PLACEMENTS BERONEL INC.	50, place Crémazie, ch. 921, Montréal	27 03 1974	1975 à 1979 incl.
1238-4426	LES PLACEMENTS BERTRAND LANGLOIS LTÉE	997, rue St-Louis, Terrebonne	17 10 1969	1975 à 1979 incl.
1246-5290	LES PLACEMENTS C. I. M. LTÉE *C. I. M. INVESTMENTS LTD.*	1695, avenue Woodland, Montréal	12 08 1969	1975 à 1979 incl.
1329-8468	LES PLACEMENTS DYNASCO LTÉE *DYNASCO INVESTMENTS LTD.*	Montréal	10 05 1973	1975 à 1979 incl.
1331-7045	LES PLACEMENTS GALBERT INC. *GALBERT INVESTMENTS INC.*	360, rue St-Jacques, suite 1606, Montréal	10 04 1973	1975 à 1979 incl.
1274-7960	PLACEMENTS MATTON INC.	47 A, rue du Roi, Sorel (Richelieu)	16 02 1970	1975 à 1979 incl.
1331-2202	LES PLACEMENTS MIRADUN INC. *MIRADUN INVESTMENT INC.*	1215, Hickon, Verdun	27 04 1973	1978 et 1979
1330-0868	LES PLACEMENTS R & L LTÉE *R & L INVESTMENTS LTD.*	500, place d'Armes, suite 1200, Montréal	09 05 1973	1975 à 1979 incl.
1332-3597	LES PLACEMENTS RYJO INC.	360, rue St-Jacques, suite 1606, Montréal	05 07 1973	1975 à 1979 incl.
1273-9868	LES PLACEMENTS ST-MARC INC.	50, place Crémazie, bureau 1009, Montréal	06 05 1971	1975 à 1979 incl.
1335-9765	LES PLACEMENTS STETSON (QUÉBEC) LTÉE *STETSON INVESTMENT (QUÉBEC) LTD.*	Montréal	12 02 1973	1975 à 1979 incl.
1367-3850	PLAQUES LITHOGRAPHIQUES LAVAL LTÉE *LAVAL LITHOGRAPHIC PLATES LTD.*	261, rue St-Jacques, ch. 610, Montréal	22 03 1974	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1367-7646	POMEROY ET FILS LTÉE *POMEROY & SONS LTD.*	4141, Sherbrooke ouest, ch. 305, Westmount	10 04 1974	1975 à 1979 incl.
1264-7285	PRODUCTIONS GUY POTHIER INC.	858, rue Marian, Montréal	26 01 1970	1975 à 1979 incl.
1353-6354	PRODUITS DE BEAUTÉ NICOLE INC.	Laval (Île-Jésus)	26 03 1969	1975 à 1979 incl.
1299-0289	PROFESSIONAL REALTY CONSTRUCTION CO. LTD.	Montréal	06 11 1959	1975 à 1979 incl.
1233-3571	Q.A.P.S. LTD.	Montréal	31 07 1969	1975 à 1979 incl.
1253-6215	QUADREX DIVERSIFIED CORP.	50, place Crémazie, suite 613, Montréal	28 10 1969	1975 à 1979 incl.
1281-6450	RAVENWAY INVESTMENTS INC.	Montréal	22 07 1969	1975 à 1979 incl.
1334-5673	RÉSIDENCE CHÂTEAU INC. *CASTLE RESIDENCE INC.*	7705, rue de l'Acadie, suite 101, Montréal	12 02 1973	1975 à 1979 incl.
1238-7940	RESTAURANT BIENVENUE (ST-BRUNO) INC.	St-Bruno-de-Montarville, (Montréal)	10 07 1970	1975 à 1979 incl.
1322-7871	ROSITA & DENO SOCIAL DANCE STUDIOS INC.	Montréal	14 04 1958	1975 à 1979 incl.
1318-3728	«S P A» CANADIEN INC. *CANADIAN «S P A» INC.*	Montréal	22 11 1965	1975 à 1979 incl.
1264-5073	S.W.G. (QUÉBEC) LTÉE *S.W.G. (QUÉBEC) LTD.*	2055, rue Peel, ch. 400, Montréal	03 09 1968	1976 à 1979 incl.
1326-9493	ST. LEONARD LEASING CORPORATION	St-Léonard (Montréal)	21 12 1964	1975 à 1979 incl.
1271-4887	STE-ROSE NETTOYEURS & BLANCHISSEURS (1969) LTÉE *STE-ROSE CLEANERS & LAUNDERERS (1969) LTD.*	Montréal	24 11 1969	1975 à 1979 incl.
1233-1039	SAN ANTONIO INVESTMENTS INC.	7011, rue St-Denis, Montréal	03 05 1961	1975 à 1979 incl.
1258-4082	SANDEL EXPLORATIONS LIMITED (No personal liability)	800, boul. Dorchester ouest, Bur. 2610, Montréal	02 08 1971	1975 à 1979 incl.
1324-4736	SANS SOUCI REALTY CORP.	Montréal	20 04 1959	1975 à 1979 incl.
1284-2571	SIENA CONSTRUCTION LTÉE	5267, rue Séville, Montréal-Nord	18 08 1967	1975 à 1979 incl.
1327-5631	SIMONE IRON CORPORATION (N. P. L.)	Montréal	16 09 1957	1975 à 1979 incl.
1278-6463	SOCIÉTÉ DE GESTION LE PACTOLE LTÉE *PACTOLE HOLDING LTD*	200, St-Jacques ouest, Montréal	31 05 1965	1975 à 1979 incl.
1328-2355	LA SOCIÉTÉ DES INVESTISSEMENTS BERNICO LTÉE *BERNICO INVESTMENTS SOCIETY LTD.*	Montréal	26 03 1971	1975 à 1979 incl.
1284-7240	SOMULT INC.	4300, Jean-Talon ouest, Montréal	23 04 1970	1975 à 1979 incl.
1247-1538	LES SPÉCIALITÉS R. CLAVET INC.	Rimouski	13 01 1964	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1285-1291	STARK REALTIES INC.	5787, Westluke, Côte-St-Luc	11 01 1965	1975 à 1979 incl.
1285-3123	STURDY REALTY CORP.	Montréal	20 05 1970	1975 à 1979 incl.
1327-7868	SYNDICAT LAFONTAINE LTÉE *LAFONTAINE SYNDICATE LTD.*	Hull	06 02 1963	1975 à 1979 incl.
1272-7467	LES SYSTÈMES DE CONSTRUCTION REVINCO INC. *REVINCO CONSTRUCTION SYSTEMS INC.*	5184, avenue Trans Island, Montréal	09 06 1969	1975 à 1979 incl.
1286-3460	TOUCHETTE & ROY LTÉE	774, Antoine-Brodeur, Boucherville (Chambly)	31 07 1969	1975 à 1979 incl.
1328-4310	TOURS ASSOCIATES INC.	Montréal	01 09 1970	1975 à 1979 incl.
1259-6003	TRANSACT FINANCE CORPORATION	1250, Alexander, Montréal	14 05 1959	1975 à 1979 incl.
1286-5416	TRANSILVANIA CREDIT HOUSE INC.	Montréal	23 01 1970	1975 à 1979 incl.
1368-0467	NICOLE TREMBLAY DESIGN INC. *DESIGN NICOLE TREMBLAY INC.*	Montréal	01 05 1974	1975 à 1979 incl.
1326-4049	TRIDENT FISH COMPANY LTD.	Montréal	03 03 1964	1975 à 1979 incl.
1286-9269	UNITEMP LTD.	Montréal	05 05 1972	1975 à 1979 incl.
1274-3209	UNIVERSAL MARKETING INC.	5581, Clanranald, Montréal	16 01 1968	1975 à 1979 incl.
1289-0224	VULCAN HOLDINGS INC.	5881, rue Sherbrooke ouest, Montréal	18 11 1964	1975 à 1979 incl.
1287-6587	WESTMOUNT CAR WASH LTD.	4428, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	17 03 1970	1975 à 1979 incl.

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ASSOCIATION MONTRÉALAISE DE JELSI 1268-3371	80 06 17	Aucune
LA GARDE DOLLARD DES ORMEAUX DE NOTRE-DAME DE BELLERIVE INC. 1581-4072	80 07 03	Aucune
LA POUDRERIE INC. 1280-5982	80 06 06	Aucune
REVUE POSSIBLES 1472-8406	80 06 25	Aucune
WESTMINSTER PARK COMMUNITY ASSOCIATION 1471-5817	80 05 22	Aucune

7920-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-51799
M-303524-108-D

LES ENTREPRISES P.A. BONNEAU LTÉE
150, St-Édouard
Saint-Simon, QC
J0H 1Y0

La requérante qui détient le permis suivant:

1. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - réfrigération

1. De St-Simon à la frontière Québec–Ontario à destination de tous les points d'Ontario et retour avec marchandises refusées.

2. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - réfrigération

2. De St-Simon à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick à destination de tous les points du Nouveau-Brunswick et retour avec marchandises refusées.

3. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - réfrigération

3. De St-Simon à la frontière Québec–États-Unis à destination de tous les points des États-Unis et retour avec marchandises refusées.

4. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - réfrigération - corridor

4. De St-Simon à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) corridor à travers l'Ontario, à destination des États-Unis ou les autres provinces du Canada.

Dans tous les cas, pour le transport, par camion muni de rails permanents lesquels vont se raccorder aux rails de l'entrepôt de l'expéditrice, de viande de porc, de boeuf et de veau, transportée en carcasse ou en coupes dans des boîtes pour le compte de Salaison Olympia.

Restrictions:

a) Le transport ne pourra se faire qu'au moyen d'équipement réfrigéré ou permettant de conserver une température contrôlée.

b) Les rails de la remorque doivent être installés en permanence.

c) Ce permis ne sera valide qu'en autant que la requérante sera contrôlée par P.A. Bonneau Inc. et/ou P.A. Bonneau qui contrôle un tiers des actions de l'expéditrice.

Le requérant demande le permis suivant:

Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat - réfrigération

De St-Simon, comté de St-Hyacinthe aux endroits situés dans un rayon de 250 milles de ces endroits, pour le transport de viande de porc, de boeuf et de veau, transportée en carcasses ou en coupes dans des boîtes pour le compte de Salaison Olympia.

Restrictions:

a) Le transport ne pourra se faire qu'au moyen d'équipement réfrigéré ou permettant de conserver une température contrôlée.

b) Les rails de la remorque doivent être installés en permanence.

c) Ce permis ne sera valide qu'en autant que la requérante sera contrôlée par P.A. Bonneau Inc. et/ou P.A. Bonneau qui contrôle un tiers des actions de l'expéditrice.

Rôle M-80-51800
M-300402-103-D
(5348-V)

TANNAHILL TRANSPORT LTÉE
Allan's Corner
Ormstown, QC
J0S 1K0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Clause 1: Transport restreint - longue distance - territoire - contrat

De tout point à tout autre point situé dans la province de Québec, pour le transport de sous-produits et de résidus originant des industries du breuvage et de l'alimentation, des fabricants de moulée et des industries forestières, pour le compte de Les Sous-Produits Enerpro Ltée;

Clause 2: Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Ormstown et de Montréal, QC à la frontière Québec–États-Unis (tous ports de sortie), pour le transport de sous-produits alimentaires, des fabricants de moulée et des industries forestières à destination des points situés dans les États de New York, Vermont, New Hampshire, Michigan, Maine, Massachusetts et Pennsylvanie, et retour, pour le compte de Les Sous-Produits Enerpro Ltée;

Droit additionnel:

En donnant le service ci-joint, la requérante, aura le droit de desservir les entrepôts de Les Sous-Produits Enerpro Ltée situés dans la province de Québec en dehors du rayon de cueillette de 5 milles de Ormstown.

Clause 3: Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal et de Ormstown à la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport à destination de tous les points de l'Ontario de sous-produits des industries alimentaires, des fabricants de moulée ainsi que des industries forestières, et retour, pour le compte de Les Produits Enerpro Ltée;

Droit additionnel:

En donnant le service ci-joint, la requérante, aura le droit de desservir les entrepôts de Les Sous-Produits Enerpro Ltée, situés dans la province de Québec en dehors du rayon de cueillette de 5 milles de Ormstown.

Clause 4: Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Ormstown et de Montréal à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à destination des points situés dans les États du Michigan, New York et Pennsylvanie aux États-Unis, en transit dans la province d'Ontario, pour le transport de sous-produits de produits alimentaires, des fabricants de moulée et des industries forestières, et retour, pour le compte de Les Sous-Produits Enerpro Ltée;

Droit additionnel:

En donnant le service ci-joint, la requérante aura le droit de desservir les entrepôts de Les Sous-Produits Enerpro Ltée, situés dans la province de Québec en dehors du rayon de cueillette de 5 milles de Ormstown.

Conditions:

1. Le service autorisé par les clauses 1, 2, 3 et 4 ci-dessus, sera donné en utilisant des remorques-bascules ou des semi-remorques-bascules munies d'un mécanisme de soufflerie;

2. Dans le cas des services autorisés par les clauses 1, 2, 3 et 4 ci-dessus, la requérante aura le droit d'utiliser des remorques-bascules, des semi-remorques-bascules, dans les deux cas munies d'un mécanisme de soufflerie, ainsi que des remorques-citernes et des semi-remorques-citernes appartenant, dans les deux cas, ou en possession légale de l'expéditrice Les Sous-Produits Enerpro Ltée.

Rôle M-80-51803
M-305193-101-D

TOURANGEAU TRANSPORT INC.

3260, de Musset
Mascouche, QC
J0N 1C0

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - citerne

Du Montréal métropolitain à toutes les localités situées dans un rayon de deux cents (200) milles de ladite ville pour le transport des produits pétroliers liquides en général.

Restriction:

Le service sera opéré avec des citernes de capacité maximale de 4 500 gallons.

Rôle M-80-51804
M-305109-104-D

TRANSPORT BOUGIE LIMITÉE
BOUGIE TRANSPORT LIMITED

Air Cargo Building no 1
Aéroport international de Dorval
Montréal, QC

La requérante, détentrice du permis M-303306, dont la clause 1 se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

Des Laboratoires pharmaceutiques de Montréal et du Laboratoire pharmaceutique Rougier de Chambly, pour le transport de colis destinés aux pharmacies, hôpitaux, cliniques médicales et médecins-vétérinaires à St-Sulpice, St-Gérard-Magella, St-Roch, St-Jacques, St-Paul de Joliette, Crabtree, Lanoraie, Joliette, St-Thomas, St-Joseph, Ste-Élizabeth, Berthierville, St-Cuthbert, St-Norbert, St-Barthélémy, St-Viateur, Maskinongé, Louiseville, Yamachiche, St-Léon, Trois-Rivières et retour avec les colis refusés ainsi que les matières d'analyse ou autres destinées auxdits laboratoires pharmaceutiques de Montréal et de Chambly.

s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que le permis se lise dorénavant comme suit:

Transport restreint - longue distance route restreinte

Des Laboratoires pharmaceutiques de Montréal et du Laboratoire pharmaceutique Rougier de Chambly, pour le transport de colis destinés aux pharmacies, hôpitaux, cliniques médicales et médecins vétérinaires à St-Sulpice, St-Gérard-Magella, St-Roch, St-Jacques, St-Paul de Joliette, Crabtree, Lanoraie, Joliette, St-Thomas, St-Joseph, Ste-Élizabeth, Berthierville, St-Cuthbert, St-Norbert, St-Barthélémy, St-Viateur, Maskinongé, Louiseville, Yamachiche, St-Léon, Trois-Rivières, Shawinigan et retour avec les colis refusés ainsi que les matières d'analyse ou autres destinées auxdits laboratoires pharmaceutiques de Montréal et de Chambly.

Rôle M-80-51807
M-302930-102-D

J. LOGAN KERR LIMITED

1321, Riverside
Timmins, Ontario
Au Québec:
Parenteau & Ass.
1030, rue Cherrier, suite 210
Montréal, QC
H2L 1H9

La requérante, détentrice du permis M-302930, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que les clauses *a*), *b*) et *c*) et son permis soient opérés comme étant agent de Atlas Van Lines (Canada) Ltd au lieu de North American Van Lines Canada Ltd.

Rôle M-80-53514-4
M-100684-110-D
C.T.C.U.M.
159, rue St-Antoine ouest
Suite 919
Montréal, QC
H2Z 1H3
Adjudicataire
M-100178-101-D
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
3737, rue Sherbrooke est
Montréal, QC
H1Y 3B3
Adjudicatrice

Le requérant-adjudicataire se conformant aux dispositions de l'article 11.289.6 du Règlement no 11, demande l'approbation des taux de transport intégré pour l'année 1978-79 suivant le contrat intervenu entre les parties:

Quelque 184 élèves, pour un montant de 45,00 $ annuellement par laissez-passer en circulation, plus un montant de 1,50 $ pour couvrir le coût d'impression de chacun desdits laissez-passer.

Rôle M-80-53515-1
M-000614-101-D
LES SERVICES D'AUTOBUS LÉGER CARIGNAN INC.
22, rue Crabtree
Windsor, (Richmond) QC
J1S 1T7
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, détentrice du contrat scolaire du no M100533, l'autorisation d'offrir le service de transports suivant:

Transport d'écoliers à l'heure du dîner seulement, résidant dans Windsor, Greenlay, St-Claude et fréquentant l'école de Tourne-Sol et retour.

Ce service est réservé exclusivement au transport d'enfants à l'heure du dîner, de leur résidence à l'école polyvalente Tournesol, rue St-Georges, Windsor.

Rôle M-80-53516-9
M-000614-102-D
LES SERVICES D'AUTOBUS LÉGER CARIGNAN INC.
22, rue Crabtree
Windsor, (Richmond) QC
J1S 1T7
Requérante

Transport saisonnier, catégorie Économique:

La requérante s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer des voyages pour le compte du service des loisirs de Windsor. Il s'agit de transport de clubs de baseball, hockey, natation, patin artistique, soccer et scouts, entre autres groupes sportifs selon cédules déposées. Les endroits concernés pour ces transports se regroupent dans un rayon circulaire de deux cents milles de la municipalité de Windsor.

Rôle M-80-53518-5
M-601277 101 D
LOCATION DAVID INC.
1192, rue Dufferin
R.R. no 5
Granby, QC
J2G 8C9
Requérante

La requérante, Location David Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de pouvoir louer à court et à long termes des véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) pour le public en général.

Rôle M-80-53521-9
M-000404-102-D
TRANSPORT JANETTE
(Pelletier, Jeannette)
3260, B, Legendre
Montréal, QC
H1Z 1P1
Requérante

Transport saisonnier - catégorie Économique

Transport d'enfants de 3 à 6 ans demeurant dans Montréal-Nord, Rosemont et St-Léonard et fréquentant l'école Le Petit Royaume Enrg. située au 7757-61, rue Louis-Hébert, montréal, QC et retour.

Rôle M-80-53525-0
M-100599-102-D
LES AUTOBUS GAUDREAULT INC.
540, Visitation
St-Charles Boromé, QC
J6E 4P3
Requérante-adjudicataire
M-100034-102-D
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE
333, rue Sir-Mathias-Tellier, C.P. 220
Joliette, QC
J6E 6E6
Requérante-adjudicatrice

Les requérantes se conformant aux dispositions de l'article 11.289.7 du Règlement 11 demandent l'approbation des taux de transport intégré pour l'année 1979-80 suivant le contrat intervenu entre les parties:

Quelque 375 élèves, pour un montant de 108,00 $ annuellement par laissez-passer en circulation.

Rôle M-80-53529-2
M-302707-102-D
(25084-V)
PIKE'S LIMITED
P.O. Box 215
Stephenville, Newfoundland
Au Québec:
2020, Université, suite 1738
Montréal, QC
H3A 2A5

La requérante, détentrice du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De la Frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à destination de Montréal, et retour, pour le transport de poissons et de crustacés frais et surgelés par équipement isotherme, pour le compte de Central Foods Limited.
(origine de la marchandise: Stephenville, Terre-Neuve).
Restrictions:
1. Ce permis sera opéré en conjonction avec le permis X-991 émis par la province de Nouvelle-Écosse; le certificat no 101 émis par la province de Terre-Neuve; le permis SX-1194 émis par la province du Nouveau-Brunswick; et le permis X-7316 émis par la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.
2. Cette clause ne demeurera valide que tant et aussi longtemps que les deux compagnies demeureront sous le même contrôle.
désire le modifier de la façon suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - isothermes et citernes
De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) et de la frontière Québec–Maine (US) (tous ports d'entrée) à tous les points au Québec, et retour avec marchandises refusées ou endommagées, pour le transport de poisson salé, frais et/ou surgelé par véhicules isothermes et également pour le transport d'huile de poisson par véhicules-citernes. (Origine de la marchandise: tous les points de la province de Terre-Neuve).
et ajouter la clause suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - isotherme
Montréal et de tous les points situés dans un rayon de 500 milles des limites d'icelle à tous les points situés à Terre-Neuve via la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), pour le transport de produits alimentaires par véhicules isothermes pour le compte de Central Foods Ltd. et Central Dairies Ltd.
Restriction:
1. Ces permis devront être opérés conjointement avec les permis octroyés par les juridictions compétentes.

Rôle M-80-53530-O
M-30003-424-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC
1259, rue Berri, suite 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
Augmentation des taux de ferroutage tarif 22-A: 9%
Nous demandons que cette augmentation soit en vigueur dans le plus bref délai possible et ce en vertu du Règlement 2H section 2.58.1.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53531-8
M-30003 425-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, no 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux
La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.
Demande urgente de modification de taux
Tarif 6-B
Item 112 - page 100
Annuler les zones
Item 40 - page 62
Annuler les zones
Item 30 - liste d'exceptions
Pages 48 à 58 inclusivement
Annuler toutes ces pages
Tarif 6-C
Nouvel item
Item 40 et 112
Annuler ces deux pages de zones. Voir page 46 - item 30 pour zones à appliquer.
Tarif Spécial no 10
Amender les taux pour refléter environ l'augmentation de 9% accordée par la Commission.
Tarif 15-D
Item 157
Ajouter à la section Forestville les municipalités des groupes A et B de la page 50. Ajouter à la section Bersimis-Ouest les municipalités des groupes C et D de la page 50. Amender tous les minimums par envoi.
Item 179

Ajouter à la section Forestville les municipalités des groupes A et B de la page 50. Ajouter à la section Bersimis-Ouest les municipalités des groupes C et D de la page 50. Ajouter une section avec taux à destination de La Malbaie, Clermont et une section à destination de Baie-St-Paul.

Tarif 30-A

Item 2151 - cédule 2010

Nouvel item et nouvelle cédule

Item 5015

Ajouter à la description, bonbons et confiseries. Amender les taux selon les clés de base.

Item 3105 - cédule 3165

Nouvel item et nouvelle cédule

Item 5040 pages 505 et 506

Annuler cet item et les zones s'y rattachant (voir Tarif 6-C) ainsi que les taux publiés aux cédules 5005 et 5010.

Tarif 60-A

Item 550

Il est demandé qu'à cet item de groupe C-50 à 70 milles seulement ne soit pas sujet à l'augmentation de 4% S.O.G. no 56.

Tarif 70-B

Item 447

Nouvel item

Tarif 75-A

Item 3310 - cédule 1670

Il est demandé que les taux publiés à cet item ne soient pas sujets au S.O.G. 56 soit 4%.

Tarif 80-A

Item 1262

Ajouter une section à destination de Donnacona

Item 1521

Ajouter une section entre Donnacona et Québec

Item 1480

Re-installer la section Donnacona à Montréal

Item 3600

Nouvel item

Tarif 100-C

Annuler à la référence Ⓜ publiée à la page 430-B: Ste-Agathe-de-Lotbinière.

Tarif 101-E

Item 603 - cédules 5645 - 5650 - 5655 - 7695

Nouvel item et nouvelles cédules

Item 15065 - cédules 15045

Ajouter une section de Trois-Rivières à Hull

Item 1511 - cédule 7725

Nouvel item et nouvelle cédule

Item 362 - cédules 7740 et 7755

Nouvel item et nouvelles cédules

Item 4298 - cédules 1825 - 1860

Ajouter une section pour taux F.A.K. Ajouter une section en provenance de Québec avec taux pour trois catégories d'expéditions. Les cédules 1825 et 1860 sont de nouvelles cédules.

Item 130 - cédules 90 - 95 - 100

Annuler cet item et les taux publiés à ces cédules

Division des revenus pour trafic international

Item 50

Amender le minimum de 44 000 lb à 40 000 lb à la section Montréal/Crabtree.

Contrat à taux convenus no 30

Établir un contrat à taux convenus no 30

Entre Letarte Transport Ltd. et Celanese Canada Inc. pour le transport de:

a) Tissus et produits finis

b) Marchandises générales de produits bruts en provenance de Drummondville et destinées à leurs succursales et clients situés dans un rayon de 100 milles.

1. Taux entre Drummondville et Montréal pour distribution 150,00 $ par voyage aller-retour.

2. Taux entre Drummondville et leurs succursales ou clients dans le rayon de 100 milles 0,62 $ cwt min. 24 000 lb (Voir contrat ci-attaché pour détails).

Contrat à taux convenus no 21

Amender les taux existants de contrat à taux convenus no 21

Que les nouveaux taux soient en vigueur le 1er juillet 1980 avec l'approbation de la Commission (Voir contrat ci-attaché).

Contrat à taux convenus no 10

Nous déposons une formule ci-attachée acceptée par les parties concernées pour établir les nouveaux taux de ce contrat pour les années 1981 et 1982 en janvier et juillet de chaque année.

Supplément Interim

Michel Transport no 1887

Clause *ww*

Il est demandé de retirer le mot contrat à cette clause du permis.

Une section de Chambly à Victoriaville sera ajoutée à l'item 1720 aux mêmes taux que la cédule 2830 du tarif 101-E (Montréal soit: 1,83 — 5 000 lb
1,44 — 10 000 lb
0,93 — 20 000 lb
0,69 — 30 000 lb
0,61 — 40 000 lb
0,58 — 50 000 lb
0,50 — 60 000 lb

Clause *j - j - j*

Amender les taux de cette clause

Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53543-3
M-601278-101-D
AUTOMOBILES RÉJEAN LAPORTE LTÉE.
1881, rue Principale
St-Norbert
(Berthier) QC
J0K 3C0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivants:

1. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales).

2. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour ses clients qui attendent une voiture neuve ou dont leur véhicule est en réparation au: 1881, rue Principale, St-Norbert, comté de Berthier, QC J0K 3C0.

Rôle M-80-53544-1
M-30006-212-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif

Tarif 566-J

(Tarif de classe)

Addition aux clés de base 3182G, 3206G et 5967G

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 4 août 1980 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53546-4
M-601227-104-D
LES LOCATIONS ALABRY LTÉE
313, François-Séguin
Boucherville, QC
J4B 1L6
Requérante

La requérante détentrice du permis de location de véhicules-moteurs portant le numéro M-601227, autorisant de fournir les services suivants: location à court terme de véhicules-moteurs de promenage âgés de deux (2) ans et plus, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à changer l'adresse de sa place d'affaires.

Ancienne adresse: 313, François-Séguin, Boucherville, QC

Nouvelle adresse: 11695 – 4e Avenue, Rivière-des-Prairies, Montréal, QC

Rôle M-80-53547-4
M-601227-102-D
LES LOCATIONS ALABRY LTÉE
313, François-Séguin
Boucherville, QC
J4B 1L6
Requérante

Les locations Alabry Ltée, 313, François-Séguin, Boucherville, QC, s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service de location suivant:

«Location à long terme de véhicules de promenade, familiale et 4 × 4.»

Rôle M-80-53551-6
M-508861-102-D
LEMOINE, LUC
Rang 8
Ste-Rose de Poularies
(Abitibi-Ouest) QC
J0Z 3E0
Requérante-cessionnaire
M-504654-101-D
LESSARD, ERNEST
R.R. no 2
Granada, Rouyn-Noranda
(Témiscamingue) QC
J9X 5B8
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-504654 D-001 à Lemoine, Luc pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-80-53552-4
M-305092-103-D
SANTERRE, ANDRÉ
637, Curé-Cloutier
Terrebonne, QC
J6W 2B2
Voiturier-remorqueur
M-300001-143-D
INTER CITÉ TRANSPORT LTÉE
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Inter Cité Transport Ltée, détentrice du permis M-300001 (4-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-53553-2
M-305237-101-D
GAUCHER, CLAUDE
199, rue Payette
Ville Le Gardeur, QC
J5Z 2R4
Voiturier-remorqueur
M-300001-140-D
INTER CITÉ TRANSPORT LTÉE
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Inter Cité Transport Ltée, détentrice du permis M-300001 (4-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-53555-7
M-504529-102-D
LEVERT TRANSPORT INC.
64, de l'Église, C.P. 39
Lac-Carré, St-Faustin
(Terrebonne) QC
J0T 1J0

La requérante est détentrice du permis no M-504529-006.

Dans une lettre en date du 26 juin 1980 et reçue le 27 juin 1980, la requérante demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir dans la région 08.

Rôle M-80-53557-3
M-305107-103-D

CAMIONNAGE BELL INC.

1435, rue Island
Montréal, QC
H3K 2N7
Voiturier-remorqueur
M-305113-103-D

CAMIONNAGE INTRA-QUÉBEC INC.

1435, rue Island
Montréal, QC
H3K 2N7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande respectueusement à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - Contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Camionnage Intra-Québec Inc., détentrice du permis numéro M-305113.

Ce service sera effectué selon le permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-53558-1
M-305231-102-D

M. DUCHARME TRANSIT LTÉE

80, Turcot
Auteuil, Laval, QC
H7K 2K8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Fabreville à la frontière Québec/États-Unis (tout port d'entrée) pour le transport de bois ne tombant pas sous le coup du Règlement 12, pour le compte de Barvi Ltée, et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.

Points de destinations aux États-Unis: New Jersey, New York, Maryland, Virginie, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, Wisconsin, Illinois et Indiana.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec/États-Unis (tout port d'entrée) à Longueuil pour le transport de bois de placage (veneer) pour le compte de General Woods & Veneers Limited, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Points d'origine aux États-Unis: New York, New Jersey, Virginie, Caroline du Nord, Pennsylvanie, Michigan, Wisconsin et Illinois.

Rôle M-80-53566-4
M-30003-416-DT

BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.

1259, rue Berri, no 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:

Demande urgente de modification de taux

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Demande urgente de modification de taux

Tarif 20
Item 27
Nouvel item.
Tarif 75-A
Item 2090 - cédule 1885
Ajouter des taux pour 45 000 lb et 50 000 lb et ces deux pesanteurs sont P.T.L.
Item 893 - cédule 1870
Nouvel item et nouvelle cédule
Tarif 80-A
Item 2050
Ajouter à la section La Tuque à Grand-Mère et Shawinigan des taux pour 45 000 lb et 50 000 lb.
Tarif 100-C

Amender la clé de base entre Joliette et Aston-Jonction de 68 à 59. Amender la liste d'exception pour les appareils et matériel de photographie de 200 à F.A.K. Amender la liste d'exception pour les pare-brise seulement au taux F.A.K. applicable aux six (6) comptes de la Gaspésie seulement. Annuler l'exception 90% du taux F.A.K. pour câble et fil et retour des tourets vides avec notation, voir tarif 75-A et 101-C.

Règlement 247 - français et anglais

Augmenter les frais minimums de 4,65 $ à 5,00 $. Ajouter un paragraphe pour frais additionnels par photo et minimum pour documents.

Tarif 101-E
Item 1112 - cédule 7470
Nouvel item et nouvelle cédule
Tarif 400-A
Item 3050 - page 67
Ajouter une section pour taux par conteneur sur roues
Item 3040 et 3045
Nouvel item
Action Indépendante no 43

Établir une action indépendante pour pièces d'automobiles de toutes les municipalités du Québec à Ste-Thérèse.
Supplément Interim
Urgel Charette Transport Ltée no 1844
Clause *b*)
Ajouter une référence à l'effet de transport de conserves entre Ste-Martine et St-Rémi.
Overnite Express Ltd no 1852
Clause *f*)
Amender les taux (voir annexe page 3-A).
Clauses *e*) et *g*)
Déposer les taux de contrat pour le compte de Canadian International Paper Company et filliales (contrats ci-attachés).
Clause *p*)
Amender le taux de contrat par voyage aller et retour pour le compte de Canadian Pacific Express Co. (contrat ci-attaché).
Clause *w*)
Déposer le contrat avec Consolidated Pontiac Inc. et Consolidated Bathurst Ltd (contrat ci-attaché).
Les Transport de la Baie d'Hudson Inc no 2124
Clause *e*)
Ajouter deux paragraphes pour l'usage exclusif de la remorque et pour livraison hors route régulière.
Transport Champlain Express Inc. no 1898
Clause *r*)
Annuler le mot contrat à cette clause et ajouter des droits additionnels selon la décision no MCR-5979TF de la Commission. Publier des taux à cette clause.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53567-2
M-305238-102-D
DÉSILET, PIERRE
5760, Roi-René
Ville d'Anjou, QC
H1K 3E7
Voiturier-remorqueur
M-300001-145-D
INTER CITÉ TRANSPORT LTÉE
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions règlementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Inter Cité Transport Ltée, détentrice du permis M-300001, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-53568-0
M-305235-102-D
F.E.A.D. TRANSPORT CO. LTD
50, rue Labelle
St-Jean-d'Iberville, QC
J3B 5H4
Voiturier-remorqueur
M-300001-139-D
INTER CITÉ TRANSPORT LTÉE
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint - remorquage seulement - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Inter Cité Transport Ltée, détentrice du permis M-300001, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-53569-0
M-305094-103-D
BLONDIN, CLAUDE
48, Bellerose
Vimont, Laval, QC
H7K 1S4
Voiturier-remorqueur
M-300238-291-D
LES TRANSPORTS PROVOST INC.
PROVOST CARTAGE INC.
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
M-300001-147-D
INTER CITÉ TRANSPORT LTÉE
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4
Voituriers-rouliers

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, des requérantes conjointes: Les Transports Provost Inc. et Inter Cité Transport Ltée, détentrices des permis M-300238 et M-300001, qui agiront comme voituriers-rouliers.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses des permis des rouliers.

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-53577-1
M-509625-101-D
COLETTE, ANDRÉ
390, côte St-Jean
St-Roch-sur-Richelieu
(Richelieu) QC
J0L 2M0
Requérant-cessionnaire
M-508544-103-D
COLLETTE, CLAUDE
909, côte St-Jean
St-Roch-sur-Richelieu
(Richelieu) QC
J0L 2M0
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-508544-D-002 à Collette, André pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Rôle M-80-53581-3
M-509643-101-D
HAMELIN, ALPHONSE
Rangs 5 et 6
Évain
(Témiscamingue) QC
J0Z 1Y0
Requérant-cessionnaire
M-505892-101-D
THIBODEAU, ERNEST
R.R. no 2
Bellecombe
(Témiscamingue) QC
J0Z 1K0
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-505892 D-001 à Hamelin, Alphonse pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle Q-80-22126
Q-301,922-103-D
MARTIAL POTVIN INC.
910, rang St-Louis
La Baie
(Chicoutimi) QC
G7B 3N8

Amendement à la requête Q-80-22126:
Requête originale (*G.O.* no 52, page 10690, date 29-12-79)

Demande de modification de permis, clause additionnelle:

La requérante, Martial Potvin Inc. s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin de modifier sa requête qui se lit actuellement comme suit:

La requérante, Martial Potvin Inc., s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon

De l'aéroport de Bagotville à tous les points situés dans un rayon de 200 km dudit aéroport et retour, pour le transport de colis ayant un poids maximum de 20 kg par unité et un poids maximum de 100 kg par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire;

pour qu'elle se lise désormais comme suit:

La requérante, Martial Potvin Inc., s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire

De tous points à tous points situés dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux-provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean et Chicoutimi, pour le transport de colis ayant un poids maximum de 20 kg par unité et un poids maximum de 100 kg par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire.

Amendement à la requête en date du 13 mai 1980 (*G.O.* no 24, page 6904, date 14-06-80)

Restriction:

La détentrice ne sera autorisé qu'à utiliser des camions d'une capacité maximum de deux (2) tonnes.

Amendement à la requête en date du 3 juillet 1980; publication à la demande du procureur.

La requérante, Martial Potvin Inc., s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin de modifier sa requête portant le numéro de rôle Q-22126 pour qu'elle se lise désormais comme suit:

1. Transport restreint - service local

Ville de La Baie et cinq (5) milles pour le transport de colis ayant un poids maximum de vingt (20 kilogrammes par unité et un poids maximum de cent (100) kilogrammes par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire;

2. Transport restreint - longue distance - territoire

De tout point à tout point situé dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux-provinciaux du Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi et Jonquière, pour le transport de colis ayant un poids maximum de vingt (20) kilogrammes par unité et un poids maximum de cent (100) kilogrammes par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire;

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte

À ville de La Baie de Québec et retour pour le transport de colis ayant un poids maximum de vingt (20) kilogrammes par unité et un poids maximum de cent (100 kilogrammes par expédition d'un même expéditeur à un même consignataire;

Droit additionnel: la détentrice sera autorisée en vertu de la clause susmentionnée de son permis à faire la livraison et la cueillette à tous les points des comtés électoraux-provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi et Jonquière;

Restriction:

La détentrice ne sera autorisée, en vertu des permis susmentionnée, qu'à utiliser des véhicules ayant une capacité maximum de deux (2) tonnes.

Rôle Q-80-24057-4
Q-301408-103-D
(25645-V)

CAMILLE OUELLET ENR.

(Ouellet, Camille)
C.P. 194
St-Jean-Port-Joli
(L'Islet) QC
G0R 3G0
Voiturier-remorqueur
et
M-300238-297-D
(1930-V)

LES TRANSPORTS PROVOST INC.
PROVOST CARTAGE INC.

7887, Grenache
Ville d'Anjou
(Île-de-Montréal) QC
H1J 1C4
Voiturier-roulier

Modification de permis:

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation suivante:

Transport restreint - remorquage seulement

Transport par remorquage pour tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Les Transports Provost Inc. et ce en vertu de la clause *d*) du permis du roulier (M-300238).

Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Les requérantes conjointes demandent que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.

Rôle Q-80-24062-4
Q-000,161-101-D
(2734-A)

MARCEL MOREAU

(Moreau, Marcel)
1545, avenue Vitré
Québec, QC
G1J 3Z7

Demande de permis saisonnier:

Le requérant, Marcel Moreau demeurant an 1545, Vitré, Québec demande à la Commission des transports du Québec le permis suivant:

Classe de permis: autobus

Service:

Transport spécifique pour handicapés physiques de leur résidence au centre Cardinal Villeneuve au 2975, chemin St-Louis, Ste-Foy et le retour au domicile. Dans un arrondissement de cinquante (50) milles de ce centre.

Ce service sera donné en vertu d'un contrat du ministère de l'Éducation.

Rôle Q-80-24063-2
Q-302 109-101-D
TRANSPORT ROGER ANCTIL INC.
St-Pamphile
(L'Islet) QC
G0R 3X0

Nouvelle demande:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:

Transport restreint et spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De St-Pamphile-de-L'Islet à Québec à tous les endroits situés dans un rayon de 25 milles de Québec, de St-Pamphile-de-L'Islet à Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles de Montréal, pour le transport de bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage, pour le compte de Les Matériaux Blanchet Inc.

Rôle Q-80-24064-0
Q-302,104-101-D
LEVESQUE, ÉGIDE
1622, 1re Avenue
Québec
(Québec) QC
G1L 3L6

Nouvelle demande de permis:

Égide Levesque s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - service local - contrat

De Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité pour le transport de fleurs, plantes vertes et paniers de fruits pour le compte de Claude Fleuriste Inc. et Québec Fleuriste Inc.

N.B. La compagnie Québec Fleuriste Inc. est contrôlée à 51% par monsieur Égide Levesque.

Rôle Q-80-24065-7
Q-301,194-102-D
(23832-V)
BOULIANNE, PAUL-ANDRÉ
25, des Peupliers
Notre-Dame-de-la-Doré
(Lac-St-Jean-Ouest) QC
G0W 2J0

Demande de modification de permis, droit additionnel:

Requête en vertu de l'arrêté en conseil 3092-79 pour le transport de bois brut visé au groupe 4A.

A: Le requérant expose à la Commission des transports du Québec ce qui suit:

1. Attendu que le requérant dans le cadre du Règlement 12L a exercé son choix, conformément aux articles 12.77 et 12.78.

2. Attendu que le 15 décembre 1977 la Commission des transports du Québec confirmait ce choix par la décision QCV-09661.

3. Attendu qu'à cette époque le transport de bois brut tel que défini au groupe 4A article premier de l'arrêté en conseil 3092-79, n'était par réglementé.

4. Attendu que cette matière est maintenant réglementée par le Règlement sur le camionnage en vrac.

5. Attendu que le requérant a depuis toujours transporté cette marchandise.

6. Attendu qu'il serait grandement préjudicié s'il ne pouvait être autorisé à continuer à donner ce service au public.

7. Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter le bois brut, tel que défini au groupe 4A du Règlement sur le camionnage en vrac, aux autres matières en vrac déjà autorisées conformément au choix déjà exercé.

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

1. Accueillir la présente requête.

2. Ajouter le groupe 4A aux matières en vrac déjà autorisées, conformément au choix 12L déjà exercé.

Le tout à toutes autres conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec.

B. Le requérant demande d'ajouter également à son permis le groupe 2 pour le transport en vrac qui comprend la tourbe à gazon pour la région 2.

Rôle Q-80-24066-5
Q-302,106-101-D
B.M.C. LIMITED
91, Millidge Avenue
St-John, N.-B.
E2K 2M3
Place d'affaires:
c/o Amyot, Lesage & Ass.
55, d'Auteuil, C.P. 879
Québec, QC
G1R 4T5

Nouvelle demande de permis:

La requérante, B.M.C. Limited, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir les permis suivants:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) à Montréal et retour pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromage, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, pour le compte de Brazco Limited et Baxter Dairies Limited.

Origine: St-John, Nouveau-Brunswick, Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

2. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) à Montréal et retour pour le transport de lait et les sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, pour le compte de Braxco Limited et Baxter Dairies Limited, par véhicules isothermes.

Origine: St-John, Nouveau-Brunswick, Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

3. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - en transit - contrat

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: St-Zotique et Lancaster) en transit dans la province de Québec et retour de Toronto, Mississauga, Burlington, Scarborough, Hamilton et Simcoe, pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, pour le compte de Braxco Limited et Baxter Dairies Limited.

Origine: St-John, Nouveau-Brunswick, Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

Destination en Ontario: Toronto, Mississauga, Hamilton, Simcoe, Burlington et Scarborough.

4. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - transit - contrat

Des frontières Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée; St-Zotique et Lancaster) en transit dans la province de Québec et retour de Toronto, Mississauga, Burlington, Scarborough, Hamilton et Simcoe, pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut pour le compte de Braxco Limited et Baxter Dairies Limited, par véhicules isothermes.

Origine: St-John, Nouveau-Brunswick, Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

Destination en Ontario: Mississauga, Hamilton, Simcoe, Burlington, Scarborough et Toronto.

5. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De Granby, Sherbrooke et Lévis à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston), pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, pour le compte de Baxter Dairies Limited.

Destination: St-John, Nouveau-Brunswick, Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

6. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De Granby, Sherbrooke et Lévis à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, par véhicules isothermes, pour le compte de Baxter Dairies Limited.

Destination: St-John, Nouveau-Brunswick, Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

7. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) à Québec et retour pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, pour le compte de Baxter Dairies Limited.

Origine: St-John et Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

8. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: ville Dégelis et Edmundston) à Québec et retour pour le transport de lait et des sous-produits du lait, jus de fruits, breuvages aux fruits, fromages, yahourt, crème glacée, beurre, aliments congelés, emballages pour crème glacée et lait, arômes et autres ingrédients pouvant être inclus dans les produits ci-haut, pour le compte de Baxter Dairies Limited, par véhicules isothermes.

Origine: St-John et Sussex, Nouveau-Brunswick et Dartmouth, Nouvelle-Écosse.

Rôle Q-80-24067-3
Q-300,908-102-D
(21984-V)

HÉNEAULT & GOSSELIN INC.

409, Témiscouata
Rivière-du-Loup, QC
G5R 3Y4

Demande de modification de permis, services additionnels.

La requérante détentrice du permis 21984-V (Q-300,908) dont la clause *c*) se lit présentement comme suit:

c) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - fardier

c) De Rivière-du-Loup à tous les points situés dans la province de Québec pour le transport par fardier de maisons sectionnelles fabriquées par Construction Goscobec Inc., et retour avec maisons sectionnelles endommagées ou refusées seulement.

Restriction re/clause *c*):

Cette clause ne demeurera valide qu'en autant que M. Conrad Gosselin et Onil Caron demeureront actionnaires à la fois de la détentrice et de Construction Goscobec Inc.

s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin qu'elle soit autorisée à donner les services de transports additionnels suivants:

1. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - fardier

De Rivière-du-Loup à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) pour le transport par fardier de maisons sectionnelles fabriquées par Construction Goscobec Inc., et retour avec maisons sectionnelles endommagées ou refusées seulement.

2. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - fardier

De Rivière-du-Loup à la frontière Québec–Ontario (tout port d'entrée) pour le transport par fardier de maisons sectionnelles fabriquées par Construction Goscobec Inc., et retour avec maisons sectionnelles endommagées ou refusées seulement.

3. Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - fardier

De Rivière-du-Loup à la frontière Québec–États-Unis (tout port d'entrée) pour le transport par fardier de maisons sectionnelles fabriquées par Construction Goscobec Inc., et retour avec maisons sectionnelles endommagées ou refusées seulement.

Restriction re/clauses 1-2-3:

Ces clauses ne demeureront valises qu'en autant que messieurs Conrad Gosselin et Onil Caron demeureront actionnaires à la fois de la détentrice et de Construction Goscobec Inc.

Rôle Q-80-24068-1
Q-302,105-101-D
TRANSPORT LE COMMISSAIRE ENR.
(Roy, Martin)
138, rue Commerciale
St-Henri
(Lévis) QC
G0R 3E0

Nouvelle demande de permis:

Le requérant, Martin Roy, opérant sous le nom de «Le Commissionnaire Enr.», s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir les permis suivants:

Transport général - longue distance - route restreinte

De Québec à Lévis - Lauzon - St-David - St-Romuald - St-Louis-de-Pintendre - St-Henri - St-Anselme et Ste-Claire et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte

De Lévis à St-Louis-de-Pintendre - St-Henri - St-Anselme et Ste-Claire et retour.

Restriction:

Les services ci-dessus ne pourront être donnés qu'à l'aide d'un véhicule de type «Econoline».

Rôle Q-80-24069-9
Q-301,504-101-D
(26025-V)
FENÊTRES BEAUCEVILLE LTÉE BEAUCEVILLE WINDOWS LTD
200, 34e Rue
Notre-Dame-des-Pins
(Beauce) QC
G0M 1K0

Demande de suppression totale de service:

Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Fenêtres Beauceville Ltée/ Beauceville Windows Ltd demande la suppression totale de son permis Q-301,504 (26025-V) qui se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Beauceville à tout point situé dans un rayon de trois cents (300) milles des limites de cette municipalité, et retour, pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'écorçage et l'ébranchage, destiné à être séché à l'usine de séchage de Séchoir Lau-Ghis Inc., et de là après y avoir été traité, pour être livré à l'intérieur dudit rayon, par contrat pour le compte de Séchoir Lau-Ghis Inc.

Restriction:

La présent autorisation ne permet pas le transport de bois considéré comme matière en vrac, ni le bois brut exclu de l'application de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-80-24071-5
Q-507,343-101-D
CHAREST, RÉMI
St-Joseph-de-Kamouraska
(Kamouraska)
G0L 3P0
Requérant-cessionnaire
CHAREST, ROLAND
St-Joseph-de-Kamouraska
(Kamouraska)
G0L 3P0
Requérant-cédant
Q-500-603-101-D

Transfert de permis:

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-500,603-001, région 03, en faveur de son fils, Rémi Charest.

Rôle Q-80-24072-3
Q-203,425-101-D
TAXI BEN ENR
(Sylvain Benoît)
49, Charles-Garnier
Loretteville, QC
G2A 2Y3
Requérant-cessionnaire
Q-201,098-101-D
DÉRY, ANTONIO
12, Notre-Dame-de-Fatima
Loretteville, QC
G2A 2E7

Transfert de permis de taxi:

Dery, Antonio demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Taxi Ben Enr. (Sylvain Benoît) le permis Q-201,098-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2(1976).

Rôle Q-80-24074-9
Q-203,426-101-D
MERCIER, MICHEL
1, rue des Sentiers
Lac-Delage, QC
G0R 4P0
Requérant-cessionnaire
Q-203,237-102-D
ASSELIN, LOUIS
3021, Versant-Nord, app. 2
Ste-Foy QC
G1X 3Z8
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de taxi:

Le requérant-cédant Asselin, Louis, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Mercier, Michel le permis Q-203,237-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-80-24075-6
Q-600046-101-D
BÉDARD AUTOMOBILES LIMITÉE
116, St-Jean-Baptiste ouest
Montmagny
G5V 3B9

Demande de maintien de permis suite au changement de contrôle:

Location à long terme (autos et camions)

La requérante, Bédard Automobiles Limitée. s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le maintien de son permis suite au changement de contrôle survenu au sein de la compagnie.

Anciens actionnaires	*Nombre d'actions ordinaires*
Bédard, Marcel	191
Bédard, Roland	38
Bédard, Michel	38
Bédard, Germaine B.	1
Nouveaux actionnaires	*Nombre d'actions ordinaires*
Bédard, Michel	137
Bédard, Roland	130
Bédard, Marcel	1

Rôle Q-80-24076-4
Q-000,168-101-D
TREMBLAY, LUCIEN
12, rue Bellevue
St-Romuald (Lévis)
G6W 2T7
Requérant

Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Économique:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'obtenir le permis suivant:

Transport d'handicapés physiques de leur résidence au centre Cardinal Villeneuve, 2975, chemin St-Louis, Ste-Foy, dans un arrondissement de cinquante milles de cette école.

Classe autobus
Catégorie Économique
Durée: 1er septembre 1980 au 1er août 1981.
Ce service sera donné en vertu d'un contrat du ministère de l'Éducation.

Rôle Q-80-24077-2
Q-600,440-102-D
LOCATION VACANCES SOLEIL ENRG.
(Masse, Serge)
3630, rue Foucher
Trois-Rivières (Saint-Maurice)
G8Y 1K9

Demande de changement d'adresse:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de modifier l'adresse de son bureau de location:

Adresse présente: 3630, Foucher, Trois-Rivières, G8Y 1K9
Nouvelle adresse: 3280, René-Kimber, Trois-Rivières, G8Z 1R1.
Cette nouvelle adresse se situe dans le même quartier.

Rôle Q-80-24079-8
Q-300 537-104-D
(14893-V)
GRENIER EXPRESS INC.
2729, St-Marc
Shawinigan
(St-Maurice) QC
G9N 2K6

Modification de permis, clause *b*):
La requérante, Grenier Express Inc., détentrice du permis 14893-V dont l'une des clauses se lit comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Shawinigan à Arthabaska, arrêt au Cap-de-la-Madeleine, pour le transport d'épreuves de journaux et retour avec journaux imprimés.
Demande la modification de ladite clause, afin qu'à l'avenir elle se lise comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine à Québec, pour le transport d'épreuves de journaux et retour avec journaux imprimés.

Rôle Q-80-24080-6
Q-600,540-101-D
GARAGE B. TROTTIER & FILS LTÉE
7, route 111 est,
La Sarre (Abitibi)
J9Z 1R8

Nouvelle demande de permis de location:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:
1. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et de livraison, excluant autobus scolaire et camion-citerne. À La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest, QC.
2. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et de livraison excluant autobus scolaire et camion-citerne à La Sarre, comté d'Abitibi-Ouest, QC.
Véhicule automobile pour le client de service qui attende leur véhicule en réparation.

Rôle Q-80-24082-2
Q-203429-101-D
GERAGHTY, RICHARD
4, place Joffre, app. 28
Charny (Lévis)
G6W 5V2

Nouvelle demande:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour la municipalité de Charny 03-2126-V.

Rôle Q-80-24085-5
Q-000,223-104-D
(3063-A)
AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LIMITÉE
2270, rue Notre-Dame
Sainte-Foy, QC
G2E 3G4

Demande de renouvellement de permis saisonnier:
Catégorie Économique
Service:
Transport le midi, des étudiants de la polyvalente Ancienne-Lorette à leur domicile et retour.
Durée: de septembre 1980 à juin 1981.
Transport utilisé: autobus scolaire.

Rôle Q-80-24090-5
Q-203,433-101-D
NEPTON, MARC
Case postale 191
Lac-Kénogami (Jonquière)
G7X 7V9
Adresse postale
21, chemin de l'Église
Lac-Kénogami (Jonquière)
G7X 7V9
Place d'affaires
Requérant-cessionnaire
Q-201,539-101-D
DESCHÊNES, BERTIN
154, de Vinci
Kénogami (Jonquière)
G7X 6S8
Requérant-cédant

Transfert de permis de taxi:
Deschênes, Bertin demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Nepton, Marc le permis Q-201,539-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Ouest du Saguenay A-51

Rôle Q-80-24091-3
Q-301,668-104-D
LES TRANSPORTS J. BUJOLD INC.
J. BUJOLD TRANSPORT INC.
2e Rang est
C.P. 39
St-Anaclet-de-Lessard
(Rimouski) QC
G0K 1H0

Demande de modification de permis, clauses *b*) et *c*):

Les Transports J. Bujold Inc. de St-Anaclet-de-Lessard, comté de Rimouski, dont les clauses *b*) et *c*) du permis 23474-V se lisent ainsi:

b) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

b) Des usines de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent situées à Rimouski, Amqui, Trois-Pistoles et des usines de la Laiterie Laval Ltée situées à Québec et Matane aux dépôts de vente de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent et/ou de la Laiterie Laval Ltée situées à Grande-Rivière, Maria, Amqui, Matane, Mont-Joli, Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive, Trois-Pistoles, St-Hubert, comté de Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, Québec, St-Eleuthère, Rivière-Bleue, Notre-Dame-du-Lac. Biencourt et retour, avec marchandises refusées, pour le transport des produits laitiers fabriqués ou distribués par la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent et/ou Laiterie Laval Ltée (à l'exception du beurre non moulé solide et du lait en poudre).

En donnant ce service, le détenteur est autorisé à utiliser les traversiers opérant entre la Côte-Nord et la rive sud du St-Laurent et d'utiliser également les remorques isothermes en la possession légale de la Coopérative du Bas St-Laurent ou Laiterie Laval Ltée.

c) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

c) Des usines de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent situées à Rimouski, Amqui, Trois-Pistoles et des usines de la Laiterie Laval Ltée situées à Québec et Matane, à la frontière du Nouveau-Brunswick (port d'entrée: St-Jacques, Nouveau-Brunswick, destiné à l'usine de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent, Edmundston) et retour pour le transport des produits laitiers fabriqués ou distribués par la Coopérative et la Laiterie.

En donnant ce service, le détenteur du permis est autorisé à utiliser les remorques isothermes en la possession légale de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent ou Laiterie Laval Ltée.

s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de faire modifier lesdites clauses pour qu'elles se lisent à l'avenir comme suit:

b) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

b) Des usines de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent situées à Bic, Rimouski, Amqui, Trois-Pistoles et les usines de la Laiterie Laval Ltée situées à Québec et à Matane aux dépôts de vente de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent et/ou de la Laiterie Laval Limitée situés à Grande-Rivière, Ste-Thérèse, Gaspé, Maria, Murdochville, Ste-Anne-des-Monts, Amqui, Matane, Mont-Joli, Sept-Îles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive, Trois-Pistoles, St-Hubert, comté de Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, Québec, St-Éleuthère, Rivière-Bleue, Notre-Dame-du-Lac, Biencourt et retour avec marchandises refusées pour le transport des produits laitiers fabriqués ou distribués par la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent et/ou Laiterie Laval Ltée (à l'exception du beurre non moulé solide et du lait en poudre).

En donnant ce service, le détenteur est autorisé à utiliser les traversiers opérant entre la Côte-Nord et la rive sud du St-Laurent et d'utiliser également les remorques isothermes en la possession légale de la Coopérative du Bas St-Laurent ou Laiterie Laval Ltée.

c) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

c) Des usines de la Coopérative Agricole du Bas-St-Laurent situées à Bic, Rimouski, Amqui, Trois-Pistoles et des usines de la Laiterie Laval Ltée situées à Québec et à Matane à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée St-Jacques et Cross Point, Nouveau-Brunswick destinés aux usines de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent, Edmundston et Campbellton) et retour, pour le transport des produits laitiers fabriqués ou distribués par la Coopérative et la Laiterie.

En donnant ce service, le détenteur du permis est autorisé à utiliser les remorques isothermes en la possession légale de la Coopérative Agricole du Bas St-Laurent ou Laiterie Laval Ltée.

Rôle Q-80-24092-1
Q-203,427-101-D
SIOUI, ADRIEN
739, 4e Rue
Chibougamau (Territoire-du-Nouveau-Québec)
G8P 1S6
Requérant-cessionnaire
Q-200,692-101-D
CHABOT, LÉANDRE
C.P. 274
Chibougamau (Territoire-du-Nouveau-Québec)
G8P 2K7
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de taxi:
Le requérant-cédant, Chabot, Léandre, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Sioui, Adrien le permis Q-200,692-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Chibougamau A-46.

Rôle Q-80-24093-9
1-Q-300,192-109-D
(4373-V)
MICHEL TRANSPORT INC.
4, rue de l'Union
Arthabaska
(Arthabaska) QC
G6P 6M1

Demande de modification de permis, clause *ggg*):
La requérante, Michel Transport Inc., détentrice du permis no Q-300,192 (4373-V) et dont la clause *ggg*) dudit permis se lit comme suit:
ggg) Transport restreint - longue distance - rayon
ggg) De Princeville à tous points situés dans un rayon de 525 milles dudit endroit, ainsi qu'à Val-d'Or et Gaspé, pour le transport de pédalos et de bateaux de plaisance provenant de Les Fibres Industrielles C.G. Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées, par équipement spécialement agencé pour ce genre de marchandises
s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que ladite clause *ggg*) se lise à l'avenir comme suit:
ggg) Transport restreint - longue distance - rayon
ggg) De Princeville à tous points situés dans un rayon de 525 milles dudit endroit, ainsi qu'à Val-d'Or et Gaspé, pour le transport de pédalos, bateaux de plaisance et cabines de boîtes de camion de type pick-up originant de Les Fibres Industrielles C.G. Inc. et Princefib Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées, par équipement spécialement agencé pour ce genre de marchandises.

Rôle Q-80-24105-1
Q-600,541-101-D
GESTION CARREFOUR LTÉE
838, boul. Laflèche
Hauterive (Saguenay)
G5C 2X7

Nouvelle demande de permis de location:
La requérante, Gestion Carrefour Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis de location à court terme (moins d'un (1) an) de véhicules automobiles et ce, au public en général.

Rôle Q-80-24106-9
Q-300,842-107-D
(21294-V)
DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE VICTORIA LTÉE
2334, Notre-Dame ouest, R.R. 2
C.P. 374
Victoriaville (Arthabaska) QC
G6P 6T2
Place d'affaires
429, avenue Pie-X, R.R. 4
Arthabaska (Arthabaska) QC
G6P 6S1

Demande de modification de restriction:
La requérante, Déménagement & Entreposage Victoria Limitée, détentrice du permis portant le numéro Q-300,842 et dont les restrictions générales 1 et 2 applicables à tous les permis de transport de ménages ou d'ameublements usagés se lisent comme suit:
1. La détentrice de ce permis ne peut transporter son bureau de la ville de Victoriaville à tout autre endroit sans une autorisation préalable et écrite de la Régie et elle ne peut, ni directement ni indirectement, sans une autorisation préalable de la Régie, tenir un bureau dans toutes localités de la province de Québec autre que la ville de Victoriaville.
2. La détentrice de ce permis, sans une autorisation préalable de la Régie ne peut établir, maintenir ou exploiter, ni directement ni indirectement, un terminus ou un entrepôt dans un endroit de la province autre que la ville de Victoriaville, que ce soit pour fins de recevoir ou organiser des expéditions de ménages ou d'ameublements usagés.
s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que lesdites restrictions 1 et 2 se lisent à l'avenir comme suit:
1. La détentrice de ce permis ne peut transporter son bureau de la ville de Arthabaska à tout autre endroit sans une autorisation préalable et écrite de la Commission des transports du Québec et elle ne peut, ni directement ni indirectement, sans une autorisation préalable de la Commission des transports du Québec, tenir un bureau dans toutes localités de la province de Québec autre que la ville de Arthabaska.
2. La détentrice de ce permis, sans une autorisation préalable de la Commission des transports du Québec ne peut établir, maintenir ou exploiter, ni directement ou indirectement, un terminus ou un entrepôt dans un endroit de la province autre que la ville de Arthabaska, que ce soit pour fins de recevoir ou organiser des expéditions de ménages ou d'ameublements usagés.

Rôle Q-80-24107-7
Q-300,724-118-D
(19304-V)
ST-LAMBERT TRANSPORT INC.
132, boul. Léon-Vachon
Centre Industriel
St-Lambert-de-Lauzon
(Lévis) QC
G0S 2W0

Demande de modification de permis, clause *f*):
La requérante St-Lambert Transport Inc. détentrice du permis numéro 19304-V dont la clause *f*) se lit comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De tous endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Bonaventure, Montmagny-L'Islet, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Lac-St-Jean et Dubuc, à Drummondville et à tous les endroits situés dans un rayon de 125 milles et retour, pour le transport de bois ouvré.
Demande à la Commission des transports du Québec de modifier ladite clause *f*) pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De tous les endroits situés dans les districts électoraux-provinciaux de Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Bonaventure, Montmagny-L'Islet, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Lac-St-Jean et Dubuc, à Drummondville et à tous les endroits situés dans un rayon de 245 kilomètres (150 milles) pour le transport de bois ouvré et retour avec matériaux de construction et bois ouvré.

Rôle Q-80-24108-5
Q-302 009-103-D
YAMACHICHE TRANSPORT ENRG.
(En société)
220, rue Pierre-Boucher
Yamachiche
(St-Maurice) QC
G0X 3L0

Modification de permis:
Les requérants s'adressent à la Commission des transports du Québec pour obtenir une modification de leurs permis leur permettant de donner le service suivant:
Transport restreint - longue distance - territoire - contrat
Des entrepôts de la compagnie Arno Électrique Ltée aux différents chantiers de cette compagnie au Québec et retour, ainsi qu'entre les différents chantiers, pour le transport d'équipement et de matériaux électriques, pour le compte d'Arno Électrique Ltée.

Rôle Q-80-24110-1
Q-506,969-103-D
M. LUC BOISVERT
470, rang Bellechasse
St-Sévère (Saint-Maurice)
G0X 3B0

Requête en révision suivant l'article 22 de la Loi sur les transports:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de réviser la décision QCV-12812, en date du 27 mai 1980, cause Q-23252, afin de remettre en vigueur son permis Q-506,969-001.

Rôle Q-80-24111-9
Q-300,537-102-D
(14893-V)
GRENIER EXPRESS INC.
2729, St-Marc
Shawinigan
(St-Maurice) QC
G9N 2K6

Demande de modification de permis, services additionnels:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
Transport général - service local
De Shawinigan et toutes les localités situées dans un rayon de 5 milles de ladite ville.
Transport général - longue distance - rayon
De Shawinigan à toutes les localités situées dans un rayon de 30 milles et retour.
Dans les deux cas, pour le transport de marchandises générales.

7921-o

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
M-80-51801	M-710719-101-D **D. GRANDMONT SANI-VAN SERVICES ENRG.** (Grandmont, Dorila) St-Benoit (Lacorne) QC J0Y 1R0	Déchets solides		8
M-80-53517-7	M-710613-104-D **EXCAVATION LE-MAS INC.** 1262, rue Campeau St-Jovite (Terrebonne) QC J0T 2H0	Boues liquides		6

Rôle	*Numéro de requête* *nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
M-80-53519-3	M-710555-101-D **FERRAILLE ET DÉMOLITION RAICEK INC.** **RAICEK'S SCRAP AND DEMOLITION INC.** 11395, 60e Avenue Rivière-des-Prairies QC H1C 1N9	Déchets solides		6
M-80-53520-1	M-710613-103-D **EXCAVATION LE-MAS INC.** 1262, rue Campeau St-Jovite (Terrebonne) QC J0T 2H0	Déchets solides		7
M-80-53522-7	M-710613-102-D **EXCAVATION LE-MAS INC.** 1262, rue Campeau St-Jovite (Terrebonne) QC J0T 2H0	Boues liquides		7
M-80-53573-0	M-710728-101-D **BÉRARD, MAURICE** 185, 7e Avenue sud Sherbrooke, QC J1G 2M9	Déchets solides		5
M-80-53580-5	M-710729-102-D **SANITAIRE DE LAC-MEGANTIC ENR.** (Boucher, Rosaire) R.R. no 1 Lac-Mégantic (Frontenac) QC G6B 2S1	Boues liquides		5
Q-80-24056-6	Q-710,708-102-D **FRANCOEUR, JEAN-GUY** Cloridorme (Gaspé-Est) G0E 1G0	Déchets solides		1
Q-80-24061-6	Q-710,720-102-D **DOUS, PHADDÉE** 8, Beaulieu Les Escoumins (Saguenay) G0T EK0	Déchets solides		9
Q-80-24078-0	Q-710,721-101-D **JEAN, ROSAIRE** C.P. 269 Drummondville (Drummond) J2B 6V3	Déchets solides	6	4

7921-o

V — Avis de décision rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-47234	80-07-11	Décision: MPV-1833-C M-000340-101-DS GAUDREAU, YVAN Requérant-cédant M-000592-102-DS AUTOBUS DE L'ESTRIE INC. Requérante-cessionnaire	La Tribune	2, 3 et 4 janvier 1980	

Correction de décision

La Commission:

Corrige la restriction *b*) du service no 2 qui se lit comme suit:

«Aucun passager ne pourra être transporté de Lac-Mégantic à destination de Cookshire à Sherbrooke et inversement».

pour que dorénavant elle se lise de la façon suivante:

«Aucun passager ne pourra être transporté de Lac-Mégantic à destination de Cookshire et Sherbrooke et inversement».

M-80-51144	80-07-15	Décision: MPV-1887-S M-000214-103-D SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC.	G.O.Q. no 23 p. 6726	80-06-07	Demande de permis saisonnier Accordée De septembre 1980 au 30 juin 1981.
M-80-51145	80-07-15	Décision: MPV-1888-S M-000271-103-D AUTOBUS G. ASHBY LTÉE	G.O.Q. no 23 p. 6726	80-06-07	Demande de permis saisonnier Accordée Du 15 juillet 1980 au 31 mars 1981.
M-80-51146	80-07-11	Décision: MPV-1884-S M-000045-101-D SANTERRE, ROGER	G.O.Q. no 23 p. 6726	80-06-07	Demande de permis saisonnier Accordée
Q-80-23712-5	80-07-17	Décision: QPV-1598-S 8-Q-000233-103-D TRANSPORT RÉGIONAL DES ÎLES LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6907	80-06-14	Demande de permis Accordée Durée: du 1er septembre 1980 au 30 juin 1981
Q-80-23724-0	80-07-18	Décision: QPV-1599-S 5-Q-000301-104-D JEAN-MARC OUELLET ENR Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6910	80-06-14	Demande de permis Accordée Durée: du 1er octobre 1980 au 30 septembre 1981
Q-80-24039-2	80-07-09	Décision: QS-3182-S 2-Q-000593-103-S TRANSPORT DUBERGER INC. Requérante	Journal de Québec	80-06-25 80-06-26 80-06-27	Demande de permis Accordée Service 1: durée: du 1er septembre 1980 au 30 juin 1981. Service 2: durée: du 9 juillet au 13 août 1980.
Q-80-24044-2	80-07-11	Décision: QPV-1596-S 7-Q-000416-102-DS VALLÉE, GERMAIN Requérant	Le Journal de Québec	80-06-28 80-06-29 80-06-30	Demande de permis Accordée Services 1 et 2 seront valides jusqu'au 30 juin 1981. Service 3 sera valide jusqu'au 1er septembre 1980.

ÉCOLIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-101-NC	80-07-10	Décision: MPE-1391 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100021 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE Mise en cause M-100527 AUTOBUS DOSTIE INC. M-100474 LOYOLAS DUMAS M-100491 LES AUTOBUS MAGOG LTÉE. M-100486 VIATEUR MARTIN M-100439 AUTOBUS LA SAPINIÈRE LTÉE. M-100469 JEAN THOMAS VACHON M-100465 AUTOBUS COATICOOK M-100468 AUTOBUS CRÊTE INC. M-100461 RÉAL GOSSELIN M-100453 LES AUTOBUS G. DION INC. M-100452 LES AUTOBUS ROGER ROY INC. M-100484 LÉO CORRIVEAU M-100482 ADRIEN RIGUETTE M-101018 TAXI ET AUTOBUS GRENIER INC. M-100475 ALDÉAS DUQUETTE M-100479 YVAN GAUDREAU M-100458 JOSEPH ROY M-100434 LES AUTOBUS R. POULIOT INC. M-100435 LESSARD BUS LINE INC. M-100436 LES AUTOBUS BÉLANGER ENRG. M-100437 MORRISETTE, PIERRE M-100438 DENIS CORBEIL INC. M-100400 DESAUTELS, GEORGES M-100443 LES AUTOBUS ROCK FOREST INC. M-100445 ST-JAMES, ROLLAND M-100446	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		CHARBONNEAU, GUY M-100448 DUBOIS, ALCIDE M-100449 LAPIERRE, IRENÉE M-100451 RICHER, DONAT M-100454 PARADIS, ROLLAND M-100455 GRENIER, LAURENT M-100456 LAPIERRE, LIONEL M-100457 LACROIX, DIANE M-100459 GRENIER, ROSAIRE M-100460 BOUCHER, JOSAPHAT M-100463 GRÉGOIRE, MAURICE M-100464 MARTIN, CYRILLE M-100466 RAYMOND, SYLVIO M-100467 RAYMOND, RÉAL M-100470 BERTRAND, GAÉTAN M-100471 HUPPÉ, ANTONIO M-100472 GRAVEL, GÉRARD M-100473 RODRIGUE, GILLES M-100476 GAUDREAU, YVAN M-100478 FONTAINE, DORIUS M-100481 PRUNEAU, NOËL M-100483 RAMIER, PAUL-ÉMILE M-100487 COUTU, THÉODORE M-100488 LACASSE, J.-PAUL M-100489 LAVOIE, MME LAURENT M-100490 DENIS LANGLOIS & FILS INC. M-100492 DUBÉ, PAUL M-100493 TRANSPORT PAUL DUBOIS INC. M-100494 CRÊTE, LOMER M-100495 FILIAULT TRANSPORT INC. M-100496 VACHON, GUY M-100498 DUQUETTE, ALDÉAS M-100499			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		RAICHE, RENÉ PAUL M-100510 AUTOBUS G. ASHBY LTÉE. M-100533 LES SERVICES D'AUTOBUS LÉGER CARIGNAN INC. M-100534 AUTOBUS B. DION LTÉE. M-100536 TRANSPORT SCOLAIRE ANDRÉ DEMERS INC. M-100740 AUTOBUS B. DION (WINDSOR) LTÉE. M-100746 BOUCHER, JEAN-GUY M-100756 HAMELIN, ROLLAND M-100764 LES AUTOBUS DE L'ESTRIE INC. M-100765 LANGLOIS, CLAUDE M-100766 CORPORATION MUNICIPALE DE TRANSPORT DE SHERBROOKE M-100768 BOUFFARD, ROMAIN M-100770 ROY, GAÉTAN M-101012 ROY, JOSEPH M-101013 LAFONTAINE, MARCEL M-101015 PLOUFFE, RÉAL M-101016 BILODEAU, ROLAND M-101017 RUEL, FERNAND M-101019 CARRIER, J. THOMAS M-101020 POITRAS, LÉOPOLD Intimés			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire régionale de l'Estrie et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus Dostie Inc. 6957, Wolfe Lac-Mégantic (Frontenac) QC M-100527	424 (1979)	Viateur Martin Chartierville (Compton) QC J0B 1K0 M-100486	663
Loyolas Dumas Scotstown (Compton) QC J0B 3B0 M-100474	653 (1979)	Autobus La Sapinière Ltée 116, East-Angus (Compton) QC J0B 1R0 M-100439	624-630
Les Autobus Magog Ltée 401, Principale est Magog, QC J1X 1Y9 M-100491	705	Jean Thomas Vachon R.R. no 1 Sawyerville, QC J0B 3A0 M-100469	616

Autobus Coaticook
356, Major
Coaticook (Stanstead)
QC, J1A 1R7
M-100465

Autobus Crête Inc.
27, Malo
(Compton) QC
J0B 2Y0
M-100468

Réal Gosselin
Ste-Cécile
(Frontenac)
QC, J0E 2C0
M-100461

Les Autobus G. Dion Inc.
St-Sébastien
(Frontenac) QC
G0Y 1M0
M-100453

Les Autobus Roger Roy Inc.
C.P. 121
Lampton (Frontenac)
G0M 1H0
M-100452

Léo Corriveau
St-Georges-de-Windsor
(Richmond) QC
J0A 1J0
M-100484

Adrien Riguette
525, St-Roch
Asbestos (Richmond)
QC, J0T 2N1
M-100482

Taxi et Autobus Grenier Inc.
337, des Érables
Weedon (Compton)
QC, J0B 3J0
M-101018

Aldéas Duquette
La Patrie (Compton)
QC, J0B 1Y0
M-100475

Yvan Gaudreau
R.R. no 3
La Patrie (Compton)
QC, J0B 1Y0
M-100479

Joseph Roy
Lac-Drolet
(Frontenac) QC
G0Y 1C0
M-100458

Les Autobus R. Pouliot Inc.
165, rue Compton est
Waterville (Sherbrooke)
QC, J0B 3H0
M-100434

Lessard Bus Line Inc.
1100, rue Talbot
Sherbrooke (Sherbrooke)
QC, J0G 2P2
M-100435

Les Autobus Bélanger Enrg.
R.R. 4
Sherbrooke, QC
J1K 5H2
M-100436

539-504-511

535

453

439

430-434
427-428

331

328

637-643

658

657

714

Morrisette, Pierre
Ascot-Corner (Sherbrooke)
QC, J0B 1A0
M-100437

Denis Corbeil Inc.
341, 13e Avenue sud
Sherbrooke (Sherbrooke)
J1G 2W1
M-100438

Desautels, Georges
St-Élie (Sherbrooke)
QC, G0X 2N0
M-100440

Les Autobus Rock Forest Inc.
R.R. 1
Rock-Forest (Sherbrooke)
Q1, J0B 2J0
M-100443

St-James, Rolland
Notre-Dame-des-Bois
(Frontenac) QC
J0B 2E0
M-100445

Charbonneau, Guy
Notre-Dame-des-Bois
(Frontenac) QC
J0B 2E0
M-100446

Dubois, Alcide
R.R. 2
Lac-Mégantic (Frontenac)
QC, G6B 2S2
M-100448

Lapierre, Irenée
Nantes (Frontenac)
QC, G0Y 1G0
M-100449

Richer, Donat
St-Romain
(Frontenac) QC
G0Y 1L0
M-100451

Paradis, Rolland
St-Georges-de-Windsor
(Richmond) QC
M-100454

Grenier, Laurent
Lac-Drolet (Frontenac)
QC, G0Y 1C0
M-100455

Lapierre, Lionel
Lac-Drolet (Frontenac)
QC, G0Y 1C0
M-100456

Lacroix, Diane
Lac-Drolet (Frontenac)
QC, G0Y 1E0
M-100457

Grenier, Rosaire
Audet (Frontenac)
QC, G0Y 1A0
M-100459

Boucher, Josaphat
Audet (Frontenac)
QC, G0Y 1A0
M-100460

Grégoire, Maurice
Ste-Cécile (Frontenac)
QC, J0E 2C0
M-100463

Martin, Cyrille
R.R. 5
Lac-Mégantic (Frontenac)
QC, G6B 2S3
M-100464
Raymond, Sylvio
Ste-Edwidge (Compton)
QC, J0B 2R0
M-100466
Raymond, Réal
Ste-Edwidge (Compton)
QC, J0B 2R0
M-100467
Bertrand, Gaétan
St-Isidore (Compton)
QC, J1S 1K3
M-100470
Huppe, Antonio
St-Isidore (Compton)
QC, J0B 2X0
M-100471
Gravel, Gérard
C.P. 34
Bishopton (Wolfe)
QC, J0B 1G0
M-100472
Rodrigue, Gilles
Lingwick (Compton)
QC
M-100473
Gaudreau, Yvan
La Patrie
(Compton) QC
J0B 1Y0
M-100476
Fontaine, Dorius
391, rue Principale
Racine (Shefford)
QC, J0E 1Y0
M-100478
Pruneau, Noël
St-Adrien
St-Adrien-de-Ham
(Richmond) QC
J0A 1G0
M-100481
Ramier, Paul-Émile
St-Camille (Wolfe)
QC, J0A 1G0
M-100483
Coutu, Théodore
Mansonville (Brome)
QC, J0E 1X0
M-100487
Lacasse, J.-Paul
St-Étienne-de-Bolton
(Brome) QC
J0E 2E0
M-100488
Lavoie, Mme Laurent
Eastman (Brome)
QC, J0E 1P0
M-100489
Denis Langlois & Fils Inc.
R.R. 1
Ayer's-Cliff
(Stanstead) QC
J0B 1C0
M-100490

Dubé, Paul
St-Élie-d'Orford
(Sherbrooke) QC
J0B 2S0
M-100492
Transport Paul Dubois Inc.
St-Adrien-de-Ham (Wolfe)
QC, J0A 1C0
M-100493
Crête, Lomer
261, Gosselin
Wotton (Wolfe)
QC, J0A 1N0
M-100494
Filiault Transport Inc.
340, St-Jean
Wotton (Wolfe)
QC, J0A 1N0
M-100495
Vachon, Guy
R.R. 1
Kingbury (Richmond)
QC, J0B 1X0
M-100496
Duquette, Aldéas
La Patrie
(Compton) QC
J0B 1Y0
M-100498
Raiche, René-Paul
7, rue Gosselin
Wotton (Wolfe)
J0A 1N0
M-100499
Autobus G. Ashby Ltée
R.R. 1, Ayers-Cliff
(Stanstead) QC
J0B 1C0
M-100510
Les Services d'Autobus Léger Carignan Inc.
22, rue Crabtree
Windsor (Richmond)
QC,
M-100533
Autobus B. Dion Ltée
253, St-Georges
Windsor (Richmond)
QC, J0S 1K3
M-100534
Transport Scolaire André Demers Inc.
R.R. 5
Danville (Richmond)
QC, J0A 1A0
M-100536
Autobus B. Dion (Windsor) Ltée
523, rue St-Georges
Windsor (Richmond)
QC, J0S 1K3
M-100740
Boucher, Jean-Guy
Audet (Frontenac)
QC, G0Y 1A0
M-100746
Hamelin, Rolland
550, rue Thibault
C.P. 122, Wotton
(Wolfe) QC
J0A 1N0
M-100756

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		Les Autobus de l'Estrie Inc. C.P. 820 East-Angus (Compton) QC, J0B 1R0 M-100764 Langlois, Claude Scotstown (Compton) QC, J0B 3B0 M-100765 Corporation Municipale de Transport de Sherbrooke 34, terrasse Galt Sherbrooke (Sherbrooke) QC, J1H 5G7 M-100766 Bouffard, Romain C.P. 28 Stornoway (Frontenac) QC, G0Y 1N0 M-100768 Roy, Gaétan Ste-Cécile (Frontenac) QC J0E 2C0 M-100770 Roy, Joseph R.R. 2 Ayers-Cliff (Stanstead) QC J0B 1C0 M-101012			Lafontaine, Marcel Piopolis (Frontenac) QC, G0Y 1H0 M-101013 Plouffe, Réal R.R. 1 Sawyerville (Compton) QC, J0B 3A0 M-101015 Bilodeau, Roland Rang 7 St-Isidore (Compton) QC, J0B 2X0 M-101016 Ruel, Fernand St-Isidore (Compton) QC J0B 2X0 M-101017 Carrier, J.-Thomas Mansonville (Brome) QC, J0E 1X0 M-101019 Poitras, Léopold Georgeville (Stanstead) QC, J0B 1T0 M-101020	

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-107-NC	80-07-10	Décision: MPE-1392 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100183 LAURENTIAN SCHOOL BOARD Mise en cause M-100275 ROLAND GODARD AUTOBUS M-100266 AUTOBUS CARON & LAURIN LTÉE. M-100217 AUTOBUS LLOYD BUS SERVICE M-100225 AUTOBUS LA DILIGENCE INC. M-100278 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100273 G & L GAUTHIER TRANSPORT INC. M-100276 LES AUTOBUS GRIMES INC. M-100736 BASTIEN, LUCIEN M-100737 ROBILLARD, ROMÉO M-101001 OWEN, WILLIAM M-101005 TRANSPORT Y. MAJOR INC. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Laurentian School Board et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Roland Godard Autobus
330, de Martigny ouest
C.P. 725, St-Jérôme
(Terrebonne) QC
J7Z 5V4
M-100275

Autobus Caron & Laurin Ltée
500, Robert
Lachute (Argenteuil)
QC, J8H 1P2
M-100266

Autobus Lloyd Bus Service
Morin-Heights
C.P. 116 (Argenteuil)
QC, J0R 1L0
M-100217

Autobus La Diligence Inc.
1280, boul. Ste-Adèle
Ste-Adèle (Terrebonne)
QC, J0R 1L0
M-100225

Autobus M. Labelle Inc.
1765, boul. des Hauteurs
St-Hippolyte (Terrebonne)
QC, J0R 1P0
M-100278

G & L Gauthier Transport Inc.
17805, rue Victor
C.P. 450, Mirabel
(St-Janvier) QC
J0N 1L0
M-100273

74-1
74-3
Les Autobus Grimes Inc.
143, chemin St-Patrice
St-Colomban
(Deux-Montagnes) QC
J0B 1N0
M-100276

74-11
74-10
Bastien, Lucien
416, Masson
Ste-Sophie (Terrebonne)
QC
J0R 1S0

74-12
M-100736
Robillard, Roméo
468, St-Joseph
Brownsburg (Argenteuil)
QC
74-8
J0V 1A0
M-100737
Owen, William
Weir (Argenteuil)
QC
74-6
J0T 2V0
74-5
M-101001
Transport Y. Major Inc.
8, des Bouleaux
St-André (Argenteuil)
QC
J0V 1X0
M-101005

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions règlementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-111NC	80-07-10	Décision: MPE-1414 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100181 LA COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME Mise en cause M-100268 AUTOBUS BRUNET INC. M-100276 AUTOBUS GRIMES INC. M-100267 AUTOBUS ROCHON INC. M-100273 G & L GAUTHIER TRANS-SPORT INC. M-100606 AUTOBUS ROLAND INC. M-100277 AUTOBUS YVAN OUELLETTE INC. M-100275	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		ROLAND GODARD AUTOBUS M-100278 AUTOBUS M. LABELLE INC. M-100265 ALARY, RAYMOND Intimés			

Proprio motu
La Commission:
Statute que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire St-Jérôme et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

Autobus Brunet Inc. 122-124
986, des Lacs
Bellefeuille, C.P. 666
(Terrebonne) QC
J0R 1A0
M-100268

Autobus Grimes Inc. 110-111
143, chemin St-Patrice
St-Colomban
(Deux-Montagnes) QC
J0R 1N0
M-100276

Autobus Rochon Inc. 105
9714, boul. St-Canut
Mirabel
(Deux-Montagnes) QC
J0R 1N0
M-100267

G & L Gauthier Trans-Sport Inc. 138-143-144-174-175-183-185-218
17805, rue Victor
C.P. 450, Mirabel
(St-Janvier) QC
J0N 1L0
M-100273

Autobus Roland Inc. 194-198-211-212-213-224
330, de Martigny ouest
St-Jérôme, C.P. 725
(Terrebonne) QC
J7Z 5V4
M-100606

Autobus Yvan Ouellette Inc. 132
2869 A, boul. Labelle
Shawbridge (Terrebonne)
QC
J0R 1T0
M-100277

Roland Godard Autobus 215-216-217-219-221-222
330, de Martigny ouest
C.P. 725
St-Jérôme (Terrebonne)
QC
J7Z 5V4
M-100275

Autobus M. Labelle Inc. 149
1765, boul. des Hauteurs
St-Hippolyte
(Terrebonne) QC
J0R 1P0
M-100278

Alary, Raymond
313, route 158
New-Glasgow
(Terrebonne) QC
J0R 1J0
M-100265

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-112NC	80-07-10	Décision: MPE-1393 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100001 LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER Mise en cause M-100200 ROPIN INC. Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Jérôme Le Royer et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnées

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Ropin Inc. 212, rue Galipeau Thurso (Papineau) J0X 3B0 M-100200		8-11-12-14-23 38-45-49-50			

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-118NC	80-07-10	Décision: MPE-1394 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100034 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LANAUDIÈRE Mise en cause M-100616 BRANDON TRANSPORT INC. M-100614 LES TRANSPORTS FAGNANT INC. & LES ENT. S.L.R. INC. M-100620 GERMAIN PERREAULT M-100612 TRANSPORT ROCK & FILS LTÉE. M-101060 BAILLARGEON, RÉJEAN M-100598 GILBERT INC. M-101100 ROBILLARD, ANDRÉA M-100608 RENÉ VADNAIS & FILS INC. M-100610 TRANSCOLLIN INC. M-100611 ENTREPRISES ADONIAS LAURIN INC. M-100613 LES TRANSPORTS ÉCOLIERS BEAUSOLEIL & PAQUIN ENRG. M-100615 BRISETTE & FRÈRES LTÉE. M-100618 AUTOBUS CHARBONNEAU INC. M-100599 LES AUTOBUS GAUDREAULT INC. M-100609 LUCIEN DAUPHIN & FILS INC. M-100619 LES ENTREPRISES NORMAND CHARETTE INC. M-100621 C.A. RIVEST TRANSPORT LTÉE. M-101021 LES AUTOBUS J.B.L. INC. M-101024 BEAULIEU, MARIO M-101025 AUTOBUS GASTON NADEAU INC. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Lanaudière et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionés

Brandon Transport Inc. 191, rue Alfred St-Gabriel-de-Brandon QC, J0K 2N0 M-100616	Circuits: 145-174	Les Transports Ecoliers Beausoleil & Paquin Enrg. 555, 1er Rang Mastigouche (Berthier) QC, J0K 1L0 M-100613
Les transports Fagnant Inc. & Les Ent. S.L.R. Inc. 67, Hôtel-de-Ville L'Épiphanie (L'Assomption) QC, J0K 1J0 M-100614	Circuits: C-19, C-24	Brisette & Frères Ltée. 880, Notre-Dame Berthierville (Berthier) QC, J0K 1A0 M-100615
Germain Perreault 6e Avenue, Rawdon (Montcalm) QC J0K 1S0 M-100620	Circuits: 164, C-46	Autobus Charbonneau Inc. 363, rang St-Régis St-Roch-de-l'Achigan (L'Assomption) QC J0K 3H0 M-100618
Transport Rock & Fils Ltée. 2365, rue Principale Ste-Elisabeth (Joliette) QC, J0K 2J0 M-100612	Circuits: 230	Les Autobus Gaudreault Inc. Mario Beaulieu, Sabem, Gil Ber, Brisette & Frères Ltée. 540, Visitation Joliette, QC J6E 4P3 M-100599
Baillargeon, Réjean 20, 57e Avenue St-Côme (Joliette) QC, J0K 2B0 M-101060	Circuits: 56-57	Lucien Dauphin & Fils Inc. 2161, rue Ste-Anne St-Norbert (Berthier) QC J0K 3C0 M-100609
Gil Ber Inc. 700, rue St-Isidore Ville des Laurentides (L'Assomption) QC J0R 1C0 M-100598		Les Entreprises Normand Charette Inc. 300, St-Jacques St-Michel-des-Saints (Berthier) QC J0K 3B0 M-100619
Robillard, Andréa R.R. 3 St-Michel-des-Saints (Berthier) QC J0L 3B0 M-101100		C.A. Rivest Transport Ltée. 5865, rue Principale St-Zénon (Berthier) J0K 3N0 M-100621
René Vadnais & Fils Inc. 1850, rue Principale St-Cuthbert (Berthier) QC J0K 2C0 M-100608		Les Autobus J.B.L. Inc. 1340, 5e Rang St-Gabriel (Berthier) QC, J0K 2N0 M-101021
Transcollin Inc. 46, des Écoles St-Esprit (Montcalm) QC, J0K 2L0 M-100610		Beaulieu, Mario 109, Principale St-Jean-de-Matha (Joliette) QC J0K 2S0 M-101024
Entreprises Adonias Laurin Inc. 21, Beaudry St-Jacques (Montcalm) QC, J0K 2R0 M-100611		Autobus Gaston Nadeau Inc. 791, Principale Ste-Mélanie (Joliette) QC, J0K 3A0 M-101025

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-119NC	80-07-10	Décision: MPE-1395 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU DU QUÉBEC Requérante M-100186 COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY Mise en cause M-101050 LES AUTOBUS AMYOT INC. M-100410 AUTOBUS LÉO AUGER INC. M-100414 REID & BOURCIER TRANSPORT INC. M-100415 JACQUES BISSON INC. M-101051 BOURDON, FRANÇOISE P. M-101054 JOHNSON, PIERRE Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire de Châteauguay et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

Les Autobus Amyot Inc. 46, boul. St-Jean-Baptiste est Ville de Mercier (Châteauguay) QC J0L 1K0 M-101050	108	Jacques Bisson Inc. 239, boul. Youville Châteauguay (Châteauguay) QC J6J 4R5 M-100415
Autobus Léo Auger Inc. 117, rue Clément Ville LaSalle (Montréal) QC H8R 1S0 M-100410	904	Bourdon, Françoise P. 51 A, Principale Châteauguay (Châteauguay) QC J6K 1E9 M-101051
Reid & Bourcier Transport Inc. 40, boul. d'Anjou Châteauguay (Châteauguay) QC J6K 1B9 M-100414	618	Johnson, Pierre C.P. 402 Caughanawaga (Laprairie) QC J0L 1B0 M-101054

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-123NC	80-07-10	Décision: MPE-1396 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100177 LA COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY LAVAL Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu
La Commission
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Chomedey Laval et le transporteur plus bas indiqué sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

Commission de Transport de la Ville de Laval
1215, boul. Labelle
Ville de Laval
(Île Jésus) QC
H7V 2V8
M-100252

Circuits:
1-2-4-5-7-9-10
11-12-22-24-51-79

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-125NC	80-07-10	Décision: MPE-1397 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100049 LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN Mise en cause M-100500 JEAN VANIER INC. Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre

La Commission des Écoles Catholiques de Verdun
1100, 5e Avenue
Verdun (Île de Montréal)
Montréal, QC
H4G 2Z7
M-100049

Jean Vanier Inc.
7900, boul. Métropolitain
Ville d'Anjou (Île de Montréal)
QC
H1K 1A1
M-100500

et

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-126NC	80-07-10	Décision: MPE-1398 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100051 MIRIAM HOME SCHOOL Mise en cause M-100752 AUTOBUS MONT-ROYAL LTÉE. Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Miriam Home School
1750, rue de Guire
Ville St-Laurent
(Île-de-Montréal) QC
M-100051
et
Autobus Mont-Royal Ltée.
345, rue Ellerton
Montréal (Île-de-Montréal), QC
H3P 1E1
M-100752

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-127NC	80-07-10	Décision: MPE-1399 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100052 LA COMMISSION SCOLAIRE STE-CROIX Mise en cause M-100410 AUTOBUS LÉO AUGER INC. Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

La Commission Scolaire Ste-Croix
1100, côte Vertu
St-Laurent (Île-de-Montréal) QC
H4L 4V1
M-100052
et
Autobus Léo Auger Inc.
117, rue Clément
Ville LaSalle (Île-de-Montréal) QC
H8R 1S8

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-128-NC	80-07-10	Décision: MPE-1400 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100053 LA CLINIQUE PÉDAGOGIQUE DE MONTRÉAL Mise en cause M-100662 LES AUTOBUS FRANCOEUR Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

La Clinique Pédagogique de Montréal
11015, rue Tolhurst
Montréal (Île-de-Montréal) QC
H3L 3A8
M-100053
et
Les Autobus Francoeur
12595, 38e Avenue
Rivière-des-Prairies
(Île-de-Montréal) QC
H1E 2C7
M-100662

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-129-NC	80-07-10	Décision: MPE-1401 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100072 CENTRE ACADÉMIQUE FOURNIER INC. Mise en cause M-100662 LES AUTOBUS FRANCOEUR Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Centre Académique Fournier
4115, 48e Rue
Montréal (Île-de-Montréal) QC
H1Z 1L2
M-100072
et

Les Autobus Francoeur
12595, 38e Avenue
Rivière-des-Prairies
(Île-de-Montréal) QC
H1E 2C7
M-100662

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-130-NC	80-07-10	Décision: MPE-1402 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100010 DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD Mise en cause M-100310 LES ENTREPRISES P. DORAIS INC. M-100293 LES AUTOBUS BROMONT INC. M-100394 BENOÎT, JACQUES M-100404 LES AUTOBUS E. MÉNARD & FILS INC. M-100288 GAVILLETT, WILLIAM H. M-100289 VERREAULT TRANSPORT LTÉE. M-100290 TRANSPORT AUTOBUS MILTON INC. M-100291 SHORT, CHARLES M-100294 LES TRANSPORTS SCOLAIRE VIENS INC. M-100295	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		PERKINS, CLARE M-100296 YOUNG, SHERMAN M-100297 LES AUTOBUS BESSETTE INC. M-100298 LAPIERRE, FLORIMOND M-101002 ZITZKE, HÉBERT Intimés			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la District of Bedford Protestant Regional School Board et les transporteurs plus bas indiqués, sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Entreprises P. Dorais Inc. C.P. 30 Abercorn (Brôme) QC, J0E 1B0 M-100310	K02B M12B K33B K22B	Short, Charles Stanbridge East (Missisquoi) QC J0J 2H0 M-100291
Les Autobus Bromont Inc. 959, Denison Granby (Shefford) QC, J2G 4G2 M-100293	W37B W30B	Les Transports Scolaire Viens Inc. 590, Yamaska ouest Farnham (Missisquoi) QC, J2N 1H2 M-100294
Benoît, Jacques St-Armand (Missisquoi) QC, J0J 1V0 M-100394	B18D	Perkins, Clare Dunham (Missisquoi) QC, J0E 1M0 M-100295
Les Autobus E. Ménard & Fils Inc. Clarenceville (Missisquoi) QC, J0J 1V0 M-100404	CL20B	Young, Sherman Frelighsburg (Missisquoi) QC J0J 1C0 M-100296
Gavillett, William H. Roxton Pond (Shefford) QC J0E 1Z0 M-100288		Les Autobus Bessette Inc. 395, rue Rivière Cowansville (Missisquoi) QC, J2K 1N4 M-100297
Verreault Transport Ltée. 438, St-Jean Granby (Shefford) QC, J2G 2H4 M-100289		Lapierre, Florimond Main Street, C.P. 396 Knowlton (Brôme) QC, J0E 1V0 M-100298
Transport Autobus Milton Inc. Ste-Cécile de Milton (Shefford) QC J0E 2C0 M-100290		Zitzke, Hébert St-Sébastien (Iberville) QC J0J 2C0 M-101002

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-131NC	80-07-10	Décision: MPE-1403 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100176 LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLES-ÎLES Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

La Commission Scolaire des Milles-Îles
2275, rue Honoré-Mercier
Ste-Rose
Laval (Île-Jésus)
H7L 2T1
M-100176

et

Commission de Transport de la Ville de Laval
1215, boulevard Labelle
Ville de Laval (Île-Jésus)
QC
H7V 2V8
M-100252

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-133NC	80-07-11	Décision: MPE-1404 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100058 PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF WESTERN QUEBEC Mise en cause M-100200 ROPIN INC. M-100667 HAMILTON & MORRISON LTD. M-100669 BROWN, DOUGLAS M-100670 TRANSPORT NEIL LACHARITY INC. M-100671 AUTOBUS ERFLE LTD. M-100672 PONTIAC BUS LINES LTD. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre Protestant Regional School Board of

Western Quebec
302, Notre-Dame
Gatineau (Hull) QC
J9P 1K8
M-100058

et

Ropin Inc.
212, rue Galipeau
Thurso (Papineau)
QC, J0X 3B0
M-100200

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Hamilton & Morrison Ltd.
P.O. Box 219
Wakefield (Gatineau)
QC, J0X 3G0
M-100667
Brown, Douglas
R.R. no 2
Gracefield (Gatineau)
QC, J0X 1W0
Transport Neil Lacharity Inc.
Kazabazua (Hull) QC
J0X 1X0
M-100670

Autobus Erfle Ltd.
Shawville (Pontiac) QC
J0X 2Y0
M-100671
Pontiac Bus Lines Ltd.
Transport scolaire Pontiac Ltée.
Campbell's Bay
(Pontiac) QC
J0X 1K0
M-100672

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-134NC	80-07-10	Décision: MPE-1405 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-100184 LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT VIVANT Mise en cause M-100554 BOISJOLY RODOLPHE Intimé	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Le Centre d'Enseignement Vivant
8833, boul. St-Michel
Montréal (Île-de-Montréal) QC
H1Z 3G3
M-100184
et

Boisjoly, Rodolphe
4600, de Carignan
Montréal (Île-de-Montréal)
QC
H1M 2H4
M-100554

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-135NC	80-07-10	Décision: MPE-1406 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100007 LA COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR Mise en cause M-100264 SABEM INC. Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

La Commission Scolaire Le Gardeur
577, rue Notre-Dame
Repentigny (L'Assomption)
QC
J6A 2T6
M-100007
et

Sabem Inc.
669, rue Notre-Dame
Repentigny (L'Assomption)
QC
J6A 2W5
M-100264

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entré en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-136NC	80-07-10	Décision: MPE-1407 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100013 LA COMMISSION SCOLAIRE DES ÉCORES Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Intimée	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

La Commission Scolaire des Écores
3100, boul. de la Concorde
Ville de Laval (Île-Jésus)
QC
H7E 2B9
M-100013
et

Commission de Transport de la Ville de Laval
1215, boul. Labelle
Ville de Laval (Île-Jésus)
QC
H7V 2V8
M-100252

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-137NC	80-07-10	Décision: MPE-1408 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100015 ÉCOLE PETER HALL INC. Mise en cause M-100247 L'ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LES DÉFICIENTS MENTAUX M-100542 LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE. Intimées	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

École Peter Hall Inc.
5915, Henri-Bourassa ouest
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H4R 1B7
M-100015
et
L'Association de Montréal pour les déficients mentaux
5915, Henri-Bourassa ouest
St-Laurent
Montréal, QC
H4R 1B7
M-100247

La Cie de Transport des Laurentides Ltée
3700, boul. St-Joseph est
Montréal
(Île-de-Montréal) QC
H1S 1W6
M-100542

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-138NC	80-07-10	Décision: MPE-1410 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100185 COMMISSION SCOLAIRE DES MANOIRS Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL M-100311 LES AUTOBUS MASCOUCHE INC. M-100312 LES AUTOBUS LACHAPELLE LTÉE M-100313 TRANSPORT LACHENAIE LTÉE. Intimées	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transports d'écoliers conclus entre:

Commission Scolaire des Manoirs
795, rue St-Louis
Terrebonne, QC
J6W 1J7
M-100185
et
Commission de Transport de la Ville de Laval
1215, boul. Labelle
Ville de Laval
(Île-Jésus) QC
H7V 2V8
M-100252

Les Autobus Mascouche Inc.
343, chemin des Anglais
Mascouche
(L'Assomption) QC
J0N 1C0
M-100311
Les Autobus Lachapelle Ltée.
1988, Cabane-Ronde
Mascouche
(L'Assomption) QC
J0N 1C0
M-100312
Transport Lachenaie Ltée.
2970, Richard
Lachenaie
(L'Assomption) QC
M-100313

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-139NC	80-07-10	Décision: MPE-1409 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100035 LA COMMISSION SCOLAIRE LONG SAULT Mise en cause M-100266 LES AUTOBUS CARON & LAURIN LTÉE. M-100269 CADIEUX, JEAN-CLAUDE M-100270 JEAN-JACQUES CAMPEAU INC. M-100272 LUCIEN DESROSIERS INC. M-100279 LAMARCHE, GASTON M-100281 MAPP, RENÉ M-100282 RENAUD, ÉMILE M-100283 ROZON, JEAN ET MARIO M-100285 ROBINSON, FERNAND M-100759 LES AUTOBUS LONG SAULT INC. M-101000 GIROUX, RAYMOND M-101005 TRANSPORT Y. MAJOR INC. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

La Commission Scolaire Long Sault
189, rue Mary
Lachute (Argenteuil)
J8H 2C3
M-100035
et
Les Autobus Caron & Laurin Ltée.
500, rue Robert
Lachute (Argenteuil)
QC J8H 1P2
M-100266
Cadieux, Jean-Claude
C.P. 24, St-Philippe
(Argenteuil) QC
J0V 2A0
M-100269
Jean-Jacques Campeau Inc.
R.R. no 1
St-Philippe (Argenteuil)
QC
J0V 2A0
M-100270

Lucien Desrosiers Inc.
314, rue St-Hyacinthe
St-Hermas (Deux-Montagnes)
QC
J0V 1Z0
M-100272
Lamarche, Gaston
1059, boul. Sauvé
St-Eustache (Deux-Montagnes)
QC, J0V 1Z0
M-100279
Mapp, René
R.R. no 2
Calumet (Argenteuil)
QC, J0V 1B0
M-100281
Renaud, Émile
St-Philippe (Argenteuil)
QC, J0V 2A0
M-100282
Rozon, Jean et Mario
St-André-Est (Argenteuil)
QC, J0V 1X0
M-100283

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication: nom / page	Référence à la publication: date	Nature de la demande et décision

Robinson, Fernand
216 B, Béthanie
Lachute (Argenteuil)
QC, J8H 1M4
M-100285
Les Autobus Long Sault Inc.
555, avenue Argenteuil
Lachute (Argenteuil)
QC, J8H 3R8
M-100759

Giroux, Raymond
25, Davis
St-André (Argenteuil)
QC, J0V 1X0
M-101000
Transport Y. Major Inc.
8, des Bouleaux
St-André (Argenteuil)
QC, J0V 1X0
M-101005

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-140NC	80-07-10	Décision: MPE-1411 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100187 COMMISSION SCOLAIRE DES MOISSONS Mise en cause M-100300 ALBERT BRAULT & FILS INC. M-100412 GAMACHE, RÉAL M-100413 VINCENT, RENÉ M-101052 CONRAD CÔTÉ & FILS INC. M-101053 LES AUTOBUS DUFRESNE INC. M-101055 CIE TRANSBUS INC. M-101056 ROBIDOUX, LUCIEN M-101057 SLEVAN, L.A. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Commission Scolaire des Moissons
200, rue Ellice
Beauharnois, QC
J6M 1Y1
M-100187
et
Albert Brault & Fils Inc.
1135, chemin St-Louis
Beauharnois, QC
J6N 1A9
M-100300
Gamache, Réal
1882, chemin de la Rivière
Ste-Clothilde
(Châteauguay) QC
J0L 1W0
M-100412

Vincent, René
169, rang double St-Urbain
(Châteauguay) QC
J0S 1Y0
M-100413
Conrad Côté & Fils Inc.
476, boul. Hébert
Melocheville
(Beauharnois) QC
J0S 1K0
M-101052
Les Autobus Dufresne Inc.
228, St-Joseph
Ste-Martine
(Châteauguay) QC
J0S 1V0
M-101053

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Cie Transbus Inc.
St-Chrysostome
(Châteauguay) QC
J0S 1R0
M-101055
Robidoux, Lucien
Cairnside
Howick
(Châteauguay) QC
J0S 1G0
M-101056
Slevan, L.A.
5, rue Pine
Howick
(Châteauguay) QC
J0S 1G0
M-101057

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-141NC	80-07-10	Décision: MPE-1412 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100182 THE PROTESTANT SCHOOL BOARD OF GREATER MONTREAL Mise en cause M-100547 AUTOBUS SCOLAIRE N D G INC. M-100553 TRANSPORT AMESSE INC. M-100574 AUTOBUS TRUDEAU INC. M-100738 JACQUES SAVARD AUTOBUS SCOLAIRE M-100739 AUTOBUS SCOLAIRE UNIK ENRG. M-100757 MAURICE LEFEBVRE INC. M-100767 AUTOBUS SUD-OUEST INC. M-100548 ROCH GRATTON Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

The Protestant School Board of Greater Montreal
6000, avenue Fielding
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H3X 1T4
M-100182
et
Autobus Scolaire N D G Inc.
291, Quinlan
LaSalle (Île-de-Montréal)
QC, H8R 3W4
M-100547
Transport Amesse Inc.
7975, Henri-Bourassa est
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1E 1P4
M-100553
Autobus Trudeau Inc.
16899, boul. Hymus
Kirkland (Île-de-Montréal)
QC, H9H 3L4
M-100574
Jacques Savard Autobus Scolaire
11613, rue Allard
Montréal-Nord
(Île-de-Montréal) QC
H1G 6B8
M-100738
Autobus Scolaire Unik Enrg.
601, St-Patrick
LaSalle (Île-de-Montréal)
QC, H8R 1S1
M-100739

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Maurice Lefebvre Inc.
6137, boul. Langelier
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1M 2B6
M-100757
Autobus Sud-Ouest Inc.
117, rue Clément
LaSalle (Ile-de-Montréal)
QC, H1R 1S8
M-100767

Roch Gratton
101, chemin St-François
Pointe-Claire (Île-de-Montréal)
QC, H9P 1K1
M-100548

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-142NC	80-07-10	Décision: MPE-1413 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100131 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS Mise en cause M-101104 TRANSPORT PERRON ENRG. M-100668 C.T.C.R.O. M-100670 TRANSPORT NEIL LACHARITY INC. M-100671 AUTOBUS ERFLE LTD. M-100672 PONTIAC BUS LINES LTD. M-100724 HOGAN, JAMES M-100725 LES AUTOBUS FORT-COULONGE INC. M-100726 LES AUTOBUS MASHAM INC. M-100727 LES AUTOBUS BROWN INC. M-100730 TRANSPORT THOM LTÉE. M-100731 BIGRAS TRANSPORT LTÉE. M-100732 LES AUTOBUS ROBILLARD INC. M-100758 FLEURY WILBERT M-101092 BERNIER, MME GAÉTANE M-101093 GAUVREAU, ALPHONSE M-101094 CHARTRAND, OVILA M-101096 RYAN, JOHN F. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80-06-07

Proprio motu
La Commission
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Circuit: 233

Transport Perron Enrg
St-Pierre-de-Wakefield
(Papineau) QC
M-101104

C.T.C.R.O.
111, Jean-Proulx
Hull, QC
J8Z 1T4
M-100668

Transport Neil Lacharity Inc.
Kazabazua
(Hull) QC
J0X 1X0
M-100670

Autobus Erfle Ltd.
Shawville (Pontiac)
QC, J0X 2Y0
M-100671

Pontiac Bus Lines Ltd.
Campbell's-Bay
(Pontiac) QC
J0X 1K0
M-100672

Hogan, James
Cantley (Hull)
QC, J0X 1L0
M-100724

Les Autobus Fort-Coulonge Inc.
C.P. 32
Fort-Coulonge (Pontiac)
QC, J0X 1V0
M-100725

Les Autobus Masham Inc.
Ste-Cécile-de-Masham
(Gatineau) QC
J0X 2W0
M-100726

Les Autobus Brown Inc.
Low (Gatineau)
QC, J0X 2C0
M-100727

Transport Thom Ltée.
592, boul. St-René
C.P. 392
(Hull) QC
J8P 7A1
M-100730

Bigras Transport Ltée
32, rue Champlain
Pointe-Gatineau
(Hull) QC
J8T 3H5
M-100731

Les Autobus Robillard Inc.
271, rue Cédar
Gatineau (Hull)
QC, J8P 5G1
M-100732

Fleury, Wilbert
Chichester (Pontiac)
QC
M-100758

Bernier, Mme Gaétane
East-Aldfield
(Gatineau) QC
J0Z 1B0
M-101092

Gauvreau, Alphonse
1020, boul. St-Joseph
Hull
QC, J8Z 1S8
M-101093

Chartrand, Ovila
Wolf-Lake
(Gatineau) QC
J0X 3K0
M-101094

Ryan, John F.
R.R. no 4
Chapeau
(Pontiac) QC
J0X 1M0
M-101096

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

TAXI

M-80-47624	80-06-10	Décision: MPT-15368 M-209137-101-D LABRANA, ROLANDO ENRIQUE Requérant-cédant M-210174-101-D DELILLE CALLEBE & MARIE-ODETTE FRANÇOIS Requérants-cessionnaires	G.O.Q. no 9 p. 3631	80-03-01	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-47713	80-06-09	Décision: MPT-15360 M-209174-101-D CARRÉ, ALAIN Requérant-cédant M-209410-003 SADEK' SOUHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3649	80-03-01	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-48435	80-05-22	Décision: MPT-15291 M-205297-101-D GRONDIN, ANDRÉ Requérant-cédant M-210238-001 DECOSTE, ROGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 4536	80-03-29	Transfert de permis Accordée A-7
M-80-49624	80-06-06	Décision: MPT-15344 M-203770-102-D CAMPEAU, ARMAND Requérant-cédant M-210314-101-D CAMPEAU, JEAN-LOUIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5305	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49868	80-06-06	Décision: MPT-15350 M-208743-101-D DAIGNEAULT, MAURICE Requérant-cédant M-210324-001 URUCAN LTÉE. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5317	80-04-26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49868	80-06-13	Décision: MPT-15350-C M-208743-101-D DAIGNEAULT, MAURICE Requérant-cédant M-210324-001 URUCAN LTÉE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5317	80-04-26	Correction de décision La Commission: Corrige la décision MPT-15350 datée du 6 juin 1980 en remplaçant l'agglomération A-11 Montréal par l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.
M-80-49871	80-07-16	Décision: MPT-15450 M-207915-101-D POIRIER, GAÉTAN Requérant-cédant M-210320-101-D BERGEVIN, JEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5317	80-04-26	Transfert de permis Rejetée
M-80-50238	80-06-03	Décision: MPT-15321 M-209905-102-D SÉNÉCAL, MME LORRAINE Requérante-cédante M-209570-003 FLORESTAL, EMMANUEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5525	80-05-03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50539	80-06-17	Décision: MPT-15400 M-201642-101-D REID, WILFRID Requérant-cédant M-210379-101-D CHENIER, ROBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5729	80-05-10	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50545	80-06-20	Décision: MPT-15427 M-202625-101-D CHARRON, THÉRÈSE Requérante-cédante M-210385-101-D LÉVEILLÉ, ROLANDE, JULIETTE PARENT Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5731	80-05-10	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51041	80-07-07	Décision: MPT-15436 M-209710-102-D RAYMOND, GAÉTAN Requérant-cédant M-210417-001 BIBEAU, YVON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6466	80-05-31	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51043	80-07-07	Décision: MPT-15437 M-200063-103-D DE MONTIGNY, GUY Requérant-cédant M-210419-001 BOUCHARD, MLLE PAQUERETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6466	80-05-31	Transfert de permis Accordée A-11
Q-80-23568-1	80-07-03	Décision: QPT 5208 5-Q-203392-101-D LEBLANC, JACQUES Requérant-cessionnaire 7-Q-202830-101 HENRI DESHAIES ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 22 p. 6471	80-05-31	Transfert de permis Accordée
Q-80-23631-7	80-07-03	Décision: QPT-5205 9-Q-203398-101-D TAXI DU COIN ENR. Requérante-cessionnaire 4-Q-203005-102 TAXI DU COIN ENREGISTRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6482	80-05-31	Transfert de permis Accordée
Q-80-23684-6	80-07-09	Décision: QPT 5213 3-Q-203402-101-D JACQUES LAGACÉ Requérant-cessionnaire 6-Q-202120-101 LABRECQUE, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 6735	80-06-07	Transfert de permis Accordée
Q-80-23929-5	80-07-11	Décision: QPT-5221 0-Q-203397-101-D RENÉ LADOUCEUR Requérant-cessionnaire 6-Q-202054-101 CLAUDE LAQUERRE ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 27 p. 7479	80-07-05	Transfert de permis Désistement

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-45064	80-07-07	Décision: MDI-2692 M-300038-101-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant FORGET TRANSPORT INC. Intimée			

Décision incidente

Demande suivant le paragraphe 3 de l'article 2.46 du Règlement 2 (1976)

Requête accordée. La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCR-5698 du 11 février 1980 et confiscation du cautionnement.

M-80-48145	80-07-15	Décision: MCR-6029-TF M-30004-500-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 13 p. 4529	80-03-21	Modification de tarifs Rejetée
M-80-48474	80-06-30	Décision: MCR-6009-TF M-30020-115-DT CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.	G.O.Q. no 13 p. 4541	80-03-29	

Modification de tarifs

Accordée partiellement, sauf l'item 315 du tarif individuel 4732 de Grenier Transport Inc., référé en audience publique.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-50648	80-07-14	Décision: MCR-6027-TF M-30003-406-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 20 p. 5945	80-05-17	Modification de tarifs Accordée partiellement
M-80-50649	80-07-14	Décision: MCR-6026-TF M-30003-407-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 20 p. 5946	80-05-17	Modification de tarifs Accordée
M-80-50797	80-05-29	Décision: MCR-5955 M-300571-101-DS OMER DROUIN Requérant-cédant LES PLACEMENTS DANIEL PRÉVOST INC. Requérante-cessionnaire BABE TRANSPORT INC. Mise en cause	La Tribune	7, 8 et 9 avril 1980	Demande de changement de Accordée
M-80-50797	80-07-07	Décision: MCR-5955 M-300571-101-DS OMER DROUIN Requérant-cédant LES PLACEMENTS DANIEL PRÉVOST INC. Requérante-cessionnaire BABE TRANSPORT INC. Mise en cause			

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision MCR-5955 en y changeant à la page 1, au paragraphe concernant la répartition des actions après la transaction, ainsi qu'à la page 3, au 3° du dispositif, le nom de Denis Laurendeau par celui de Denyse Laurendeau Prévost.

M-80-50965	80-07-10	Décision: MCR-6017-TF M-30004-524-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 23 p. 6710	80-06-07	Modification de tarifs Accordée
M-80-50966	80-07-10	Décision: MCR-6018-TF M-30004-525-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 23 p. 6711	80-06-07	Modification de tarifs Accordée
M-80-51051	80-07-10	Décision: MCR-6022-TF M-30004-527-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 23 p. 6716	80-06-07	Modification de tarifs Accordée
M-80-53554-0	80-07-16	Décision: MME-65 2-M-304819-103-ME LIMOTRAN INC. Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53559-9	80-07-14	Décision: MS06182 0-M-305107-102-S CAMIONNAGE BELL INC. Requérante-tireur 2-M-305113-102 CAMIONNAGE INTRA-QUÉBEC INC. Requérante-tirée	Le Devoir	80-06-12 80-06-13 80-06-14	Demande de permis Accordée Du 14 juillet 1980 au 13 juillet 1981 ou décision finale selon la première éventualité
Q-80-23066	80-06-25	Décision: QCR-3184-TF Q-300 571-102DT LES DÉMÉNAGEMENTS DE CHICOUTIMI LTÉE	G.O.Q. no 15 p. 5014	80-04-12	Modification de tarifs Accordée telle qu'amendée (Voir annexe) Cette décision est exécutoire à compter du 25 juin 1980.

Annexe

Taux de transport à l'heure

Déménagements de meubles et effets personnels

A) Service local résidentiel:

	Temps régulier	*Temps et demi*	*Temps double*
Camion un (1) homme	24,00 $	30,00 $	36,00 $
Camion deux (2) hommes	36,00	48,00	60,00
Camion trois (3) hommes	48,00	66,00	84,00
Camion quatre (4) hommes	60,00	84,00	108,00
Homme supplémentaire	12,00	18,00	24,00

B) Service local (bureaux et industries):

Camion un (1) homme	26,00	32,00	38,00
Camion deux (2) hommes	38,00	50,00	62,00
Camion trois (3) hommes	50,00	68,00	86,00
Camion quatre (4) hommes	62,00	86,00	110,00
Contremaître	18,00	27,00	36,00
Homme supplémentaire	12,00	18,00	24,00

C) Service local (camion chargeur avec treuil hydraulique):

Camion un (1) homme	30,00	36,00	42,00
Camion deux (2) hommes	42,00	54,00	66,00
Camion trois (3) hommes	54,00	72,00	90,00
Homme supplémentaire	12,00	18,00	24,00
Contremaître	18,00	27,00	36,00

D) Temps supplémentaire

a) Temps et demi: 6,00 $ l'heure par homme en plus des taux réguliers.
— après 17 heures (5 P.M.) du lundi au vendredi
— toute la journée du samedi. Minimum quatre (4) heures dans les deux cas.

b) Temps double: 12,00 $ l'heure par homme en plus des taux réguliers.
— après 17 heures (5 P.M.) le samedi.
— le dimanche et tous les jours fériés, toute la journée.
Minimum quatre (4) heures dans les deux cas.

E) Déménagements de piano se font à quatre (4) hommes à 60,00 $. Minimum 200,00 $

Q-80-23484-1	80-06-18	Décision: QCR-3177-TF 6-Q-300270-102-DT J.E. ROY INC. Requérante	G.O.Q. no 20 p. 5970	80-05-17	Modification des taux et tarifs Accordée

Annexe A

Tarifs proposés

Chargement complet:
350,00 $ pour un endroit de chargement et
25,00 par endroit additionnel

Moins de 50 morceaux:	0,85 $/ morceau
Moins de 100 morceaux:	0,70 / morceau
100 morceaux et plus:	0,50 / morceau

Transport de fruits et légumes

Annexe B

Les tarifs

1. Le requérant doit faire une liste comparative des tarifs en vigueur et des tarifs proposés.
2. Si les tarifs proposés se rapportent à un service pour le compte d'un expéditeur en particulier, produire un double ou une copie certifiée du contrat.

Détail

Description, (marchandises, endroits...)	*Tarifs proposés*	*Tarifs en vigueur*	*Clause ou service concerné*
Transport de fruits et légumes De Montréal (et rayon de 50 milles) et des frontières Canada-États-Unis (port d'entrée Lacolle) à Québec	350,00 $ par voyage	300,00 $	Clause «D»

Annexe C

30 janvier 1980

Transport local:
De St-Henri à Québec et rayon de 0 à 30 milles du point de départ, le taux sera de:
Maximum 60 000 lb: 28,00 $ de l'heure
Maximum 60 000 lb: 100,00 du voyage
Maximum 70 000 lb: 110,00 du voyage

Transport longue distance 30 milles et plus:
De St-Henri à ailleurs dans la province de Québec à l'exception de la Côte-Nord, le taux sera de:
Maximum 60 000 lb: 0,90 $ le mille parcouru de 1 à 200 milles
0,85 le mille parcouru de 201 à et plus
Maximum 70 000 lb: 1,00 le mille parcouru de 1 à 200 milles
0,95 le mille parcouru de 201 à et plus

Transport longue distance sur la Côte-Nord 30 milles et plus:
De St-Henri à tous les endroits de la Côte-Nord, le long de la route 138, le taux sera de:
Maximum 65 000 lb: 1,05 $ le mille parcouru

Transport de tuyaux de béton et bloc de béton clause *e*)

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23501-2	80-07-02	Décision: QCR-3190-TF 4-Q-300462-102-DT MESSAGERIE VILLENEUVE INC. Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6172	80-05-24	Modification des taux et tarifs Accordée Telle qu'amendée. Cette décision est exécutoire à compter du 2 juillet 1980.
Q-80-23516-0	80-06-26	Décision: QCR-3185-TF 6-Q-300403-105-DT RADISSON TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6173	80-05-24	Modification des taux et tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 26 juin 1980.

Annexe

Tarifs 1973

3e révision
Annule deuxième

Feuille de pointage

Page	*Révision*	*Annule*
1	3	2
2	3	2
3	3	2
4	3	2
4*a*	3	2
5	3	2
6	6	5
7	4	3
8	4	3
9	5	4
10	5	4
11	7	6
12	4	3
13	8	7
14	7	6
15	6	5
16	5	4
17	7	6
17*a*	7	6
18	7	6
19	8	7
19*a*	4	3
20	6	5

Page	Révision	Annule
21	6	5
22	7	6
23	7	6
24	6	5
25	7	6
26	6	5
27	6	5
28	6	5
29	8	7
29*a*	2	1
30, 31, 32, 33	Originale	

Nom	
Acier	19
Aluminium	14
Aluminium, articles en aluminium	21
Amiante	15
Fournitures pour usine d'aluminium	21
Asphalte	24
Sacs en papier	29
Barres de fer	19
Bière	15
Bois	20
Bois, palettes	20
Bois, paquets	20
Boites, carton	18
Bouteilles vides	15
Boîtes en panneaux de fibre	18
Brique	16
Paquets de chevrons carrés	20
Calcium	19
Cadre en bois	24
Cannettes vides, pleines	15
Fonte	19
Capsules de bouteilles, métal, liège	15
Carreaux pour plafond	24
Chaises en aluminium	18
Produits chimiques	29
Ciment	16
Agrafes, clous	24
Colle	27
Briques ordinaires	16
Compteurs électriques	27
Cotonnades	17
Draps de coton	17-17
Bois blanchi	20
Essence en tonneau de fer	15
Farine	19
Fil de fer pour clôture	19
Ferme, tracteurs et pièces de rechange incluant instruments aratoires démontés	26
Fer	19
Brique réfractaire	16
Revêtement de sol	27
Papier d'aluminium	14
Fonte	19
Tuyaux galvenisés	19
Gaz carbonique en cylindres	15
Gobelets, mousse d'aluminium	21
Graisse	23
Huile	23
Instruments aratoires démontés	26
Isolant	28
Barres de fer	19

Nom	
Tuyaux en fer	19
Laine minérale	28
Machine	19
Moulures en bois	20
Moteurs électriques	27
Clous	24
Papier journal	22
Nourriture, animaux, volailles	24
Palettes vides retournées	14
Sacs en papier	29
Fournitures de papeterie	19*a*
Papier Journal	22
Papier pour impression	22
Papier d'emballage	22
Peinture	23
Produits pétroliers	23
Pièces de rechange «ferme» démontées	26
Poix	24
Planches de bois en paquets	20
Tôle d'acier	19
Contre-plaqués	20
Pneus	25
Portes en bois	24
Prélart	27
Papier pour impression	22
Produits, amiante	15
Produits chimiques	29
Produits, ciment	15
Produits, peinture	23
Produits, pétrole	23
Produits, toiture	24-29*a*
Réservoirs à eau chaude	19*a*
Réservoirs	18
Poix à toiture	24
Produits pour toiture	24
Sable	24
Sel de table, de route et autre	26
Goudron	24
Bardeaux	24
Palettes vides retournées	14
Scories	24
Tuyaux en acier	19
Tôle en acier	19
Courroies en acier	19
Fil d'acier	19
Sucre	25
Sucre	25
Articles en résine synthétique	26
Réservoirs	18
Pneus	25
Tracteurs de ferme	26
Transformateurs électriques	27
Tubes	25
Tuiles, murs et planchers	27
Tuiles, plafond	24
Tuyaux galvanisés	19
Tuyaux de plastique	25
Verre pour fenêtres	28
Verre pour fenêtres	28
Fil de fer pour clôture	19
Fil d'acier	19
Palettes de bois	20
Papier d'aluminium pour emballage	14
Papier d'emballage	22
Zonolité	28
Surtaxe temporaire pour le carburant	30, 31, 32, 33

Index alphabétique des règlements

Titre du règlement	Page
Aide additionnelle	6
Application des taux de/ou à Trois-Rivières	7
Articles volumineux	6
Blocage-ceinturage-étaiement	7
Chauffage	6
Cueillettes et livraisons multiples	6
Cueillettes et livraisons aux maisons privées	6
Classification des marchandises	6
Déménagements	10
Détention de véhicules	9
Détention de véhicules aux douanes	9
Expéditions payables sur livraison P.S.L. — C.O.D.	12
Frais aux entrepôts de tolérance	7
Frais de terminal à des quais situés dans la province de Québec	8
Location à l'heure, rayon de 5 milles	11
Location de monte-charge (Lift-Truck)	11
Métal «Scrap»	11
Pesage et repesage	6
Placement des véhicules sans unité motrice	6
Rayon de 5 milles	11
Taux de classe T.L. et F.A.K.	13

6e révision
Annule cinquième

Règles et règlements

Articles volumineux	Sujet à 10 lb au pied cube
C.O.D. — R.S.L.	Frais de collection tel que publié à la page no 12
C.F.C. no 22 et ses suppléments	Pour fin de classification seulement
Chauffage	0,30 cwt L.T.L. 2,96 cwt Minimum 35,00 Maximum
Frais de pesage et repesage de véhicule si exigé	Taux 9,00 $ à chaque fois
Frais de placement de semi-remorque sans unité motrice	Premières 24 heures Temps gratuit Premier jour après 25,00 $ par jour ou fraction de jour Les jours suivants 25,00 $ par jour ou fraction de jour
Aide additionnelle	Sera fournie lorsque requise pour chargement ou déchargement à raison de 8,00 $ par homme par heure ou fraction d'heure. Minimum 32,00 $ par jour.
Une cueillette et livraisons multiples pour papier journal seulement.	Le tarif de plein voyage s'appliquera pour la charge entière, minimum 40 000 lb. La livraison la plus volumineuse sera gratuite et les autres livraisons subséquentes seront sujettes à une facturation additionnelle de 0,44 cwt, minimum 3,75 $ par livraison, maximum 35,00 $ par livraison.
Cueillettes et livraisons aux maisons privées	Charge additionnelle de 8,00 $

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

4e révision
Annule troisième

Blocage - ceinturage - étaiement	Le matériel nécessaire utilisé temporairement comme blocage, ceinturage, étaiement (panneaux, courroies d'acier, revêtement intérieur en bois ou autre etc.) n'étant pas partie intégrante de l'équipement du voiturier et servant uniquement à la protection et à la sécurité des cargaisons charge entière durant leur mouvement doit être fourni et mis en place par l'expéditeur et à ses frais.
Frais aux entrepôts de tolérance	Les marchandises transportées «en consigne» pour fin de dédouanement à un entrepôt de tolérance canadien, seront sujettes aux frais de dédouanement applicables et publiées par les entrepôts de tolérance. Ces frais seront en sus de tous les autres frais légaux applicables.
Application des taux de/ou à Trois-Rivières	Les taux publiés de/ou à Trois-Rivières s'appliqueront de/ou à Baie-Jolie, Cap-de-la-Madeleine, Ste-Marthe-du-Cap, Trois-Rivières-Ouest.

Taux de classe T.L. & F.A.K.	Tels que publiés à la page no 13
Frais de terminal à des quais situés dans la province de Québec	Toute expédition destinée ou en provenance de pays étrangers par voie maritime et cueillie ou livrée dans la province de Québec aux quais du Conseil des ports nationaux, sera sujette à une facturation de 0,21 $ cwt, minimum 10,00 $ pour expéditions moindres qu'une charge entière et 0,10 $ cwt pour charge entière. Minimum 40 000 lb. Tous frais additionnels tels que mentionnés ci-haut seront considérés et seront chargés sur la facturation de la cargaison et seront ajoutés aux frais de quaiage ainsi qu'aux frais de chargement et déchargement est exécuté par l'expéditeur ou le consignataire. Tous frais de quaiage ou de monte-charge seront ajoutés en plus des frais mentionnés au paragraphe ci-haut. La location d'un équipement mécanique pour une expédition ou une portion de toute expédition pour le chargement, le déchargement, sera défrayée par le consignataire ou l'expéditeur. Rien dans ce règlement n'obligera le voiturier à effectuer un tel service.
Détention de véhicules aux douanes	Lorsque, sans qu'il n'y ait faute de la part du voiturier, tout véhicule complètement chargé ou non, sera détenu à un entrepôt de douanes canadiennes intérieur ou au terminus du camionneur dans le but de dédouaner les marchandises transportées, les frais après l'expiration du temps gratuit alloué seront comme suit: Expédition ne nécessitant pas de protection. Pour le premier jour ou fraction gratuit Pour le premier jour après 27,50 $/jour Pour les jours suivants ou fraction de jour. 27,50 $/jour Expédition nécessitant de la protection Ce service sera chargé à raison de 50,00 $/jour ou fraction de jour.
Frais de détention d'un véhicule avec unité motrice et semi-remorque. Temps alloué pour chargement ou déchargement.	0 à 19 999 lb 2 heures 20 000 lb et plus 4 heures Après temps alloué 18,00 $ par heure ou fraction d'heure.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

5e révision
Annule quatrième

Local	Tarif de déménagement	
	Camion, chauffeur et deux (2) aides	30,80 $ h
	Aides additionnels (par aide)	7,70 h
Longue distance	Chargement et déchargement	
	Chauffeur et un (1) aide	30,80 h
	Aides additionnels (par aide)	7,70 h
	Plus 0,83 cents du mille du point de départ au point de destination et retour.	

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

7e révision
Annule sixième

Classe A Local Rayon 5 milles	Camion 4 tonnes	18,00 $ par heure
	Tracteur	18,00 par heure
	Tracteur semi-remorque	20,00 par heure
	Un (1) aide	8,00 par heure
	Minimum 3 heures	

Location de monte-charge	4 000 lb capacité	15,00 $ par heure
	5 000 lb capacité	18,00 par heure
	16 500 lb capacité	35,00 par heure
	Minimum 4 heures	
Métal «scrap»	Excluant le chargement et le déchargement 0,69 cwt P.T.L. Minimum 40 000 lb 20,00 $ par heure	

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

4e révision
Annule troisième

Les frais du transporteur pour recouvrer le montant de toute marchandises expédiée P.S.L. — C.O.D. sera comme suit:

Pas plus de	$	Pas plus	10,00 $	Frais à percevoir	2,60 $
10,00		30,00			3,00
30,00		50,00			3,45
50,00		60,00			4,45
60,00		80,00			4,85
80,00		100,00			5,80
100,00		150,00			7,55
150,00		200,00			8,80
200,00		250,00			10,15
250,00		300,00			10,95
300,00		350,00			12,35
350,00		400,00			13,20
400,00		450,00			14,60
450,00		500,00			15,45
500,00		550,00			16,80
550,00		600,00			17,55
600,00		650,00			18,95
650,00		700,00			19,70
700,00		750,00			21,15
750,00		800,00			22,10
800,00		850,00			23,35
850,00		900,00			24,25
900,00		950,00			25,60
950,00		1 000,00			26,45

Note 1: Quand le montant à percevoir apparaissant sur le connaissement excédera 1 000,00 $, le coût pour ce service sera de 2,65 $ par 100,00 $ ou fraction.

Note 2: Dans le cas d'expédition en transbordement, les frais P.S.L. — C.O.D. perçus appartiendront totalement au camionneur effectuant la livraison.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

8e révision
Annule septième

Table de taux F. A. K. pour expédition de moindre qu'une charge entière (L.T.L.)

Longue distance
Route restreinte

Entre Montréal et Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine et retour.

5,65 cwt	0 à 499 lb
5,37 cwt	500 à 999 lb
4,82 cwt	1 000 à 1 999 lb
3,86 cwt	2 000 à 4 999 lb
3,09 cwt	5 000 à 9 999 lb
2,32 cwt	10 000 à charge entière

Minimum: 11,50 $

Table de taux F.A.K. pour expéditions de charge entière, marchandise générale T.L.
entre Montréal et Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine et retour.

Minimum: 24 000 lb			
1,15 cwt	0,97 cwt	0,80 cwt	0,70 cwt
24 000 lb	30 000 lb	40 000 lb	50 000 lb

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

7e révision
Annule sixième

S.T.C.C. 34-998-89

De Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières à Montréal.

Aluminium et articles d'aluminium viz:

Papier d'aluminium, imprimé ou coloré avec ou sans doublure, disques, rouleaux, feuilles, bandes.

1,22 cwt L.T.L. (Quand inclus avec T.L.)
0,68 cwt 5 000 lb
0,52 cwt 15 000 lb
0,45 cwt 24 000 lb
0,37 cwt 30 000 lb
0,33 cwt 40 000 lb
0,30 cwt 50 000 lb

Clous et ébardures, utilisables ou non sans plus amples transformations.

Note: Pour demande spéciale de cueillette et livraison la même journée, les frais seront basés sur une pesanteur de 40 000 lb

Papier d'aluminium pour emballage ou usage ménager

Entre Montréal et Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine
1,15 cwt 10 000 lb
0,92 cwt 18 000 lb

Plates-formes, vides, retournées couvercles, retournés.

Entre Montréal et Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.
1,68 par plate-forme
0,27 par couvercle

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

7e révision
Annule sixième

Asbestos & Cement Products

Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
0,75 cwt 30 000 lb Min. P.T.L.

Bière
Excluant le chargement et le déchargement.

Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
0,30 cwt Aller et retour P.T.L. 90 000 lb

Bottlers' supply
Bouteilles vides ou pleines
Canettes vides ou pleines

Entre Montréal et Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.
Comprend aussi: Gaz carbonique, en cylindre, essence en tonneau de fer, capsules de bouteilles, métal ou liège, en expéditions simples ou mélangées. Contenant publicitaires.

Canettes:
0,89 cwt 24 000 lb
0,74 cwt 30 000 lb
0,58 cwt 40 000 lb
0,47 cwt 50 000 lb P.T.L.

Bouteilles:
1,88 cwt 5 000 lb
1,25 cwt 10 000 lb
0,89 cwt 24 000 lb
0,78 cwt 30 000 lb
0,67 cwt 40 000 lb P.T.L.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

5e révision
Annule quatrième

Briques à feu
Excluant le chargement et le déchargement
Bris au risque du propriétaire
S.C.L.

Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
2,24 cwt 5 000 lb
1,54 cwt 10 000 lb
1,06 cwt 35 000 lb

Briques communs	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Excluant le chargement et le déchargement.	Entre La Prairie et Trois-Rivières et retour.
Bris au risque du propriétaire	Entre Québec et Trois-Rivières et retour.
S.C.L.	18,00 par mille briques. Min. 10 000 br.
Ciment	Entre Montréal et Trois-Rivières.
Excluant le chargement et le déchargement.	7,46 la tonne. Min. 20 tonnes
Bris au risque du propriétaire	Entre St-Basile et Trois-Rivières.
S.C.L.	5,69 la tonne. Min. 20 tonnes
	Entre St-Basile et Cap-de-la-Madeleine
	5,43 la tonne. Min. 20 tonnes

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

7e révision
Annule sixième

Produits du textile Viz	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Coton tel que décrit dans les item 28760, 28770 et 28780 dans le CFC no 22 incluant coton blanchi, teint et imprimé.	2,20 cwt 0 à 4 999 lb 1,80 cwt 5 000 à 9 999 lb 1,41 cwt 10 000 à 23 999 lb 1,12 cwt 24 000 à 29 999 lb 0,91 cwt 30 000 à 39 999 lb 0,79 cwt 40 000 et plus P.T.L.
Marchandises sèches Viz	
Draps et taies d'oreiller. Fil tel que décrit dans les item 103127 et 103130 dans le CFC no 22.	
Matériaux utilisés à la fabrication des produits mentionnés.	De Montréal à Trois-Rivières.
Teintures, produits chimiques, papier, apparats électriques, fer et acier.	2,13 cwt 2 000 à 9 999 lb 1,45 cwt 10 000 à 23 999 lb 0,91 cwt 24 000 à 29 999 lb 0,74 cwt 30 000 à 39 999 lb 0,62 cwt 40 000 et plus P.T.L.
Produits du textile Viz	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Déchets ou balayures, tissus en coton ou synthétiques, en balles compressées à 12 lb ou plus par pied cube.	0,73 cwt 24 000 lb P.T.L. 0,59 cwt 40 000 lb P.T.L. 0,56 cwt 50 000 lb P.T.L.
Produits du textile	De Montréal à Trois-Rivières
Coton en pièces, en rouleaux, enveloppé dans le plastique.	3,59 cwt 2 000 lb 3,06 cwt 5 000 lb
Réservoirs	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
	6,36 par 16 pieds cubes de capacité Charge minimum par T.L.: 206,04 $
Chaises en aluminium	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
	Classe (200) L.T.L. Sujet à 10 lb au pied cube. 1,65 cwt Minimum 14 000 lb
Boîtes	De Montréal à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine
Carton fort, carton pâte ou carton paille ondulé ou non ondulé ou uni K.D. avec ou sans cloison.	2,85 cwt 5 000 lb 2,01 cwt 10 000 lb 1,22 cwt 20 000 lb P.T.L.
Mandrins	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
De papier, en paquets (N'excédant pas 4 pouces)	2,23 cwt 10 000 lb

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

8e révision
Annule septième

	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Calcium	10,30 la tonne. Minimum 20 tonnes.
Farine	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.

Excluant le chargement et le déchargement.	1,19 cwt	Minimum 10 000 lb
	0,52 cwt	Minimum 40 000 lb
Fer-Acier-Fonte	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
Ces taux incluent une cueillette, une livraison.	4,86 cwt	0 à 499 lb
	4,79 cwt	500 à 999 lb
	3,84 cwt	1 000 à 1 999 lb
	3,09 cwt	2 000 à 4 999 lb
	1,74 cwt	5 000 lb
	1,28 cwt	10 000 lb
	0,76 cwt	24 000 lb
	0,67 cwt	30 000 lb
	0,52 cwt	40 000 lb
	0,48 cwt	50 000 lb P.T.L.
	0,47 cwt	60 000 lb P.T.L.
	0,46 cwt	70 000 lb P.T.L.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

7e révision
Annule sixième

Pneus et tubes	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
	2,53 cwt	5 000 lb
	2,07 cwt	10 000 lb
	1,52 cwt	15 000 lb
	1,25 cwt	20 000 lb
	1,05 cwt	25 000 lb
	0,92 cwt	30 000 lb
Sucre	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
	1,96 cwt	75 000 lb
	1,41 cwt	10 000 lb
	0,64 cwt	30 000 lb
	0,56 cwt	40 000 lb
	0.49 cwt	50 000 lb
Tuyaux de plastique rigide ou flexible avec raccord.	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
	0,95 cwt	24 000 lb P.T.L.
	(1 cueillette — 1 livraison)	

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

4e révision
Annule troisième

Fournitures de papeterie	Entre Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour de Montréal	
Ces taux incluant une cueillette, une livraison.	1,90 cwt	2 000 lb
	0,91 cwt	20 000 lb
	0,76 cwt	30 000 lb
	0,65 cwt	40 000 lb P.T.L.
Tuyaux et raccords en fonte	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
Tuyaux et raccords en fonte, en fer, bouches d'eau, soupapes, matériaux utilisés dans la fabrication de ces produits.	1,60 cwt	2 000 lb
	1,13 cwt	10 000 lb
Maximum 3 heures pour chargement.	0,67 cwt	24 000 lb
Maximum 3 heures pour déchargement.	0,57 cwt	30 000 lb
Ces taux incluent une cueillette, une livraison.	0,44 cwt	40 000 lb
	0,39 cwt	50 000 lb P.T.L.
Réservoirs à eau chaude	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
Ces taux incluent une cueillette, une livraison.	3,00 l'unité	

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

6e révision
Annule cinquième

Paquets de chevrons carrés	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Bois blanchi, contre-plaqués	0,48 cwt 40 000 lb minimum
Moulures en bois	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. L.T.L. 1 000 lb par cueillette ou livraison. 0,83 cwt 24 000 lb Minimum P.T.L.
Bois en paquet	Entre les quais de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine et retour. 1,65 le paquet
Palettes de bois	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. 1,10 l'unité. Minimum 200 palettes.
Fournitures d'usine d'aluminium	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Ces taux incluent une cueillette, une livraison.	1,90 cwt 2 000 lb 0,91 cwt 20 000 lb 0,76 cwt 30 000 lb 0,65 cwt 40 000 lb P.T.L.
Aluminium et articles d'alimunium viz	De Montréal à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.
Barres, câbles, conduits profilés, lingots, plaques, tiges, feuilles, fil, revêtement de toitures et tubes.	3,29 cwt 2 000 lb 2,40 cwt 5 000 lb 2,22 cwt 10 000 lb

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

7e révision
Annule sixième

Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Papier d'emballage	2,06 cwt 5 000 lb
Papier d'impression	1,40 cwt 10 000 lb
Imprimés, Viz	0,67 cwt 24 000 lb
Livres, N.O.I.B.N. en boîtes, revues ou périodiques, catalogues ou pamphlets, en paquets, journaux ou leurs suppléments, imprimés, N.O.I.B.N. Papier ou cartons tel que décrit dans le C.F.C. no 22	0,55 cwt 30 000 lb 0,49 cwt 35 000 lb 0,47 cwt 40 000 lb P.T.L. 0,46 cwt 45 000 lb P.T.L. 0,45 cwt 50 000 lb P.T.L. 0,44 cwt 60 000 lb P.T.L.

Taux pour livraisons et cueillette, rayon de 30 milles de Trois-Rivières

Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	3,12 cwt 0 à 499 lb
Papier d'emballage	2,90 cwt 500 à 999 lb
Papier Kraft	2,74 cwt 1 000 à 1 999 lb
Papier d'impression	2,33 cwt 2 000 à 4 999 lb
Une heure pour chargement. 5 000	2,03 cwt 5 000
Une heure pour déchargement.	0,22 cwt 40 000 lb et plus P.T.L.
Peintures	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Produits:	
Tel que décrit dans C.F.C. no 22 item 71470 à 71950 incl. et suppléments futurs.	2,15 cwt 5 000 lb 1,78 cwt 10 000 lb 1,07 cwt 24 000 lb P.T.L.
Pétrole et produits pétroliers	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Produits:	
Cires	1,99 cwt 5 000 lb
Huiles, graisses et cires.	1,59 cwt 10 000 lb 0,71 cwt 24 000 lb 0,60 cwt 30 000 lb 0,48 cwt 40 000 lb P.T.L.

Entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan et Grand-Mère et retour.	Entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine et retour.
Huiles & graisses	
1,33 cwt 5 000 lb Min.	0,88 la caisse
0,91 cwt 10 000 lb Min.	3,57 le baril

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

6e révision
Annule cinquième

Nourriture	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Animaux et volailles non médicale N O I B N Excluant le chargement et le déchargement.	0,60 cwt 30 000 lb 0,57 cwt 40 000 lb (en sacs, barils, boîtes)
Toiture, construction et produits	De Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine à Montréal.
Comprend aussi: tôles, rouleaux, cercles, goudron, scories, sable, bardeaux, toiture, poix, carreaux pour plafonds, fil d'acier, clous, agrafes, contre-plaqués.	1,23 cwt 24 000 lb L.T.L. lorsqu'il fait partie d'un chargement complet de 24 000 lb 0,68 cwt 5.000 lb 0,53 cwt 15 000 lb 0,45 cwt 24 000 lb 0,38 cwt 30 000 lb 0,34 cwt 40 000 lb 0,31 cwt 50 000 lb P.T.L.
Sel de table	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.
Comestible et autre que sel de route	1,40 cwt 10 000 lb 0,64 cwt 30 000 lb 0,55 cwt 40 000 lb 0,49 cwt 50 000 lb
Sel de route	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. 10,32 la tonne. Minimum 20 tonnes.
Résine synthétique ou granulés ou résine synthétique ou moulages, films de résine synthétique, feuilles, tubes, sacs, emballages.	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. 2,20 cwt 5.000 lb 0,76 cwt 24 000 lb 0,69 cwt 30 000 lb 0,63 cwt 40 000 lb
Tracteur de ferme, pièces de rechange incluant instruments aratoires K.D. et pièces de rechange.	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. Tracteur de Ferme 104,50 l'unité Pièces taux F.A.K.
Compteurs, moteurs électriques, transformateurs	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. 2,05 cwt 5 000 lb 1,37 cwt 10 000 lb 1,03 cwt 24 000 lb
Tuiles, planchers & murs Prélart, colle, tapis.	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. 2,34 cwt 5 000 lb 1,46 cwt 10 000 lb 0,91 cwt 24 000 lb 0,81 cwt 30 000 lb 0,73 cwt 40 000 lb 0,67 cwt 50 000 lb P.T.L.
Contenants vides en métal ou en plastique ou en polythène n'excédant pas un gallon en capacité.	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour. 1,80 cwt 10 000 lb. Minimum P.T.L.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

6e révision
Annule cinquième

Verre pour fenêtre, en boîte n'excédant pas 120", mesure extérieure combinée	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
Excluant le chargement et le déchargement.	1,91 cwt	5 000 lb
Bris au riques du propriétaire.	1,37 cwt	15 000 lb
	0,80 cwt	30 000 lb
Excédant 120" mesure	2,14 cwt	5 000 lb
extérieure combinée	1,37 cwt	15 000 lb
Excluant le chargement et le déchargement.	0,80 cwt	30 000 lb
Bris au risque du propriétaire.		
Isolant – zonolite – laine	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
	1,01 cwt	24 000 lb. Minimum P.T.L.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à un changement sans autre avis.

8e révision
Annule septième

Produits chimiques et dérivés	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
Liquide, poudre, flocons, gelée savon.	1,80 cwt	5 000 lb
Solvents industriels & dérivés	1,32 cwt	10 000 lb
Antigel	0,82 cwt	20 000 lb
Une cueillette - Une livraison	0,67 cwt	30 000 lb
	0,58 cwt	40 000 lb
	0,52 cwt	50 000 lb P.T.L.
Sacs en papier imprimés ou non	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
Une cueillette - Une livraison	2,53 cwt	5 000 lb
4 heures pour chargement	0,82 cwt	24 000 lb
2 heures pour déchargement	0,76 cwt	30 000 lb
	0,71 cwt	35 000 lb
	0,68 cwt	40 000 lb P.T.L.
	0,57 cwt	(Ballots) 40 000 lb P.T.L.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocopie, et sont sujets à changement sans autre avis.

2e révision
Annule première

Division spécifique du revenu sur taux de spéciaux pour Radison Transport Inc. E: Traffic International

Papier journal	Entre Montréal et Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et retour.	
	0,41 cwt	38 000 lb
	0,36 cwt	84 000 lb

Envoi total de 84 000 lb, doit être à la disponibilité du transporteur en un seul temps, un seul endroit, sur un seul connaissement pour être livré à un seul consignataire, à un seul endroit. Ce taux n'est pas applicable pour les envois qui requièrent plus que deux véhicules.

Toitures et produits	De Montréal à Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.	
Comprend aussi:		
Goudron, scories, sable, bardeaux, poix, carreaux pour plafond,	1,96 cwt	5 000 lb
fil d'acier, clous, agrafes, contre-plaqués.	1,41 cwt	10 000 lb
	0,67 cwt	24 000 lb
	0,58 cwt	30 000 lb
	0,55 cwt	40 000 lb
	0,45 cwt	50 000 lb P.T.L.

Note: Ces taux sont présentement publiés dans notre tarif, dont nous incluons une photocophie, et sont sujets à un changement sans autre avis.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23548-3	80-06-27	Décision: QCR-3187-TF 7-Q-300261-102-DT TRANSPORT C. GAGNON LTÉE Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6177	80-05-24	Modification des taux et tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 27 juin 1980.

Annexe

Liste complète des taux de Transport C. Gagnon Ltée

Tarif horaire:	
Pick-up	18,00 $ de l'heure
Camion	22,00 de l'heure
Tracteur	25,00 de l'heure
Tracteur et remorque	30,00 de l'heure
Tarif au 100 lb	
Clause *a*):	
De St-Bruno, Hébertville-Station, Hébertville village, St-Nazaire, St-Gédéon, St-Jérôme, Desbiens.	0,35 $ du 100 lb
Tarif minimum:	8,00
Clause *b*) et *d*):	
St-Léon, Notre-Dame-du-Rosaire, Jonquière, St-Coeur-de-Marie, Alma.	0,40 du 100 lb
Chambord, St-Henri, Roberval, Ste-Monique, St-Prime, St-Félicien, St-Ambroise, Ste-Jeanne-d'Arc, St-Méthode, Péribonka:	0,50 du 100 lb
St-Jean-Vianney, Chicoutimi-Nord, Chicoutimi:	0,55 du 100 lb
Normandin, La Doré, Albanel, Mistassini, Dolbeau, St-Eugène, Notre-Dame-de-Lorette, Girardville, St-Edmond, St-Fulgence, Ste-Rose-du-Nord, Grande-Baie, Port-Alfred, Bagotville.	0,70 du 100 lb
Rivière-Éternité, St-Félix, Anse St-Jean, Petit-Saguenay, Saar, St-Honoré, St-David, Boileau.	0,75 du 100 lb
Transport d'animaux (poids mort)	1,25 du 100 lb
Pour les clauses *b*) et *d*), pour les endroits non précisés:	1,35 du mille parcouru
Clause *c*):	
1. Transport de grains, etc.	
De Montréal aux localités du district électoral du Lac-St-Jean	22,00 $ la tonne métrique
De Montréal aux localités du district électoral de Roberval	25,00 la tonne métrique
De St-Thomas et Ste-Rosalie aux localités du district électoral du Lac-St-Jean	19,50 la tonne métrique
De St-Thomas et Ste-Rosalie aux localités du district électoral de Roberval	22,50 la tonne métrique
De Trois-Rivières aux localités du district électoral du Lac-St-Jean	16,00 la tonne métrique
De Trois-Rivières aux localités du district électoral de Roberval	19,00 la tonne métrique
De St-Romuald aux localités du district électoral du Lac-St-Jean	15,00 la tonne métrique
De St-Romuald aux localités du district électoral de Roberval	18,00 la tonne métrique
De Québec aux localités du district électoral du Lac-St-Jean	13,00 la tonne métrique
De Québec aux localités du district électoral de Roberval	16,00 la tonne métrique
N.B. Les taux pour St-Romuald sont supérieurs à ceux de Québec à cause de la manipulation et des conditions de chargement qui sont très différentes.	
Charge minimum: 18 181 kg	
2. Transport en sacs de grains, etc.	
De Montréal aux districts électoraux du Lac-St-Jean et de Roberval	27,00 la tonne métrique
De St-Thomas et Ste-Rosalie aux districts électoraux du Lac-St-Jean et Roberval	25,00 la tonne métrique
De Trois-Rivières aux localités des districts électoraux du Lac-St-Jean et de Roberval	18,00 la tonne métrique
De St-Romuald aux localités des districts électoraux du Lac-St-Jean et de Roberval	15,00 la tonne métrique
De Québec aux localités des districts électoraux du Lac-St-Jean et de Roberval	14,00 la tonne métrique
Charge minimum: 11 363 kg	
3. Taux de commodite pour la clause *c*):	
De Québec aux localités du district électoral du Lac-St-Jean.	
a) Pour plus de 8 500 tonnes métriques par an, par expéditeur;	12,10 la tonne métrique
b) Pour plus de 3 000 tonnes métriques par an, par expéditeur:	12,50 la tonne métrique
De Québec aux localités du district électoral de Roberval:	
Pour plus de 3 000 tonnes métriques par an/par expéditeur:	13,00 la tonne métrique

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Clause *e*): Suivant le contrat déposé à la C.T.Q. N.B. Nous devons demander des taux au cent livres et à la tonne métrique suivant l'usage des requérants de service, car toutes les entreprises n'ont pas encore adopté le système métrique.					
Q-80-23600-2	80-07-04	Décision: QCR 3194 4-Q-302062-101-D B. C. B. TRANSPORT ENR. Requérante-cessionnaire 7-Q-300436-101 OUELLET, ROMÉO Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6476	80-05-31	Transfert total de permis Accordée en partie
Q-80-23899-0	80-07-18	Décision: QCR-3204-TF 1-Q-301190-113-DT TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 7475	80-07-05	Modification des taux et tarifs Désistement
		CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ			
M-80-43644	80-07-14	Décision: MCS-5235 M-302574-101-D RED STAR EXPRESS LINES OF AUBURN INC.	G.O.Q. no 32 p. 7602	79-08-11	Demande de permis Désistement
M-80-45919	80-07-10	Décision: MCS-5221 M-305014-102-D JEAN-LOUIS MARINIER	G.O.Q. no 1 p. 39	80-01-05	Demande de permis Désistement
M-80-47138	80-07-16	Décision: MCS-5245 M-302768-103-D LAROCQUE, DENIS	G.O.Q. no 6 p. 1616	80-02-09	Demande de permis Accordée
M-80-47385	80-02-08	Décision: MS-6060 M-305093-101-S JOLY, MARCEL Voiturier-remorqueur M-300238-141-S PROVOST CARTAGE INC. Voiturier-roulier M-300001-129-S INTER-CITÉ TRANSPORT LTÉE. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18 et 19 janvier 1980	Demande de permis spécial Accordée Du 8 février 1980 au 1er mai 1980
M-80-49039	80-07-15	Décision: MCS-5244-TF M-300228-101-DT TRANSPORT DONNAN INC.	G.O.Q. no 14 p. 4786	80-04-05	Modification de tarifs Rejetée
M-80-49892	80-07-15	Décision: MCS-5242-TF M-300905-101-DT LES TRANSPORTS GAUVIN INC.	G.O.Q. no 18 p. 5502	80-05-03	Modification de tarifs Rejetée
M-80-50243	80-07-14	Décision: MCS-5234-TF M-40003-352-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 19 p. 5706	80-05-10	Modification de tarifs Rejetée
M-80-50379	80-07-14	Décision: MCS-5232 M-302381-101-D DUPONT, ROBERT	G.O.Q. no 19 p. 5713	80-05-10	Demande de permis Accordée
M-80-50591	80-07-16	Décision: MCS-5246-TF M-40003-355-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 21 p. 6152	80-05-24	Modification de tarifs Rejetée
M-80-50842	80-07-15	Décision: MCS-5238-TF M-40003-357-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 22 p. 6459	80-05-31	Modification de tarifs Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53556-5	80-07-14	Décision: MS-06183 9-M-305231-101-S M DUCHARME TRANSIT LTÉE Requérante	Le Devoir	80-06-12 80-06-13 80-04-14	Demande de permis Rejetée
Q-80-23279	80-07-11	Décision: QCS-2390 M-300 026 102-D AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 18 p. 5533	80-05-03	Modification de clauses Accordée telle qu'amendée
Q-80-23517-8	80-06-26	Décision: QCS 2370-TF 2-Q-301041-101-DT JOSEPH LEVASSEUR Requérant	G.O.Q. no 21 p. 6173	80-05-24	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-23605-1	80-07-04	Décision: QCS 2381 1-Q-301000-102-D LEBLANC, LUCIEN Requérant-tireur 1-M-300164-124 ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 22 p. 6477	80-05-31	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q-301000-101-S
Q-80-23608-5	80-07-04	Décision: QCS 2382 0-Q-301019-102-D GILLES GAGNON Requérant-tireur 1-M-300164-126 ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	G.O.Q. no 22 p. 6477	80-05-31	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial Q-301019-101-S
Q-80-23735-6	80-07-18	Décision: QCS-2393 2-Q-300712-108-D LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6912	80-06-14	Demande de permis Accordée
Q-80-24094-7	80-07-11	Décision: QT-944 1-Q-301828-103-SI FERNAND DAIGLE Requérant-tireur 1-Q-301513-103 LES TRANSPORTS D DROUIN & FRÈRES LTÉE Requérante-tirée			Demande de permis Accordée Durée du 11 juillet au 25 juillet 1980

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-49891	80-07-04	Décision: MCR-6014-TF / MCS-5214-TF M-300577-101-DT L. BRETON TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 17 p. 5322	80-04-26	Modification de tarifs Accordée

PRODUITS NOMMÉS

M-80-52172	80-07-09	Décision: MPN-12187 M-402103-PN-7 BEN CAPOBIANCO TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52173	80-07-09	Décision: MPN-12188 M-402249-PN-2 M & L TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52174	80-07-09	Décision: MPN-12189 M-400166-PN-113 WHEATLEY TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52175	80-07-09	Décision: MPN-12190 M-400166-PN-114 WHEATLEY TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52176	80-07-09	Décision: MPN-12191 M-400739-PN-5 DANNY'S TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52177	80-07-09	Décision: MPN-12192 M-402467-PN-1 SIMMONS, HARRISON			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52178	80-07-09	Décision: MPN-12193 M-402466-PN-1 MOODY'S TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52179	80-07-09	Décision: MPN-12194 M-402466-PN-2 MOODY'S TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52181	80-07-09	Décision: MPN-12196 M-400961-PN-21 R.C. MOORE INC.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52183	80-07-09	Décision: MPN-12198 M-400096-PN-5 WINTERS, JAMES A.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52184	80-07-09	Décision: MPN-12199 M-402464-PN-1 H & D TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52185	80-07-09	Décision: MPN-12200 M-402469-PN-1 TOM COLLINS, INC.			Demande de permis Accordée Du 9 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52186	80-07-10	Décision: MPN-12201 M-400180-PN-2 CHERHAL, JEAN-CLAUDE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52187	80-07-10	Décision: MPN-12202 M-402421-PN-1 LINDSAY TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 10 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52188	80-07-10	Décision: MPN-12203 M-402473-PN-1 ROBITAILLE, DENIS			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981.
M-80-52189	80-07-11	Décision: MPN-12204 M-400399-PN-69 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 11 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52190	80-07-11	Décision: MPN-12205 M-402280-PN-24 ALTRUCK FREIGHT SYSTEM			Demande de permis Accordée Du 11 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52191	80-07-14	Décision: MPN-12206 M-401553-PN-1 E. BEAULIEU FARMS			Demande de permis Accordée Du 14 juillet 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52192	80-07-15	Décision: MPN-12207 M-400282-PN-5 A & B MILLING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 15 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52193	80-07-15	Décision: MPN-12208 M-400282-PN-7 A & B MILLING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 15 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52194	80-07-14	Décision: MPN-12209 M-402339-PN-12 A & A TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 14 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52195	80-07-14	Décision: MPN-12210 M-402280-PN-25 ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INC.			Demande de permis Accordée Du 14 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52196	80-07-15	Décision: MPN-12211 M-400021-PN-11 P.W. MCCULLERS TRUCK BROKER INC.			Demande de permis Accordée Du 15 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52197	80-07-16	Décision: MPN-12212 M-401911-PN-48 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52198	80-07-16	Décision: MPN-12213 M-401911-PN-49 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52199	80-07-16	Décision: MPN-12214 M-401911-PN-50 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52200	80-07-16	Décision: MPN-12215 M-401911-PN-51 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52201	80-07-16	Décision: MPN-12216 M-401911-PN-52 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52202	80-07-16	Décision: MPN-12217 M-401911-PN-53 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52203	80-07-16	Décision: MPN-12218 M-401911-PN-54 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52204	80-07-16	Décision: MPN-12219 M-401911-PN-55 SANDMOUNTAIN FARMERS COOP. INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52205	80-07-15	Décision: MPN-12220 M-402468-PN-1 STAVELEY, STANLEY W.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981.
M-80-52206	80-07-15	Décision: MPN-12221 M-400161-PN-1 SHUKAITIS, ALAN & ANNE			Demande de permis Accordée Du 15 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52207	80-07-15	Décision: MPN-12222 M-402477-PN-1 M.E.R. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 15 juillet 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52208	80-07-16	Décision: MPN-12223 M-402138-PN-12 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52209	80-07-16	Décision: MPN-12224 M-402478-PN-1 ANDRE LAVOIE EXPRESS LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981.
M-80-52210	80-07-16	Décision: MPN-12225 M-402479-PN-1 ST-LAWRENCE FREIGHTWAYS INC.			Demande de permis Accordée Du 16 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52211	80-07-17	Décision: MPN-12226 M-402398-PN-1 CANON TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 17 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52212	80-07-17	Décision: MPN-12227 M-402398-PN-2 CANON TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 17 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52216	80-07-17	Décision: MPN-12231 M-402138-PN-13 DECKER TRANSPORT CO.			Demande de permis Accordée Du 17 juillet 1980 au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-42098	80-07-10	Décision: ML-2300 M-600004-5-D LAUZON DRIVE YOURSELF INC.	G.O.Q. no 3 p. 380	80-01-19	Demande de permis Désistement
M-80-44355	80-07-15	Décision: ML-2310 M-601186-101-D LOCATION RODEX INC.	G.O.Q. no 37 p. 8407	79-09-15	Demande de permis Accordée en partie
M-80-44771	80-07-10	Décision: ML-2302 M-600210-102-D YAMASKA AUTO LOCATION INC.	G.O.Q. no 40 p. 9001	79-10-06	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-45762	80-03-07	Décision: ML-2164 M-600164-101-D LOCATION LAKESHORE LTD. Requérante-cédante M-601207-101-D LOCATION À LA JOURNÉE LAKESHORE INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 52 p. 10663	79-12-29	Transfert de permis Accordée
M-80-49888	80-06-17	Décision: ML-2283-TF M-600061-101-DT GÉRARD HUBERT AUTO LTD.	G.O.Q. no 17 p. 5320	80-04-26	Modification de tarifs Accordée
M-80-49893	80-06-20	Décision: ML-2286-TF M-600700-101-D SITRI INC.	G.O.Q. no 17 p. 5323	80-04-26	Modification de tarifs Accordée
M-80-50726	80-07-10	Décision: ML-2301 M-600836-101-D GARAGE DUMOULIN LIMITÉE	G.O.Q. no 20 p. 5953	80-05-17	Demande de permis Accordée
M-80-51152	80-07-11	Décision: ML-2303 M-600308-102-D LOCATION ORFORD INC.	G.O.Q. no 23 p. 6727	80-06-07	Demande de changement d'adresse Accordée
Q-80-18610	80-07-21	Décision: QL-1060 Q-600 271-12-D LOCATION RICARD INC.	G.O.Q. no 2 p. 279	79-01-13	Droit additionnel Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-22336	80-07-21	Décision: QL-1061 Q-600 271-102-D LOCATION ABITIBI INC.	G.O.Q. no 5 p. 1358	80-02-02	Modification de permis Désistement
Q-80-23197	80-07-15	Décision: QL-1059 Q-600 525-101-D CARON & MORIN AUTOMOBILES INC.	G.O.Q. no 17 p. 5327	80-04-26	Demande de permis Accordée en partie
Q-80-23475-9	80-07-11	Décision: QL-1056 6-Q-600042-103-D LOCATION D'AUTOS DENIS PÉPIN LTÉE Requérante	G.O.Q. no 20 p. 5969	80-05-17	Modification de permis Accordée Telle qu'amendée
Q-80-24097-0	80-07-18	Décision: QS-3193 0-Q-600543-101-S JEAN-CLAUDE SAILLANT Requérant	Le Soleil	80-06-28 80-06-30 80-07-02	Demande de permis Rejetée
QI-80-60009	80-07-08	Décision: QI-60009 BÉDARD DODGE CHRYSLER LTÉE			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-80-60010	80-07-15	Décision: QI-60010 Q-600-436 ALMA MECANIC INC.			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-80-60011	80-07-15	Décision: QI-60011 Q-600383 AVENUE AUTO LIMITÉE			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-80-60012	80-07-17	Décision: QI-60012 Q-600391 LUNEAU AUTOMOBILE INC.			Permis identique *instanter* Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-50363	80-07-04	Décision: MCV-17179 M-503587-101-D PERREAULT, YVES Requérant-cédant M-509451-101-D PAQUETTE, SERGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5711	80-05-10	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-50398	80-07-04	Décision: MCV-17181 M-507181-101-D QUESNEL, ANDRÉ Requérant-cédant M-509442-101-D CADRIN, JEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5715	80-05-10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51193	80-06-19	Décision: MCV-17158 M-502421-103-DS PAVAGE A. BRODEUR ENR. Requérante-cédante M-509517-101-DS PAVAGE A. BRODEUR INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	16, 17 et 18 avril 1980	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51195	80-06-19	Décision: MCV-17160 M-507659-101-DS DESROCHERS, RICHMOND Requérant-cédant M-509519-101-DS L. & N. ENRG. Requérante-cessionnaire	Le devoir	16, 17 et 18 avril 1980	Transfert de permis Accordée R-6

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51379	80-07-07	Décision: MCV-17198 M-507676-101-DS GRENACHE, ARMAND Requérant-cédant M-509542-001 DURANLEAU, GUY Requérant-cessionnaire	La Tribune	10, 11 et 12 juin 1980	Transfert de permis Accordée R-5
M-80-51456	80-07-07	Décision: MCV-17201 M-508945-102-DS VENNE, FRANÇOIS Requérant-cédant M-500703-002 LABERGE, ALCIDE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	29 et 30 avril, 1er mai 1980	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51461	80-06-23	Décision: MCV-17169 M-506935-101-DS LAPRATTE, FLORENT Requérant-cédant M-509558-101-DS RAYMOND, LUC Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6 et 7 mai 80	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51523	80-06-23	Décision: MCV-17174 M-502285-101-DS DESROCHERS, JEAN-MARC Requérant-cédant M-509555-101-DS LAPIERRE, MICHEL Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	3, 4 et 5 mai 1980	Transfert de permis Accordée R-10
M-80-51524	80-06-23	Décision: MCV-17175 M-508411-101-DS RATELLE, RÉAL Requérant-cédant M-509565-101-DS FOURNIER, LIONEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6 et 7 mai 1980	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51585	80-07-07	Décision: MCV-17208 M-508322-101-DS LES TRANSPORTS LÉVIS DIOTTE ENR. Requérante-cédante M-501626-001 LES TRANSPORTS GILLES REGIMBALD ENR. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	3, 4 et 5 mai 1980	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51680	80-07-10	Décision: MCV-17220 M-502641-101-DS PERIARD, RÉMI Requérant-cédant M-509569-001 ANDRÉ BOIVIN CAMIONNEUR ENR. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	3, 4 et 5 mai 1980	Transfert de permis Accordée R-7
M-80-51808	80-07-11	Décision: MCV-17221 M-509522-101-VE ABBÉ CONST.			Demande de permis Rejetée
M-80-53599-5	80-07-16	Décision: MCV-17231 3-M-509648-101-VE VACHON WILFRID & SON TRUCKING LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53600-1	80-07-16	Décision: MCV-17232 2-M-509649-101-VE GRONDIN, GÉRARD Requérant			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23296	80-06-11	Décision: QCV-12830 Q-506 906-103-D LETEMPLIER, GRÉGOIRE Requérant-cédant Q-507 219-101-D LES ENTREPRISES GRÉGOIRE LETEMPLIER INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5740	80-05-10	Transfert de permis R-9 Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 11 juin 1980.
Q-80-23297	80-06-11	Décision: QCV-12831 Q-506 044-102-D PINEAULT, JEAN-ROCH Requérant-cédant Q-507 219-103-D LES ENTREPRISES GRÉGOIRE LETEMPLIER INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5741	80-05-10	Transfert de permis R-9 Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 11 juin 1980.
Q-80-23298	80-06-11	Décision: QCV-12832 Q-506 931-102-D JONCAS, CLÉOPHAS Requérant-cédant Q-507 219-102-D LES ENTREPRISES GRÉGOIRE LETEMPLIER INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5741	80-05-10	Transfert de permis R-9 Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 11 juin 1980.
Q-80-23431-2	80-06-27	Décision: QCV 12874 0-Q-502665-102-D MORIN, GASTON Requérant-cessionnaire 9-Q-504902-101 FORTIN, ÉMILE (MICHEL) Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6171	80-05-24	Transfert de permis Accordée
Q-80-23529-3	80-06-27	Décision: QCV-12868 7-Q-507246-101-D HOULE, JEAN-CLAUDE Requérant-cessionnaire 3-Q-501201-101 HOULE, GERMAIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6175	80-05-24	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 27 juin 1980.
Q-80-23534-3	80-06-26	Décision: QCV-12870 0-Q-502665-104-D MORIN, GASTON Requérant-cessionnaire 7-Q-506594-102 VINCENT BOUCHARD & FILS INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 21 p. 6175	80-05-24	Transfert de permis Accordée
Q-80-23591-3	80-07-03	Décision: QCV-12883 3-Q-507273-101-D MICHEL DENIS ENR. Requérante-cessionnaire 6-Q-501158-102 LES ENTREPRISES T-UBALD INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 22 p. 6474	80-05-31	Transfert de permis Accordée
Q-80-23621-8	80-07-11	Décision: QCV-12905 5-Q-507271-101-DS PAQUIN, JACQUES Requérant-cessionnaire 6-Q-52402P ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 4 Intervenante Q-504013-102-DS LAURIER TURGEON Requérant-cédant	Le Nouvelliste	80-04-21 80-04-22 80-04-23	Transfert de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23626-7	80-07-04	Décision: QCV-12879 8-Q-507278-101-D LES PAVAGES L. D. INC. Requérante-cessionnaire 4-Q-504261-101 LAPIERRE, GASTON Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6481	80-05-31	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 4 juillet 1980.
Q-80-23636-6	80-07-03	Décision: QCV-12877 1-Q-504744-102-D JACQUES SIMARD Requérant-cessionnaire 9-Q-500264-101 CÔTÉ, LAURIER Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6482	80-05-31	Transfert de permis Accordée
Q-80-23637-4	80-07-03	Décision: QCV-12875 4-Q-507280-101-D LEPAGE, GUY Requérant-cessionnaire 2-Q-502879-101 LEPAGE, ROMÉO Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6483	80-05-31	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 3 juillet 1980.
Q-80-23742-2	80-07-18	Décision: QCV-12907 1-Q-502029-101-D TRANSVRAC INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6913	80-06-14	Modification de permis Accordée
Q-80-23743-0	80-06-18	Décision: QCV-12838 4-Q-507298-101-DS NOBERT, GÉRALD Requérant-cessionnaire 4-Q-502646-101 FORTIN, MME RITA BERTRAND Requérante-cédante	Journal de Québec au Saguenay-Lac-St-Jean	80-05-15 80-05-16 80-05-17	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 18 juin 1980.
Q-80-23755-4	80-06-18	Décision: QCV-12845 5-Q-507297-101-DS GOBEIL, JEAN-CLAUDE Requérant-cessionnaire 8-Q-502725-102 H.S. CÔTÉ EXCAVATION ENR. Requérante-cédante	Journal de Québec au Saguenay-Lac-St-Jean	80-05-10 80-05-12 80-05-13	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 18 juin 1980.
Q-80-23830-5	80-06-27	Décision: QCV 12862 5-Q-507305-101-DS CHRISTIAN GAGNON ENR. Requérante-cessionnaire 0-Q-506864-101 LAROUCHE, GASTON Requérant-cédant	Journal de Québec au Saguenay-Lac-St-Jean	80-05-20 80-05-21 80-05-22	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 27 juin 1980.
Q-80-23833-9	80-07-11	Décision: QCV-12893 3-Q-506077-101-D MAILHOT, JACQUES Requérant-cessionnaire 2-Q-505831-101 BENOÎT, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7274	80-06-28	Transfert de permis Désistement
Q-80-23836-2	80-07-04	Décision: QCV-12880 1-Q-500130-102-DS DUCHAÎNE, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 6-Q-503519-102 HARRISSON, ARMAND Requérant-cédant	Journal de Québec	80-05-30 80-05-31 80-06-02	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 4 juillet 1980.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23931-1	80-07-09	Décision: QCV-12891 1-Q-507317-101-DS FOURNIER, DENIS Requérant-cessionnaire 5-Q-505689-101 LEONARD DANCAUSE & FILS LTÉE Requérante-cédante	Le Devoir	80-06-04 80-06-05 80-06-06	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 9 juillet 1980.
Q-80-23963-4	80-06-23	Décision: QCV-12851 QDI-1269 8-Q-502147-101-PSS BEAUDOIN, ARMAND Requérant			Requête pour être autorisée à payer des droits et émission CTQ-500 La Commission accorde un délai jusqu'au 31 juillet 1980 pour le paiement de tous droits dus à la CTQ.
Q-80-23975-8	80-07-11	Décision: QCV-12894 0-Q-507326-101-DS RONALDO JACQUES CANIONNEUR ENR. Requérante-cessionnaire ÉTUDE VÉZINA POULIOT LECUYER ET MORIN 0-Q-52003A ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 3 INC. 3-Q-52012P POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. Intervenantes Q-506174-102-DS ANDRÉ GRÉGOIRE Requérant-cédant	Journal de Québec	80-06-10 80-06-11 80-06-12	Transfert de permis Désistement
Q-80-24028-5	80-07-07	Décision: QT 939 3-Q-501391-103-SI FOURNIER, ROGER Requérant			Demande de permis Accordée Durée du 7 au 21 juillet 1980
Q-80-24029-3	80-07-07	Décision: QT 940 7-Q-501439-103-SI BEAULIEU, BERTRAND Requérant			Demande de permis Accordée Durée du 7 au 21 juillet 1980
Q-80-24032-7	80-07-07	Décision: QT 941 1-Q-504983-103-SI BÉLANGER, LAURIAN Requérant			Demande de permis Accordée Durée du 7 au 21 juillet 1980
Q-80-24095-4	80-07-15	Décision: QT-954 2-Q-506797-101-SI FILLION, DOMINIQUE Requérant			Demande de permis Accordée Durée 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80-24096-2	80-07-15	Décision: QT-955 8-Q-504531-101-SI L & T BOUCHARD INC. Requérante			Demande de permis Accordée Durée 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80-24099-6	80-07-15	Décision: QT-953 3-Q-500328-106-SI TURCOTTE, MARCEL Requérant			Demande de permis Accordée Durée 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80-24100-2	80-07-15	Décision: QT-952 0-Q-500206-101-SI FORTIER, RÉAL Requérant			Demande de permis Accordée Durée: 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80-24101-0	80-07-15	Décision: QT-951 7-Q-500555-101-SI ALLAN, O'NEILL Requérant			Demande de permis Accordée Durée: 16 au 30 juillet 1980 incl.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24102-8	80-07-15	Décision: QT-950 1-Q-504082-101-SI GRENIER, ROGER Requérant			Demande de permis Accordée Durée: 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80 24103-6	80-07-15	Décision: QT-949 1-Q-501815-103-SI GAGNÉ, RAYMOND Requérant			Demande de permis Accordée Durée: 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80-24104-4	80-07-15	Décision: QT-948 4-Q-500806-106-SI GODBOUT, MAURICE Requérant			Demande de permis Accordée Durée: 16 au 30 juillet 1980 incl.
Q-80-24129-1	80-07-17	Décision: QS-3191 0-Q-506765-103-PSS BLANC, SABLON CONSTRUCTION LTÉE Requérante			Demande permis spécial *instanter* région Côte-Nord Accordée Durée: du 17 juillet au 15 novembre 1980
QI-80-50154	80-06-26	Décision: QI-50154 Q-503 637-002 ADRIEN TRUDELLE			Permis identique *instanter* Accordée
QI-80-50165	80-07-09	Décision: QI-50165 Q-503 386-001 FIRMIN LÉVESQUE			Permis identique *instanter* Accordée
QI-80-50166	80-07-15	Décision: QI-50166 Q-503 637-001 ADRIEN TRUDELLE			Permis identique *instanter* Accordée

DÉCHETS

M-80-47905	80-07-10	Décision: MSD-561 M-710653-101-D PELLETIER, MARC A.	G.O.Q. no 10 p. 3919	80-03-08	Demande de permis Accordée R-8
M-80-48163	80-07-10	Décision: MSD-559 M-710651-101-D ROULEAU, RAYNALD	G.O.Q. no 12 p. 4333	80-03-22	Demande de permis Rejetée
M-80-49629	80-07-10	Décision: MSD-560 M-710666-101-D Y. BEAUSOLEIL & FILS ENR.	G.O.Q. no 17 p. 5336	80-04-26	Demande de permis Rejetée
M-80-50366	80-07-10	Décision: MSD-562 M-710670-101-D SAVIGNAC EXCAVATION ENR.	G.O.Q. no 19 p. 5747	80-05-10	Demande de permis Accordée R-6
M-80-50391	80-07-10	Décision: MSD-557 M-710672-101-D LES SERVICES SANITAIRES DU NORD	G.O.Q. no 19 p. 5747	80-05-10	Demande de permis Accordée R-6
M-80-50392	80-07-10	Décision: MSD-558 M-710672-102-D LES SERVICES SANITAIRES DU NORD	G.O.Q. no 19 p. 5747	80-05-10	Demande de permis Rejetée
M-80-50393	80-07-11	Décision: MSD-564 M-710674-101-D SORELI INC.	G.O.Q. no 19 p. 5747	80-05-10	Demande de permis Accordée R-6
M-80-50394	80-07-11	Décision: MSD-563 M-710674-102-D SORELI INC.	G.O.Q. no 19 p. 5747	80-05-10	Demande de permis Accordée R-10
M-80-50395	80-07-11	Décision: MSD-565 M-710674-103-D SORELI INC.	G.O.Q. no 19 p. 5747	80-05-10	Demande de permis Accordée R-5
Q-80-23539-2	80-07-21	Décision: QSD-533 5-Q-710701-101-D CAMERON, ALFRED Requérant	G.O.Q. no 21 p. 6179	80-05-24	Demande de permis Désistement Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23655-6	80-07-21	Décision: QSD-532 0-Q-710706-101-D SANIVERNE INC. Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6737	80-06-07	Demande de permis Accordée
Q-80-23696-0	80-07-21	Décision: QSD-531 8-Q-710708-101-D FRANCOEUR, JEAN-GUY Requérant	G.O.Q. no 23 p. 6737	80-06-07	Demande de permis Accordée
Q-80-23749-7	80-06-02	Décision: QS 3149 4-Q-710710-101-S SERVICES SANITAIRES ALFRED PICHÉ INC. Requérante	Journal de Québec	80-05-14 80-05-15 80-05-16	Demande de permis Accordée Durée du 2 juin 1980 au 28 novembre 1980
Q-80-23827-1	80-06-13	Décision: QS-3167 7-Q-710691-101-S DENIS, RENÉ-GILLES Requérant	Le Soleil	80-05-23 80-05-24 80-05-26	Demande de permis Accordée Durée: du 13 juin 1980 au 12 mars 1981
Q-80-23879-2	80-07-04	Décision: QSD-524 9-Q-710715-101-DS BOURGET, GABRIEL Requérant-cessionnaire 5-Q-710602-102 ASSELIN, DENIS Requérant-cédant	Journal de Québec	80-05-30 80-05-31 80-06-02	Transfert de permis Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 4 juillet 1980.
Q-80-23926-1	80-06-23	Décision: QS-3174 3-Q-710711-102-S OUELLET, GÉRARD Requérant L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS SERVICE SANITAIRE DU QUÉBEC INC. Intervenante	Le Quotidien	80-05-15 80-05-16 80-05-17	Demande de permis Accordée Durée: du 23 juin 1980 au 20 mars 1981.

7921-o

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE ARTISANALE DE L'OUTAOUAIS

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE ARTISANALE DE L'OUTAOUAIS», dont le siège social est situé à Gatineau, QC, dans le district électorale de Papineau.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
7930-o V.-P. GUERCI.

COOPÉRATIVE D'HABITATION «DE LACHEVROTIÈRE» DE QUÉBEC

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION «DE LACHEVROTIÈRE» de QUÉBEC», dont le siège social est situé à Québec, QC, dans le district électoral de Jean-Talon.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
7953-o V.-P. GUERCI.

COOPÉRATIVE D'HABITATION LABADIE (MONTRÉAL)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION LABADIE (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral d'Outremont.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
7934-o V.-P. GUERCI.

COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE SAINTE-FOY

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 10 juin 1980, de l'association coopérative «COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE SAINTE-FOY», changeant son nom en celui de «LA COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE TILLY».

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
7999-o V.-P. GUERCI.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA

(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé la demande de la société coopérative agricole «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA», dont le siège social est situé à Saint-Alexis-de-Matapédia, QC, dans le district électoral de Bonaventure, de cesser d'être régie par la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de devenir une association coopérative régie par la Loi sur les associations coopératives, sous le nom de «COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE SAINT-ALEXIS».

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
7935-o V.-P. GUERCI.

Avis divers

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Grande-Vallée, numéro 7595

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Grande-Vallée, numéro 7595, possèdent leur siège social à Grande-Vallée, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élizabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec.*

Le grand chevalier,
SERGE CÔTÉ.
Le secrétaire-archiviste,
7936-o JEAN-CLAUDE GAGNÉ.

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Kingsey-Falls, numéro 7619

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Kingsey-Falls, numéro 7619, possèdent leur siège social à Kingsey-Falls, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec, (I et II, Élizabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
ANDRÉ FREDETTE.
Le secrétaire-archiviste,
7937-o ROGER BOISVERT.

Les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Alphonse-de-St-Bruno, numéro 7615

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Alphonse-de-St-Bruno, numéro 7615, possèdent leur siège social à Saint-Alphonse-de-Saint-Bruno, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élizabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
ÉMILE ST-PIERRE.
Le secrétaire-archiviste,
7938-o GILLES CLAVEAU.

Les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Benoît-Labre, numéro 7616

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Benoît-Labre, numéro 7616, possèdent leur siège social à Saint-Benoît-Labre, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Élizabeth II, chapitre 134, article 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
CHARLES-HENRI DOYON.
Le secrétaire-archiviste,
7939-o FLORIAN LABBÉ.

Communauté urbaine de Montréal

Émission de billets de U.S. 250 000 000 $
(les «Billets»)
Avis de rachat

Aux détenteurs des Billets payables en monnaie légale des États-Unis d'Amérique («New York Clearing House Funds»), émis par la Communauté urbaine de Montréal aux termes d'une convention de crédit datée du 27 juin 1978 (la «convention de crédit») intervenue entre d'une part Communauté urbaine de Montréal et d'autre part Chase Manhattan Limited, Compagnie Financière de la Deutsche Bank AG, Deutsche Girozentrale International S.A., Merrill Lynch International Bank Limited et The Royal Bank of Canada, à titre de gérants, et The Chase Manhattan Bank, N.A., à titre d'agent, et certaines autres banques et institutions financières.

Avis public est, par les présentes, donné que la Communauté urbaine de Montréal a l'intention de racheter et rachètera par anticipation le 3 septembre 1980, conformément aux dispositions de la convention de crédit les Billets suivants, de l'émission ci-dessus mentionnée et tous et chacun des billets qui pourraient être émis le 4 août 1980 en remplacement de ceux-ci en vertu de la clause 3 (F) (ii) de la Convention Crédit, à 100% du montant en principal desdits Billets plus les intérêts courus et impayés sur iceux à la date de rachat, à savoir:

Nos	*Principal*	*Nos*	*Principal*
N-143	15 000 000	N-167	4 000 000
N-144	10 000 000	N-168	4 000 000
N-145	10 000 000	N-169	4 000 000
N-146	10 000 000	N-170	4 000 000
N-147	15 000 000	N-171	4 000 000
N-148	8 000 000	N-172	4 000 000
N-149	8 000 000	N-173	3 500 000
N-150	8 000 000	N-174	3 500 000
N-151	8 000 000	N-175	3 500 000
N-152	8 000 000	N-176	3 500 000
N-153	8 000 000	N-177	3 000 000
N-154	8 000 000	N-178	3 000 000
N-155	8 000 000	N-179	3 000 000
N-156	8 000 000	N-180	2 000 000
N-157	8 000 000	N-181	2 000 000
N-158	5 500 000	N-182	2 000 000
N-159	5 500 000	N-183	2 000 000
N-160	5 500 000	N-184	2 000 000
N-161	5 500 000	N-185	2 000 000
N-162	5 500 000	N-186	2 000 000
N-163	5 500 000	N-187	2 000 000
N-164	4 000 000	N-188	1 000 000
N-165	4 000 000	N-189	1 000 000
N-166	4 000 000		

Les billets à être rachetés deviendront dus et payables et seront payés en monnaie légale des États-Unis d'Amérique («New York Clearing House Funds») au bureau de The Chase Manhattan Bank, N.A., 1 Chase Manhattan Plaza, New York, N.Y. 10015 sur présentation et remise des billets portant les numéros ci-dessus mentionnés.

Avis public est également donné, par les présentes, que tout intérêt sur le montant du principal des billets actuellement appelés pour rachat par anticipation cessera de courir à compter du et après le 3 septembre 1980.

Communauté urbaine de Montréal,
Le secrétaire général,
8014-o GÉRARD DUHAMEL.

Succession Caroline Benoît Gosselin

Avis est donné qu'aux termes d'un acte exécuté le 14 juillet 1980 devant Me Huguette Viger, notaire, exerçant en les ville et district de Québec, 595, boulevard Charest est, et enregistré à Québec, le 16 juillet 1980, sous le numéro 989-461, monsieur Gérard Gosselin, agissant en sa qualité de tuteur de sa fille mineure Karo Gosselin, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de madame Caroline (connue comme Carole) Benoît Gosselin, en son vivant domiciliée à Sillery, 2545, chemin des Foulons, laquelle est décédée à Sainte-Foy, le 6 mai 1980.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le procureur,
7940-o HUGUETTE VIGER, *notaire*.

Succession J. Arthur Lachance

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie-Berthe Lachance, épouse de monsieur Michel Chiasson, demeurant actuellement au 602, rue Flynn, en la ville de Québec, agissant en sa qualité de curatrice à son frère, Marcel Lachance, nommée à cette fonction par jugement de la Cour supérieure du district de Québec, rendu le 2 mai 1980 (dossier no 200-14-000249-802), a accepté sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Ronald Boutet, notaire, 1191, 8e Avenue à Québec, en date du 9 juillet 1980 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec, le 10 juillet 1980, sous le numéro 988918, la part de son frère, Marcel, dans la succession de son père J. Arthur Lachance, de son vivant, rentier, domicilié au 984, Première Avenue, à Québec, décédé le 29 décembre 1979, sans laisser de testament.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Ronald Boutet, notaire, et peut être consulté à son bureau, aux heures d'affaires, à l'adresse ci-dessus.

Après 2 mois du présent avis, ladite dame Marie-Berthe Lachance Chiasson, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Québec, le 11 juillet 1980.

Le procureur,
7954-o RONALD BOUTET, *notaire*.

Succession Léopold alias Paul Laliberté

Prenez avis que dame Irène Demers, maîtresse de maison, domiciliée au numéro 2326, Guy, en la ville de Plessisville, comté de Mégantic, en sa qualité de tutrice à son fils Serge Laliberté, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Léopold alias Paul Laliberté, en son vivant concierge, domicilié au numéro 2325, Guy, en la ville de Plessisville, comté de Mégantic, par acte passé le trois avril mil neuf cent quatre-vingt, devant Me Jean Gagné, notaire à Plessisville et enregistré au bureau d'enregistrement de Mégantic, à Inverness, le 8 avril 1980, sous le numéro 140934.

Plessisville, le 18 juillet 1980.

Le procurueur,
7931-o JEAN GAGNÉ, *notaire*.

Succession Simone Couture Normand

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Claude Normand en sa qualité de tuteur à sa fille Lucie Normand, tous deux domiciliés à Neufchâtel, 34, carré Provence, a accepté sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Alain Fournier, notaire à Sainte-Foy, au 2406, chemin Quatre-Bourgeois, en date du dix-septième jour de juillet, mil neuf cent quatre-vingt (1980) et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le dix-huit juillet suivant, sous le numéro 989745, sa part de la succession de dame Simone Couture Normand en son vivant domicilié à Charlesbourg, au 610, 61e Rue est, décédée le 21 mai 1977, laquelle a laissé un testament olographe dûment vérifié par la Cour supérieure, dossier no 200-14-000499-779.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Me Alain Fournier, notaire, le dix-septième jour de juillet, mil neuf cent quatre-vingt (1980), sous le numéro (25) de ses minutes et peut être consulté à son bureau aux heures d'affaires à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, ledit Claude Normand paiera les créances à mesure qu'elles se présenteront selon la loi.

Charlesbourg, le 22 juillet 1980.

Le procureur,
8015-o ALAIN FOURNIER, *notaire*.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire de Montréal-Est

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 28 mai 1980 par «La Caisse Populaire de Montréal-Est» modifiant son territoire qui est présentement «la ville de Montréal-Est» en celui de «la ville de Montréal-Est et la cité de Pointe-aux-Trembles».

Québec, le 17 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
8002-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire Ste-Paule

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 25 mars 1980 par LA CAISSE POPULAIRE DE STE-PAULE DE ST-JERÔME changeant son nom en celui de Caisse populaire Ste-Paule.

Québec, le 17 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

7941-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Fédération des caisses populaires Desjardins de la Péninsule et des Îles

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 9 juin 1980, par «L'Union régionale de Gaspé des Caisses populaires Desjardins» changeant son nom en celui de «Fédération des caisses populaires Desjardins de la Péninsule et des Îles».

Québec, le 17 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

7932-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 31 mai 1980, par l'Union Régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins changeant son nom en celui de «Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

7933-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu — Yamaska

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 14 mai 1980 par L'UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS changeant son nom en celui de Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu — Yamaska.

Québec, le 17 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

7942-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Salah Abdelbaki

Avis est, par les présentes, donné que Salah Abdelbaki, domicilié au 401-B, boulevard Taché, en la cité de Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Salah Adams.

Hull, le 26 juin 1980.

Le procureur de la requérante,

7943-31-2-o ME DENIS DUFOUR.

Joseph Augustin Barnabé

Avis est donné que Joseph Augustin Barnabé, camionneur, domicilié au numéro 343, du croissant Sullivan, à Mascouche, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Augustin Bélanger.

Montréal, le 15 juillet 1980.

Le procureur du requérant,

7908-30-2-o NORBERT SPORNS, *notaire.*

Marie Julienne Belisle

Avis est, par les présentes, donné que Marie Julienne Belisle, présentement domiciliée au 35, chemin de la Savanne ouest, app. no 6, Pointe-Gatineau, district de Hull, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer ses nom et prénoms en celui de Marie Alice Belisle.

Gatineau, le 21 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,

7955-31-2-o BROUILLETTE, BABIN & GAUVREAU.

Sylvie Bouchard

Avis est, par la présente donné, que Sylvie Bouchard, domiciliée et résidant au 3550, rue Aylmer, appartement 4, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom pour celui de Rachel Bouchard.

Aucune personne ne verra son nom changé, suite au changement de nom de Sylvie Bouchard.

Longueuil, le 9 juin 1980.

Les procureurs de la requérante,
LAFONTAINE, CHAMBERLAND
7845-30-2-o & PARADIS, *avocats.*

Marie Alfreda Bourget Blouin

Prenez avis que madame Marie Alfreda Bourget Blouin, domiciliée et résidant au 2154, avenue Royale, St-Jean, île d'Orléans, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Freda Bourget Blouin.

Québec, le 20 juin 1980.

Les procureurs de la requérante,
HOGUE, CHOUINARD, GOUIN
7825-30-2-o ET ASSOCIÉS.

Jean-Eudes Brisson

Avis est donné, par les présentes, que M. Jean-Eudes Brisson, rentier, domicilié et résidant au 465, de Vigny, quartier Les Saules, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monsieur Jean-Eudes Proulx.

Québec, le 25 juin 1980.

Les procureurs du requérant,
LAZAROVITZ, CANNON, LEMELIN,
7826-30-2-o ROURKE.

Hélène Colombe Cousineau (Rochon)

Avis est, par les présentes, donné que Hélène Colombe Cousineau (Rochon), présentement domiciliée et résidant à Lac-Cayamant, comté de Pontiac, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Irène Colombe (Rochon).

Maniwaki, le 30 juin 1980.

Les procureurs de la requérante,
7890-30-2-o MES THISDALE & VILLENEUVE.

Marie Lumina Degarris

Avis est donné, par les présentes, que Marie, Lumina Degarris, domiciliée et résidant au numéro 8748, rue Barbeau, cité Saint-Léonard, district de Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Lina Decarie.

Montréal, le 11 juin 1980.

Le procureur de la requérante,
7923-31-2-o GAÉTAN E. LAGARDE.

Irénée Dessureau

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Irénée Dessureau, machiniste, résidant et domicilié au 6279, rue Saint-André, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de René Dessureault.

Montréal, le 8 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
7894-30-2-o MES TAILLEFER, TAILLEFER & PIGEON.

Fravola Di Felice

Avis est, par les présentes, donné que Fravola Di Felice, domiciliée au 1619, rue William-David, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir en certificat lui permettant de changer son nom en celui de Florence Di Felice.

Montréal, le 2 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
7924-31-2-o DESÈVE E. TELLIER.

Marie Céline Huguette Dussault

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie Céline Huguette Dussault, vérificateur fiscal, résidant et domiciliée au 3456, rue Cuvillier en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Céline Huguette Dubuc.

Montréal, le 21 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
7981-31-2-o ME RAYMONDE LASALLE.

Marie Irène Ginette Dussault

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie Irène Ginette Dussault, tisserande, épouse de Pierre Lecomte, résidant et domiciliée au 3250, place de Lery, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Irène Ginette Dubuc Lecomte.

Montréal, le 21 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
7982-31-2-o ME RAYMONDE LASALLE.

Sonia Gaal

Avis est donné que Sonia Gaal, avocate-stagiaire, résidant et domiciliée au 10417, rue Iberville, en la ville de Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Sonia Gall.

Montréal, le 1er juillet 1980.

La requérante,
7846-30-2-o SONIA GAAL.

Zsuzsanna Magdolna Hidvégi

Prenez avis que Zsuzsanna Magdolna Hidvégi, ménagère, épouse de Ladislav Scharcz tous deux domiciliés au 5608, avenue Rand, Côte-Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Suzanna.

Montréal, le 15 mai 1980.

Le procureur de la requérante,
7827-30-2-o PAUL TARDI.

Joseph Lionel

Prenez avis que Joseph Lionel, domicilié et résidant au 465, 13e Avenue nord, à Sherbrooke, district de Saint-François, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de chager son nom en celui de Lionel Henri.

Sherbrooke, le 8 juillet 1980.

Le procureur du requérant,
7925-31-2-o YVAN BRAUN.

Jean Kirouac

Avis est donné que Jean Kirouac, étudiant, domicilié au numéro 4792, Villa St-Vincent, à ville de Charlesbourg, communément désigné sous le nom de John Kirouac, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom Jean (prénom sous lequel il a été baptisé) en celui de John.

Jean Kirouac étant célibataire, le nom d'aucune autre personne ne peut être changé à la suite de la présente requête.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le procureur du requérant,
7949-31-2-o FERNAND JOBIN, *notaire.*

Sam Shlomo Maler

Prenez avis que monsieur Sam Shlomo Maler, domicilié et résidant au 5670, avenue Terrebonne, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Samuel Solomon Mahler.

Montréal, le 3 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
GRANICH, KRYMALOWSKI
8003-31-2-o & ASSOCIÉS.

Marie-Bibiane

Prenez avis que Marie-Bibiane, issue de parents inconnus, domiciliée et résidant au 2352, rue Jean-Durand, Sainte-Foy, QC, G1V 4J7, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Bibiane Cayer.

Québec, le 9 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
8004-31-2-o YVES ALAIN, *avocat.*

Linda Ménard

Avis est, par les présentes, donné que Linda Ménard, résidant et domiciliée au 1020, Leman en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Linda Lapointe.

Montréal, le 10 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
7895-30-2-o ME JEAN-PAUL GAGNON.

Jean Claude Benoit Ouellette

Avis est donné, par les présentes, que Jean Claude Benoit Ouellette, domicilié et résidant au 25A, Cousineau, à Pont-Viau, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Claude Benoit Trudel et que ce certificat s'appliquera également à son épouse, dame Ginette Martineau et à ses enfants, Annie et Martin.

Laval, le 17 juin 1980.

Les procureurs du requérant,
SAINT-AUBIN, LONDEI,
7847-30-2-o CHARBONNEAU & PLANTE.

Marie Claire Linda Quevillon

Avis est, par les présentes, donné que Marie Claire Linda Quevillon, étudiante, domiciliée et résidant au 2009, Saint-Henri, à Mascouche, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Line Marie Quevillon.

Charlemagne, le 10 juin 1980.

Les procureurs de la requérante,
7848-30-2-o DUPONT & LANGLOIS, *avocats.*

Jacques Rivet

Avis est donné que Jacques Rivet, résidant et domiciliée au 6509, de la 36e Avenue, appartement 3, en la cité de Rosemont, district de Montréal s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Guèvremont.

Montréal, le 3 avril 1980.

Le procureur du requérant,
7849-30-2-o GHISLAINE GUÈVREMONT.

Marie Lorraine Guylaine Saint-Cyr

Avis est, par la présente donné que Marie Lorraine Guylaine Saint-Cyr, résidant et domiciliée au 1038, Delorimier, à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guylaine Pérusse.

Longueuil, le 15 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
BÉNARD, LAPIERRE, LAMARRE
7980-31-2-o & ALIE.

Ladislav Schvarcz

Prenez avis que Ladislav Schvarcz, expéditeur, domicilié au 5608, avenue Rand, Côte-Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Leslie Shwartz, ce qui affectera aussi l'épouse du requérant, née Zsuzsanna Magdolna Hidvégi.

Montréal, le 15 mai 1980.

Le procureur du requérant,
7828-30-2-o PAUL TARDI.

Annat Schwartz

Prenez avis que Annat Schwartz, étudiante, domiciliée au 5608, avenue Rand, Côte-Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annette Shwartz.

Montréal, le 15 mai 1980.

Le procureur de la requérante,
7829-30-2-o PAUL TARDI.

Code de procédure civile (Article 139)

Bijoutiers Unico Inc.

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu des dispositions de l'article 1571*d* du Code civil, un acte de transport et cession de créances de toutes les créances et droit acquis par la Banque Nationale du Canada relativement à la compagnie Bijoutiers Unico Inc. a été exécuté le 26 juin 1980 en faveur de:

André Métivier
285, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, QC

André Marchand
3759, boul. Lévesque
Chomedey, QC

Pierre Boisclair
511, 1re Avenue
Asbestos, QC

Lucien Boily
2700, place Laurier
Sainte-Foy, QC

Wilfrid Gaudreau
106, rue Principale
Sainte-Agathe-des-Monts, QC

André Roy
1658, Mont-Royal est
Montréal, QC

Pierre Lahaye
70, rue Saint-Georges
Windsor, QC

Bernard Boulet
5059, rue Frontenac
Lac-Mégantic, QC

Jean Guy Webster
Centre d'achats l'Ormière
Neufchâtel, QC

Jean Claude Fournier
Place Repentigny
155, rue Notre-Dame
Repentigny, QC

Roger Boudreault
500, Sacré-Coeur
Alma, QC

Noël Hudon
1324, boul. Walberg
Dolbeau, QC

Pierre Tremblay
217, rue Marcel
Drummondville, QC

et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3087491, le 2 juillet 1980.

Les procureurs,
BÉLANGER & ASSOCIÉS, *avocats.*
5835, boul. Léger, suite 300,
7983-o Montréal-Nord, QC

Les Créations Unico Inc.

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu des dispositions de l'article 1571*d* du Code civil, un acte de transport et cession de créances de toutes les créances et droit acquis par la Banque Nationale du Canada relativement à la compagnie Les Créations Unico Inc. a été exécuté le 26 juin 1980 en faveur de:

André Métivier
285, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme

André Marchand
3759, boul. Lévesque
Chomedey, QC

et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3087492, le 2 juillet 1980.

Les procureurs.
BÉLANGER & ASSOCIÉS, *avocats.*
5835, boul. Léger, suite 300,
7984-o Montréal-Nord, QC

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005377-801

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la province de Québec, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BRUCE BAJADA, c/o COLLAN BAJADA autrefois domicilié au 7560, Champagneur, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Bruce Bajada de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 11 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

7922-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005378-809

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la province de Québec, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ERLA FRANCIS, autrefois de 5347, avenue Montclair, Montréal et maintenant de domicile inconnu, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Erla Francis de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 11 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

7922-o

Canada, Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009729-791

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la province de Québec, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre IRVINGS ROSENBERG, autrefois domicilié au 539, Lazard, Côte-des-Neiges, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Irvings Rosenberg de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 11 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

7922-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010802-793

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la province de Québec, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LESLIE BARNA, autrefois domicilié au 4821, Jeanne-Mance, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Leslie Barna de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 11 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

7922-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005264-801

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la province de Québec, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MAGDALENA W. FRANZONI, autrefois de 68, avenue Allard, Dorval, et maintenant de domicile inconnu, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Magdalena W. Franzoni de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 11 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

7922-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005262-805

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la province de Québec, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre THERESA O. RAGATZ, autrefois de 202, Duke of Kent, Pointe-Claire, et maintenant de domicile inconnu, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Theresa O. Ragatz de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, Le 11 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

7922-o

Commissions d'enquête — Loi sur les

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux qui les présentes verront,

SALUT.

Commission

ATTENDU QUE huit mineurs ont perdu la vie dans l'effondrement de la mine Belmoral près de Val-d'Or, le 20 mai 1980;

ATTENDU QUE l'accident est survenu à la suite d'incident laissant prévoir des faiblesses dans la structure géologique où ont été creusées les galeries;

ATTENDU QUE les premiers corps ont été dégagés de la mine seulement 32 jours après l'accident;

ATTENDU QUE des demandes d'enquête complète sur les causes de cet événement ont été présentées auprès du gouvernement par la population, les associations de travailleurs et des personnalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue;

ATTENDU QUE l'enquête instituée en vertu de la Loi sur les mines (L.R.Q., chapitre M-13) ne vise en principe que l'observation des règlements et des obligations imposées à l'employeur en vertu des mesures de sécurité;

ATTENDU QUE l'enquête du coroner a pour but de constater s'il y a une responsabilité criminelle;

ATTENDU QUE le gouvernement a le devoir de connaître toutes les circonstances afin de dégager les causes et de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité des travailleurs;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur les commissions d'enquête (L.R.Q., chapitre C-37), le gouvernement peut, lorsqu'il le juge à propos, faire faire une enquête sur quelque matière importante se rattachant à la santé publique ou au bien-être de la population et nommer, par une commission émise à cette fin, un ou plusieurs commissaires pour conduire cette enquête.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2110-80 du 9 juillet 1980, Nous avons décrété et or-

donné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la recommandation du ministre d'État au développement social:

QUE soit constituée, en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête (L.R.Q., chapitre C-37), une commission d'enquête dont le mandat sera le suivant:

a) déterminer les causes qui ont entraîné l'accident du 20 mai à la mine Belmoral près de Val-d'Or, comté d'Abitibi-Est;

b) enquêter sur les circonstances de l'accident et sur les conditions qui l'ont précédé;

c) faire des recommandations sur les mesures à prendre pour éviter la répétition de tel événement, notamment sur le plan de la prévention des accidents dans les mines souterraines et sur le plan des règlements de sécurité;

d) apprécier les mesures de sauvetage appliquées et, s'il y a lieu, suggérer des améliorations à ces mesures;

e) faire rapport sur toutes questions visant à assurer la sécurité des travailleurs des mines souterraines.

QUE monsieur le juge René Beaudry, juge de la Cour provinciale, actuellement membre du Tribunal du travail, soit nommé commissaire pour conduire cette commission d'enquête;

QUE cette commission soit tenue de compléter ses travaux et de soumettre son rapport et ses recommandations au plus tard le 31 décembre 1980;

QUE les dépenses nécessaires à l'exécution du mandat de cette commission soient payées à même le budget du ministère du Conseil exécutif.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE-CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce neuvième jour de juillet en l'année mil neuf cent quatre-vingt de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-neuvième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 142
Folio: 279

7922-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

LES ALLIAGES SHARPER INC.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «LES ALLIAGES SHARPER INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS & BOURQUE.

7950-o

DAVID BELHUMEUR INC.

Avis est donné que «DAVID BELHUMEUR INC.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Trois-Rivières, demandera au ministre des Consommmateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS & BOURQUE.

7956-o

BOIS FRANC REALTY CORP.

Avis est donné, par les présentes, que la compagnie «BOIS FRANC REALTY CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
ERNEST G. SABLOFF, *notaire.*

7951-o

LES IMMEUBLES BONAVENTURE INC. BONAVENTURE REALTIES INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES BONAVENTURE INC. — BONAVENTURE REALTIES INC.» demandera an ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 23 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
JEAN LAVOIE.

8007-o

CINECAP INVESTMENTS LTD.
LES PLACEMENTS CINECAP LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CINECAP INVESTMENTS LTD. — LES PLACEMENTS CINECAP LTÉE,» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8016-o BRODIE & POLISUK.

CLAUDERRE INC.

Prenez avis que la compagnie «CLAUDERRE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 30 juin 1980.

Le président de la compagnie,
7957-o CLAUDE ROY.

LA COMPAGNIE IAMAC LTÉE
IAMAC COMPANY LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «LA COMPAGNIE IAMAC LTÉE — IAMAC COMPANY LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Lachine, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMARI,
7958-o MERCIER & ROBB.

CYR AUTO BODY (1960) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CYR AUTO BODY (1960) LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
8005-o PIERRE BENOIT, *notaire.*

DEVER INC.

Prenez avis que la compagnie «DEVER INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
BOUDRIAS, FRÉCHETTE, GÉLINAS
7959-o & PASINI.

LES DISTRIBUTIONS BARRIÈRE
& TREMBLAY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES DISTRIBUTIONS BARRIÈRE & TREMBLAY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Lacolle, le 11 juillet 1980.

Le représentant de la compagnie,
8006-o MICHEL GAGNON.

EDDY METAL PRODUCTS CO. LTD.

Avis est donné que «EDDY METAL PRODUCTS CO. LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
7944-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

EXCELSIOR KNITTING MILLS INC.

Avis est, par la présente, donné que «EXCELSIOR KNITTING MILLS INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
BERNARD STERN, KANDESTIN,
7926-o KUGLER & ASSOCIÉS.

JOLIETTE SPORTSWEAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «JOLIETTE SPORTSWEAR INC,», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 juillet 1980.

Les procureurs,
7960-o SPIEGEL & KRAVETZ.

MANHATTAN WIRE WORKS CO. LTD

Avis est donné que «MANHATTAN WIRE WORKS CO. LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
7945-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

MÉTIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIÈRES

Prenez avis que la compagnie «MÉTIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIÈRES», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 7 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
7971-o ME FRANÇOIS ST-ARNAUD, *notaire.*

1643-3971 QUÉBEC INC.

Prenez avis, que la compagnie «1643-3971 QUÉBEC INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 21 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
BOIVIN, LAGACÉ, POULIN,
8017-o LESSARD & JESSOP.

SACS DE BEAUCE INC.

Prenez avis que la compagnie «SACS DE BEAUCE INC,», ayant son siège social à R.R. no 1 à Saint-Georges-Ouest, Beauce, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Georges, Beauce, le 14 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
7962-o ME ÉLOI VEILLEUX, *notaire.*

TENETTE ENTERPRISES LTD.

Avis est donné que «TENETTE ENTERPRISES LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
7946-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

TEXNIT CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que «TEXNIT CORPORATION», compagnie légalement constitié selon la Loi sur les compagnies, ayant sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 juillet 1980.

Le président,
7927-o SIDNEY PERLMAN.

Demande(s) à la Législature

Ville de Bedford

Avis public supplémentaire

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Bedford s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, en plus des motifs déjà énoncés dans un avis public antérieur, pour les motifs suivants:

1. pour ratifier et déclarer valides et légaux les actes suivants:

a) vente par la ville de Bedford à Mlle Adrienne Demers, passée le 30 septembre 1952 devant Me Yves Fortin sous le no 49 de son répertoire et enregistrée sous le no 90386 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;

b) vente par la ville de Bedford à M. Donat Patenaude, passée le 16 mai 1958 devant Me Roger Fortin, notaire, sous le no 1284 de son répertoire et enregistrée sous le no 99604 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;

c) vente par la ville de Bedford à M. Raymond Breault, passée le 29 avril 1960 devant Me Yves Fortin sous le no 7039 de son répertoire et enregistrée sous le no 103224 au bureau d'enregistrement de Missisquoi;

d) vente par la ville de Bedford à Mlle Adrienne Demers, passée le 8 septembre 1961 devant Me Roger Fortin, sous le no 2237 de son répertoire et enregistrée sous le no 106202 au bureau d'enregistrement de Missisquoi.

2. et pour toutes autres fins.

Montréal, le 7 juillet 1980.

Les procureurs de la ville de Bedford,
7817-29-4-o VIAU, BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Tremus Industries Limited

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivantes pour l'adoption d'une loi remettant en vigueur «Tremus Industries Limited» qui a été constituée en corporation le 30 novembre 1970 par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et qui a sa principale place d'affaires en la ville d'Athelstan, province de Québec.

Montréal, le 30 juin 1980.

Les procureurs du demandeur,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
7698-28-4-o MERCIER ET ROBB.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Gara-Loc Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «Gara-Loc Inc.», tenue à Québec, le 24 juillet 1979, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Jean-Paul Lapointe a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7947-o 1156-7898

Syndicat coopératif d'eau et d'égouts de Jacola

(Loi sur les syndicats coopératifs)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres du syndicat coopératif «Syndicat coopératif d'eau et d'égouts de Jacola» tenue à Jacola, dans le district électoral d'Abitibi-Est, le 25 mai 1980, il a été résolu de liquider le syndicat coopératif et qu'il soit dissout, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les syndicats coopératifs et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que messieurs Lionel Auger, Denis Fecteau et M. Viateur St-Pierre soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8000-o V.-P. GUERCI.

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Casernes de Blairfindie à ville de Saint-Luc

Le ministre des Affaires culturelles donne avis conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter de la date, où furent transmis au propriétaire les avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir: casernes de Blairfindie à ville de Saint-Luc.

«Le site des casernes de Blairfindie soit le lot cent quatre-vingt-sept — A (187-A) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc, division d'enregistrement de Saint-Jean, avec les constructions dessus construites.»

Le 14 juillet 1980.

Le ministre des Affaires culturelles,
8013-o DENIS VAUGEOIS.

Entrepôt Buchanan à Montréal

Le ministre des Affaires culturelles donne avis conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 10 août 1979, date où fut transmis au propriétaire l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir: entrepôt Buchanan à Montréal.

«Un bâtiment sis aux numéros 15 et 17, rue Duke à Montréal et érigé sur un terrain connu et désigné comme étant partie du lot mille cinq cent trente-sept (ptie 1537) du cadastre officiel du quartier Sainte-Anne de la ville de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, bornée au nord-est par la rue Bonneau, au sud-est par la rue de la Couronne, au nord-ouest par la rue Prince et au sud-ouest par la rue Duke, telle que décrite dans un acte enregistré le 7 juillet 1930 au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 251044.»

Le 14 juillet 1980.

Le ministre des Affaires culturelles,
8013-o DENIS VAUGEOIS.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

Automobile
Biens
Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé partiellement équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (L.R.Q., chapitre A-32), ledit cautionnement a été complété par un dépôt de 75 000,00 $ auprès du ministre des Finances du Québec.

Le siège social de la compagnie est situé à New York; le principal établissement d'affaires canadien est situé au 44, Victoria Street, Toronto, Ontario; le principal établissement d'affaires au Québec est situé au 630, boul. Dorchester ouest, Montréal.

Donné à Québec, le 16 juillet 1980, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,
7964-o JACQUES M. ROY.

NEW HAMPSHIRE INSURANCE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de NEW HAMPSHIRE INSURANCE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Automobile
Biens
Contre la maladie ou les accidents
Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à NEW HAMPSHIRE INSURANCE COMPANY au préalable.

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Le siège social de la compagnie est situé à New Hampshire; son principal établissement canadien est situé au 55, University Avenue, suite 1000, Toronto, Ontario, M5J 2H7; son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1200, McGill College Avenue, 20th floor, Montréal, QC, H3B 4G7.

Donné à Québec, le 16 juillet 1980, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,
7965-o JACQUES M. ROY.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Dorchester», «La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Malachie», «La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Isidore» et de «La compagnie d'assurance contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de St-Édouard-de-Frampton», corps légalement constitués ayant leur siège social dans le comté municipal de Dorchester, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHESTER» conformément aux dispositions de la Loi sur les asusrances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les quatre (4) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
MARIELLE DROUIN,
JOSEPH PELCHAT,
ROSAIRE BAILLARGEON,
7841-30-4-o JAMES QUIGLEY.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Ste-Marie-Madeleine», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Damase» et la «Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de St-Césaire», corporations dûment constituées et ayant leur siège social dans le comté municipal de Rouville, ont fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie pour la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSU-

RANCE CONTRE L'INCENDIE DE ROUVILLE ET ST-HYACINTHE», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les trois (3) mutuelles ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
YVETTE P. LEMAY, JOCELYNE BOUVIER,
7768-29-4-o ROBERT DEPALMA.

THE HONGKONG FIRE INSURANCE COMPANY, LIMITED

Demande de permis

Avis est, par les présentes, donné que THE HONGKONG FIRE INSURANCE COMPANY, LIMITED, ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec la catégorie d'assurance suivante:

Le siège social de la compagnie est situé à Hong Kong et son principal établissement d'affaires au Canada est situé à Phoenix House, 439, University Avenue, Toronto, Ontario, M5W 1B6; son principal établissement d'affaires au Québec est situé à Phoenix of Canada, 1801, McGill College Avenue, suite 1250, P.O. Box 819, Montréal, H3C 2V5.

Le public est invité à présenter à mon bureau dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Donné à Québec, le 16 juillet 1980, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,
7963-o JACQUES M. ROY.

TRANSATLANTIC REINSURANCE COMPANY

Demande de permis

Avis est, par les présentes, donné que TRANSATLANTIC REINSURANCE COMPANY, ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de permis d'assureur pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

Contre la maladie ou les accidents
Automobile
Aviation
Biens
Bris des machines
Garantie
Grêle
Responsabilité
Maritime
(activités limitées à la réassurance)

Le siège social de la compagnie est situé à New York, son principal établissement d'affaires au Canada est situé à suite 1000, 55, University Avenue, Toronto, Ontario, M5J 1H7, et son principal établissement d'affaires au Québec est situé au 1200, McGill College Avenue, 20th Floor, Montréal, QC, H3B 4G7.

Le public est invité à présenter à mon bureau dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis à la requérante.

Donné à Québec, le 16 juillet 1980, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le surintendant des assurances,
7966-o JACQUES M. ROY.

Éducation

La municipalité scolaire de l'Asbesterie

Avis est, par la présente, donné que les lots 550 du rang V et 654 du rang VI du canton de Tingwick, dans le comté d'Artabaska, ont été détachés de la municipalité de Warwick et annexés, pour les catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, à la municipalité scolaire de l'Asbesterie en vertu du Décret 1950-80 en date du 25 juin 1980, dont le texte suit:

Décret

Gouvernement du Québec

Numéro 1950-80, 25 juin 1980

CONCERNANT l'annexion d'un territoire, pour les catholiques seulement, à la municipalité scolaire de l'Asbesterie

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de l'Éducation:

QUE les lots 550 du rang V et 654 du rang VI du canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, soient détachés de la municipalité scolaire de Warwick et annexés, pour les catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, à la municipalité scolaire de l'Asbesterie;

QUE ce changement prenne effet à compter de la date d'adoption du présent décret,

ET ce, conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14).»

Québec, le 15 juillet 1980.

Le ministre de l'Éducation,
7952-o JACQUES-YVAN MORIN.

Proclamation(s)

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) annonce le dépôt, par le ministre de l'Énergie et des Ressources, aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, des plans et livres de renvoi originaires des parties de territoire; comprenant les lots énumérés dans l'annexe A et situées dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) fixe à la date de publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 du Code civil deviendront en vigueur, dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) rappelle que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur une entité cadastrale, désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168 précité et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) informe qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une recommandation du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée le 9 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2160-80.

Conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), il a été préparé, sous la direction du ministre de l'Énergie et des Ressources, des plans de parties de territoire, comprenant les lots énumérés dans l'annexe A et situées dans les divisions d'enregistrement concernées, avec des livres de renvoi relatifs à ces plans.

Conformément à l'article 2 de la même loi, les plans de ces parties de territoire qui sont signés par le ministre de l'Énergie et des Ressources sont dans des archives de son bureau.

Cette proclamation est également conforme à la section II du chapitre VI du titre Dix-huitième du Code civil, intitulée «Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent» et comprenant les articles 2166 à 2176*c* inclusivement; notamment:

— en vertu des articles 2166 et 2167, une copie de ces plans corrects accompagnée d'une copie de ces livres de renvoi ont été déposées par le ministre de l'Énergie et des Ressources aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

— en vertu de l'article 2169, par proclamation, est annoncé le dépôt des plans et livres de renvoi originaires dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, est fixé le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire.

Québec, le 9 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 165

Annexe A

Cadastre de la cité de Trois-Rivières, comprenant les lots 3 à 8, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, à Trois-Rivières.

Cadastre du canton de Pontchartrain, comprenant les lots 77 à 91 et 98, Baie-du-Vieux-Port, village de Terre, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre du canton de La Gorgendière, comprenant les lots 86 à 105, village de la Romaine, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

Cadastre du canton de Reclus, comprenant les lots 2 à 18, rang C, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

7922-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'application au cadastre d'une partie du canton de Maria, district électoral de Bonaventure, de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., chapitre T-11).

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) fixe à la quinzième journée suivant la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en

vigueur des plan et livre de renvoi révisés dans le district électoral de Bonaventure, pour une partie du cadastre du canton de Maria à l'endroit des lots 17 à 21, rang 1 partie est, et leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement de Bonaventure no 2;

b) indique que ces plan et livre de renvoi révisés sont déposés aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources, à Québec, et qu'en outre, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi révisés au bureau d'enregistrement de Bonaventure no 2 ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la ville de Carleton;

c) informe le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement lesdits plan et livre de renvoi révisés;

d) porte notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre de l'Énergie et des Ressources délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) ordonne que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit, pour lequel des plan et livre de renvoi révisés ont été déposés, soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172*a* du Code civil;

f) informe aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une recommandation du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée le 9 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2161-80.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., chapitre T-11) le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait dresser des plan et livre de renvoi révisés dans le district électoral de Bonaventure pour une partie du cadastre du canton de Maria à l'endroit des lots 17 à 21, rang 1 partie est, et leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement de Bonaventure no no 2.

Conformément aux articles 2 et 3 de ladite loi, le ministre de l'Énergie et des Ressources a fait déposer:

1. le 2 avril 1980, aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources à Québec, ces plan et livre de renvoi;

2. le 10 avril 1980, au bureau de la division d'enregistrement de Bonaventure no 2, à Carleton, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

3. le 15 avril 1980, au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la ville de Carleton, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi.

Conformément aux articles 4 et 5 de la même loi, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi est fixée par proclamation et cette proclamation est publiée deux fois consécutivement à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 9 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 182

8001-31-2-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT la Cour des sessions de la paix siégeant dans le district judiciaire de Roberval.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

La Cour des sessions de la paix, siégeant dans le district judiciaire de Roberval, tient aussi ses séances dans la ville de Dolbeau, située dans le district judiciaire de Roberval, autant de fois que les fins de l'administration de la justice le requièrent.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de la Justice adoptée le 9 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2169-80.

En vertu de l'article 91 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., chapitre T-16), le gouvernement peut, dans chacun des districts judiciaires autres que ceux de Québec et de Montréal, par proclamation, ordonner la tenue de la Cour des sessions de la paix pour ces districts, aux époques et aux endroits qu'il juge à propos.

Québec, le 9 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 181

7922-o

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M2	01-07-80	
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	28-08-77	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	09-12-77	
Région de Québec		
Fortin, Laurent, C.P. 276, Sillery (Québec) G1T 2R1	23-05-80	
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	01-12-70	
Beaudry, Jean-Marie, 32, croissant d'Avaugour, Duvernay, Laval (Québec) H7G 1S5	22-03-80	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Copping, Gordon A., 724, Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	01-12-70	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	15-01-71	
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	09-12-77	
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	30-11-79	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J, Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Moll, Albert Edward, 3550, Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	
Wood, Davis John, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71	
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	18-02-78	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	04-09-77	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	07-05-78	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71	
Région de Québec		
Samson, J,-W., 4, parc Samuel-Holland, app. 1404, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	04-11-78	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Auerbach, Michael, 612, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3K3	29-10-78	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-03-79	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bérard, Daniel, 1275, boul. Jules-Poitras, app. 210, St-Laurent, Montréal (Québec) H4N 1Y4	29-11-78	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	08-03-79	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	29-10-78	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	22-12-78	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	04-11-78	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	29-10-78	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	12-02-71	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	04-11-78	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Charbonneau, Bruno-J.-T., 790, Juges-Denis, Joliette (Québec) J6E 6L5	05-01-79	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	29-10-78	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	10-10-75	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	04-11-76	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76	
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	17-08-74	
Decarie, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
De La Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	29-10-78	
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	04-11-78	
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	11-06-78	
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	01-01-78	
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	17-05-78	
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	02-12-78	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	13-11-77	
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	29-10-78	
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	29-10-78	
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	06-05-78	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	20-01-77	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	16-02-71	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	29-10-78	
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Finklestein, Charles, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 406, Montréal (Québec) H3G 1P9	15-11-78	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Fitch, Stephen G. J., B.F.C., clinique dentaire, St-Jean, St-Jean (Québec)	05-11-78	
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3	20-05-78	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	15-11-78	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	17-08-74	
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	29-10-78	
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	29-10-78	
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	20-05-78	
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	17-08-74	
Girard, Roger, 3180, ch. Chambly, Longueuil, J4L 1N6	07-01-79	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	31-03-78	
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	22-11-78	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	29-10-78	
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	20-05-78	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Hershon, Samuel, 4850, côte des Neiges, app. 1206, Montréal (Québec) H3V 1G5	22-11-78	
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	10-11-77	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	29-07-78	
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	28-06-78	
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	22-11-78	
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-02-79	
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	13-01-77	
Kopylov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	03-12-78	
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-05-79	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	06-06-74	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	15-11-78	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	15-11-78	
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	04-11-78	
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	29-10-78	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	29-10-78	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	21-06-74	
Larue, Georges A., 4326, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2K8	29-10-78	
Lax, Samuel, 433 ouest, boul. St-Joseph, Outremont (Québec) H2V 2P3	05-11-78	
Leclerc, Yvon, 10880, Meunier, Montréal (Québec) H3L 2Z6	04-11-78	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	02-02-71	
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	25-05-79
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	22-12-78
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	17-08-74
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	29-10-78
Lévesque, Robert, C.F.B., clinique dentaire, St-Hubert, Chambly (Québec)	31-10-78
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	04-01-78
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	29-10-78
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	15-11-78
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	29-10-78
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	29-10-78
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	29-10-78
Martin, Laurent, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	05-11-78
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	07-03-79
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	29-10-78
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	29-10-78
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	12-05-77
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	29-10-78
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75
Morin, Jean-D., 3802, Monselet, Montréal (Québec) H1H 2B6	06-06-74
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	14-12-78
Muhlstock, David Henry, 5757, avenue Decelles, app. 404, Montréal (Québec) H3S 2C3	04-07-80
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73
Munroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	07-03-79
Nadler, Norman, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70
Naiman, James, 4330 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72
Nerman, Yale, 3477, avenue Marlowe, Montréal (Québec) H4A 3L8	03-01-71
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	29-10-78
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	29-10-78
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	03-12-78

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	18-11-77	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosteman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Raymond, Georges, 124 est, St-Germain, Rimouski G5L 1A7	10-12-78	
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	29-10-78	
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	29-10-78	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	22-11-78	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1	17-01-74	
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	29-10-78	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	04-11-78	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	17-08-74	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	13-04-74	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	29-10-78	
Silbert, Henryk, 3902, Van Horne Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	22-11-78	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	24-09-78	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	22-11-78	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	29-10-78	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	19-11-75	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	25-06-78	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	14-10-78	
Sqiston, Walter, 4695 ouest, rue Sherbrooke, Westmount H3Z 1G2	17-08-74	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	20-05-78	
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke., Westmount (Québec)	13-10-79	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	01-11-78	
Tornow, R. Alexander, 3535, Queen Mary, app. 36, Montréal (Québec) H3V 1H8	21-06-80	
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	29-10-78	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	05-03-77	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	04-11-78	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	05-01-79	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	18-03-78	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	30-05-74	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	15-11-78	
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Weschsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	17-08-74	
Wood, David John, 4119 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	04-01-79	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	29-10-77	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Québec		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	04-01-78	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	29-09-77	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	31-01-71	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	29-10-78	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	17-08-74	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	20-12-78	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	29-04-78	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	29-04-78	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec G1R 2M7	09-06-74	
Jean, Paul, 2395 chemin St-Louis, Sillery (Québec) GIT 1R5	08-03-79	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec G1R 2M4	06-06-75	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	30-06-77	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, Québec	22-11-78	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec G1R 2M5	29-10-78	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	29-04-78	
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	28-12-79	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	21-07-76	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	07-11-75	
Légaré, Pierre-B. 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	04-01-80	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	28-12-79	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	17-08-74	
Laplante, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	18-02-77	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	09-01-79	
Région de Trois-Rivières		
Charest, Armand-J., 1404, avenue du Collège, Plessisville (Québec) G6L 1Z4	01-11-78	
Chatillon, Hermann, 163, Panet, Nicolet (Québec) J0G 1E0	27-06-80	
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	17-08-74	
Dugal, Paul-L., 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Lalonde, Paul, 441, Lindsay, Drummondville J2B 1G9	24-08-78	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	05-05-74	
Région des Cantons de l'Est		
Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	19-03-78	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont (Québec) H2V 3J4	24-02-80	
Podlog, Charles, 531, Abercon, ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
Région du Saguenay, Lac-St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
Région du Nord-Ouest		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Lebel-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	
Région de Québec		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain (Québec) J0Z 3H0	05-07-80	

7948-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

LES ATELIERS HORIZON INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 16 novembre 1979, convertissant la corporation «LES ATELIERS HORIZON INC.«, constituée le 8 mai 1971 en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «LES ATELIERS HORIZON INC.».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Saint-Lambert, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

7920-o 1320-2619

LES ATELIERS RICHELIEU

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 20 novembre 1979, convertissant la corporation «ATELIERS RICHELIEU INC.», constituée le 10 septembre 1971 en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «LES ATELIERS RICHELIEU».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Beloeil, district judiciaire de Richelieu.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

7920-o 1373-0379

CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48), tels que modifiés par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Jacques-Cartier, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

7920-o 1645-5065

CENTRE D'ACCUEIL OVILA LÉGARÉ

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48), tels que modifiés par les articles 8 et 14 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'ACCUEIL OVILA LÉGARÉ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

7920-o 1643-2410

CENTRE DE SANTÉ DE SCHEFFERVILLE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 3 avril 1980, convertissant la corporation «CENTRE HOSPITALIER DE SCHEFFERVILLE», constituée le 7 décembre 1960, en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de: «CENTRE DE SANTÉ DE SCHEFFERVILLE».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre hospitalier et Centre local de services communautaires.

Le siège social de l'établissement sera à Schefferville, district judiciaire de Mingan.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

7920-o 1283-6268

RÉSIDENCE CHRISTOPHE COLOMB

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du septième jour de mai 1980 à l'établissement public: «RÉSIDENCE JEAN TALON — VILLA CHRISTOPHE COLOMB», modifiant les lettres patentes émises le 29 mai 1974 et changeant so nom en celui de «RÉSIDENCE CHRISTOPHE COLOMB».

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

7920-o 1356-0404

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Montréal

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Montréal, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-septième jour de juin 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec

Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

7979-o

Soumissions — Demandes de

Cité du Cap-de-la-Madeleine
(Comté de Champlain)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité du Cap-de-la-Madeleine» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 890 000 $ d'obligations de la cité du Cap-de-la-Madeleine datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 18 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 890 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	27 000 $
15 septembre 1982	30 000
15 septembre 1983	33 000
15 septembre 1984	37 000
15 septembre 1985	41 000
15 septembre 1986	30 000
15 septembre 1987	32 000
15 septembre 1988	35 000
15 septembre 1989	38 000
15 septembre 1990	41 000
15 septembre 1990	546 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité du Cap-de-la-Madeleine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 355 — 95 500 $ renouvellement d'emprunt; 613 — 50 000 $; 615 — 150 000 $ voirie; 626 — 66 000 $ forage d'un puits, installation d'une pompe etc...; 628 — 160 000 $; 633 — 11 500 $ voirie; 634 — 57 000 $ inst. d'un système de chauffage etc...; 636 — 300 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 18 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 août 1980 à 20 heures, à l'hôtel de ville, 10, rue Hôtel-de-Ville, Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, le 21 juillet 1980.

Le greffier,
MAURICE THELLEND.

Hôtel de ville
10, rue Hôtel-de-Ville
Cap-de-la-Madeleine
comté de Champlain, QC, G8T 7W2
téléphone: 375-1661, code 819

7967-o

Ville de Châteauguay

(Comté de Châteauguay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Châteauguay» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 202 000 $ d'obligations de la ville de Châteauguay datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 202 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	79 000 $
15 septembre 1982	85 000
15 septembre 1983	91 000
15 septembre 1984	95 000
15 septembre 1985	106 000
15 septembre 1986	154 000
15 septembre 1987	167 000
15 septembre 1988	173 000
15 septembre 1989	189 000
15 septembre 1990	163 000
15 septembre 1990	1 900 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Châteauguay s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 607 000 $; 1131 — 23 000 $; 1139 — 9 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 1153 — 46 400 $ aqueduc; 1172 — 3 000 $ éclairage; E-13(E-257) — 64 000 $; E-29 — 18 000 $; E-38 — 73 000 $; E-40 — 41 000 $ aqueduc, égouts, voirie; E-51 — 72 500 $; E-59 — 15 500 $ égouts; E-64 — 48 000 $ voirie; E-92 — 52 000 $ aqueduc, égouts, voirie; E-100 — 41 000 $ voirie; E-102 — 225 000 $ aqueduc, égouts, voirie; E-123 — 22 500 $ voirie; E-126 — 17 500 $; E-138 — 57 500 $; E-143 — 138 000 $ aqueduc, égouts, voirie; E-144 — 43 000 $ achat de terrain; E-173 — 45 000 $; E-200(E-211) — 149 000 $; E-208 — 10 400 $; E-209 — 8 200 $; E-215 — 12 700 $ voirie; E-218 — 28 000 $ honoraires professionnels; E-219 — 299 400 $ égouts; E-241 — 850 000 $ aqueduc, trav. amél. station pompage; E-251 — 9 400 $ aqueduc, égouts; E-258 — 31 000 $ aqueduc, égouts; E-265 — 34 500 $ achat de terrain et d'équipement; E-275 — 55 000 $; E-297 — 12 500 $ égouts, voirie; E-307 — 40 000 $ protection contre les inondations.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 19 août 1980, à 20 heures, à la salle du Conseil, 55, boulevard Maple, ville de Châteauguay, comté de Châteauguay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Châteauguay, comté de Châteauguay, le 23 juillet 1980.

Le greffier,
LAURIER LEGAULT.

Hôtel de ville
5, boulevard Youville
ville de Châteauguay
comté de Châteauguay, QC, J6J 2P8
téléphone: 692-6701, code 514 8008-o

Corporation municipale de Contrecoeur

(Comté de Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Contrecoeur» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 240 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Contrecoeur datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les

soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 18 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 240 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	3 000 $
15 septembre 1982	3 000
15 septembre 1983	4 000
15 septembre 1984	4 000
15 septembre 1985	5 000
15 septembre 1986	12 000
15 septembre 1987	13 000
15 septembre 1988	14 000
15 septembre 1989	15 000
15 septembre 1990	16 000
15 septembre 1990	151 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Contrecoeur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 185 — 42 000 $; 244 — 3 000 $ renouvellements d'emprunt; 63-79 — 129 000 $; 74-79(77-79) — 56 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 75-79 — 10 000 $ confection de trottoirs.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 18 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 août 1980 à 20 heures, à la mairie de Contrecoeur, 440, rue Ducharme, Contrecoeur, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Contrecoeur, comté de Verchères, le 21 juillet 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER BÉRUBÉ.

Mairie de Contrecoeur
440, rue Ducharme
Contrecoeur
comté de Verchères, QC, J0L 1C0
téléphone: 587-2340 ou 587-2200, code 514

7968-o

Ville de Dollard-des-Ormeaux

(Comté de Robert-Baldwin)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Hélène Plouffe, greffier, à l'hôtel de ville, 12001, boulevard Salaberry, ville de Dollard-des-Ormeaux, comté de Robert-Baldwin, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 18 août 1980, pour l'achat de 3 596 000 $ d'obligations de la ville de Dollard-des-Ormeaux datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 596 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	45 000 $
15 septembre 1982	49 000
15 septembre 1983	55 000
15 septembre 1984	60 000
15 septembre 1985	66 000
15 septembre 1986	206 000
15 septembre 1987	226 000
15 septembre 1988	246 000
15 septembre 1989	269 000
15 septembre 1990	294 000
15 septembre 1990	2 080 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est men-

tionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Dollard-des-Ormeaux s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 2 137 000 $; 511-1 — 83 000 $; 514-1 — 120 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 612 — 135 200 $ aqueduc, égouts, voirie; 644 — 100 000 $; 645 — 120 000 $ voirie, éclairage; 647 — 94 300 $ aménagement de lots; 649 — 49 000 $ amélioration d'un parc; 651 — 125 000 $ frais de refinancement; 80-655 — 632 500 $ voirie, achat de terrains pour parc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 18 août 1980, à l'hôtel de ville, 12001, boulevard Salaberry, ville de Dollard-des-Ormeaux, comté de Robert-Baldwin, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Dollard-des-Ormeaux, comté de Robert-Baldwin, le 21 juillet 1980.

Le greffier,
MADAME HÉLÈNE PLOUFFE.

Hôtel de ville
12001, boulevard Salaberry
ville de Dollard-des-Ormeaux
comté de Robert-Baldwin, QC, H9B 2A7
téléphone: 684-1010, code 514 7969-o

Ville de Jonquière

(Comté de Jonquière)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné René Perron, greffier, à l'hôtel de ville, 520, place Davis, secteur Arvida, ville de Jonquière, comté de Jonquière, QC, jusqu'à 20 heures, le mercredi 20 août 1980, pour l'achat de 3 500 000 $ d'obligations de la ville de Jonquière datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 500 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	61 000 $
15 septembre 1982	68 000
15 septembre 1983	74 000
15 septembre 1984	83 000
15 septembre 1985	87 000
15 septembre 1986	95 000 $
15 septembre 1987	106 000
15 septembre 1988	117 000
15 septembre 1989	129 000
15 septembre 1990	143 000
15 septembre 1990	2 537 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Jonquière s'engage à ne par émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 31 — 14 000 $; 66 — 16 800 $; 69 — 15 000 $; 71 — 1 700 $ renouvellements d'emprunt; 205 — 100 000 $ rest. de bâtiments à Arvida; 206 — 50 000 $; 207 — 90 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 214 — 210 000 $ achat de machinerie; 216 — 53 000 $ voirie, éclairage; 221 — 300 000 $ rén. de logements; 235 — 165 000 $ trav. amél. au réseau électrique; 236 — 115 000 $ voirie, etc.; 244 — 200 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 247 — 128 000 $ égouts; 251 — 200 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 252 — 215 000 $ réfection, égouts; 254 — 455 000 $ égouts, voirie; 261 — 150 000 $ trav. réfection à l'hôtel de ville; 262 — 420 000 $ aqueduc; 283 — 601 500 $ réfection à l'aréna et honoraires professionnels.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le mercredi 20 août 1980, à l'hôtel de ville, 520, place Davis, secteur Arvida, ville de Jonquière, comté de Jonquière, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Jonquière, comté de Jonquière, le 22 juillet 1980.

Le greffier,
RENÉ PERRON.

Hôtel de ville
520, place Davis, secteur Arvida
ville de Jonquière
comté de Jonquière, QC, G7X 7W7
téléphone: 548-7101, code 418 7970-o

Ville de Le Gardeur

(Comté de L'Assomption

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Le Gardeur» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 587 000 $ d'obligations de la ville de Le Gardeur datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 18 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 587 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	13 000 $
15 septembre 1982	15 000
15 septembre 1983	16 000
15 septembre 1984	19 000
15 septembre 1985	21 000
15 septembre 1986	50 000
15 septembre 1987	56 000
15 septembre 1988	61 000
15 septembre 1989	71 000
15 septembre 1990	76 000
15 septembre 1990	189 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Le Gardeur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 246 000 $; 180-A-R — 10 000 $ frais de refinancement; 287 — 34 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 292 — 3 000 $ confection de plans; 298-A — 5 600 $ voirie; 304 — 151 200 $ voirie, aqueduc, égouts; 323 — 124 900 $ consol. de déficit; 336-R — 12 300 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 18 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 18 août 1980 à 19h30, à l'hôtel de ville, 1, montée de Arseneaux, ville de Le Gardeur, comté de L'Assomption, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Le Gardeur, comté de L'Assomption, le 21 juillet 1980.

Le greffier,
ME DIANE LAMBERT.

Hôtel de ville
1, montée des Arseneaux
ville de Le Gardeur
comté de L'Assomption, QC, J5Z 2C1
téléphone: 585-1140, code 514 7971-o

Village de McMasterville

(Comté de Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de McMasterville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 423 000 $ d'obligations du village de McMasterville datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 20 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 423 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	—
15 septembre 1982	—
15 septembre 1983	—

Année	Capital
15 septembre 1984	—
15 septembre 1985	—
15 septembre 1986	46 000 $
15 septembre 1987	47 000
15 septembre 1988	48 000
15 septembre 1989	50 000
15 septembre 1990	51 000
15 septembre 1990	181 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de McMasterville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant total de 423 000 $.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 20 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 20 août 1980, à 19 heures, à l'hôtel de ville, 300, rue Caron, village de McMasterville, comté de Verchères, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de McMasterville, comté de Verchères, le 21 juillet 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME JEANNETTE LEMAIRE.

Hôtel de ville
300, rue Caron
village de McMasterville
comté de Verchères, QC, J3G 1S5
téléphone: 467-3580, code 514 7972-o

Paroisse de Saint-Basile
(Comté de Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Basile» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 175 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Basile datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 175 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	7 000 $
15 septembre 1982	8 000
15 septembre 1983	9 000
15 septembre 1984	10 000
15 septembre 1985	11 000
15 septembre 1986	13 000
15 septembre 1987	14 000
15 septembre 1988	16 000
15 septembre 1989	18 000
15 septembre 1990	20 000
15 septembre 1990	49 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Saint-Basile, comté de Portneuf, Québec.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Basile s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 04-80 — 175 000 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 19 août 1980 à 20 heures, au bureau municipal, 353, rue de l'Église, village de Saint-Basile, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Basile, comté de Portneuf, le 21 juillet 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MARIO JOBIN.

Bureau municipal
353, rue de l'Église
village de Saint-Basile
comté de Portneuf, QC, G0A 3G0
téléphone: 329-2969, code 418 7973-o

Village de Saint-Basile-Sud
(Comté de Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Saint-Basile-Sud» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 475 000 $ d'obligations du village de Saint-Basile-Sud, datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieure à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 475 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	15 000 $
15 septembre 1982	17 000
15 septembre 1983	19 000
15 septembre 1984	22 000
15 septembre 1985	24 000
15 septembre 1986	27 000
15 septembre 1987	30 000
15 septembre 1988	34 000
15 septembre 1989	38 000 $
15 septembre 1990	43 000
15 septembre 1990	206 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Saint-Basile, comté de Portneuf, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Saint-Basile-Sud s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 04-80 — 475 000 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 19 août 1980 à 20 heures, au bureau municipal, 40, rue Garnier, village de Saint-Basile-Sud, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Saint-Basile-Sud, comté de Portneuf, le 21 juillet 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT PAGÉ.

Bureau municipal
40, rue Garnier
village de Saint-Basile-Sud
comté de Portneuf, QC, G0A 3G0
téléphone: 329-2204, code 418 7974-o

Village de Tadoussac
(Comté de Saguenay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Tadoussac» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 120 000 $ d'obliga-

tions du village de Tadoussac, datées du 15 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusquà 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 120 000 $

Année	Capital
15 septembre 1981	7 000 $
15 septembre 1982	8 000
15 septembre 1983	9 000
15 septembre 1984	10 000
15 septembre 1985	11 000
15 septembre 1986	12 000
15 septembre 1987	13 000
15 septembre 1988	15 000
15 septembre 1989	17 000
15 septembre 1990	18 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Tadoussac s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 155 — 120 000 $ consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 19 août 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 19 août 1980 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 251, rue Caron, village de Tadoussac, comté de Saguenay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Tadoussac, comté de Saguenay, le 22 juillet 1980.

Le secrétaire-trésorier,
GAÉTAN TURCOTTE.

Hôtel de ville
251, rue Caron
village de Tadoussac
comté de Saguenay, QC, G0T 2A0
téléphone: 235-4446, code 418 7975-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE LA VALLÉE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 18 juin 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE LA VALLÉE», avec siège social situé à Amqui, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7928-o 1642-7544

SYNDICAT DE L'UPA ALGÉ

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 4 juin 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE L'UPA ALGÉ», avec siège social situé à Albanel, district judiciaire de Roberval.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7929-o 1644-0752

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution mobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
No 405-05-000349-79
Shérif 415-18-000008-80

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, demanderesse, contre LA PARMENTIÈRE DE WARWICK INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires à route 116, Warwick, district d'Arthabaska, et LES HÉRITIERS DE FEU JEAN CHARLES PERREAULT, route 116, Warwick, district d'Arthabaska, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Arthabaska, mis en cause.

Une terre située dans la municipalité du canton de Warwick, comté d'Arthabaska, au sud-est da la nouvelle route 5, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Warwick, comme étant:

a) Une partie du lot numéro trois cent onze (ptie 311) rang II, mesurant quarante-deux pieds et douze centièmes (42,12 pi), dans sa ligne nord-ouest, le long de la nouvelle route 5; douze pieds et trente-sept centièmes (12,37 pi), dans sa ligne sud-ouest, et quinze pieds et un dixième (15,1 pi), dans sa ligne nord-est; et bornée comme suit: en avant, au nord-ouest à la route 5, telle qu'élargie; en arrière au sud-est à la partie non subdivisée du lot trente et un (ptie N.-S. 31) ci-après décrite et présentement affectée; d'un côté au sud-ouest au lot 311-3, propriété de Jean-Charles Perreault; et de l'autre côté au nord-est au lot 311-7, propriété actuelle de Jean-Charles Perreault,

b) Toute la partie, non subdivisée, du lot numéro trente et un (ptie N.-S. 31), rang I, contenant, en superficie totale, environ soixante et onze acres, à mesures anglaises, et bornée comme suit: d'un bout, au nord-ouest, partie à la route 5, telle qu'élargie, partie au lot 31-3, partie à la route 5, telle qu'élargie, partie au lot 31-3, partie à la partie du lot 311, ci-dessus décrite et présentement affectée, et autre partie aux lots 31-1, 31-2, 31-4, 31-5, 31-6 et 31-7; de l'autre bout, au sud-est au chemin public séparant les premiers rangs des cantons de Warwick et de Tingwick; d'un côté, au sud-ouest au lot 32, propriété actuelle de Marc-Édouard Perreault (300 pi, pour partie, partie à Jacques Perreault (100 pi) et autre partie à Jean-Charles Perreault; et de l'autre côté, au nord-est partie du lot 31-7, propriété actuelle de Jean-Charles Perreault, et autre partie au lot 30, propriété actuelle de Robert Kirouac;

Une terre, située dans la municipalité du canton de Warwick, au sud-est de la nouvelle route 5, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Warwick, comme étant les lots numéros trente-deux (32) et trente-trois (33) rang I;

À y distraire: La partie nord-ouest des mêmes lots trente-deux (ptie N.-O. 32) et trente-trois (ptie N.-O. 33) mesurant quatre cents pieds (400 pi) dans sa ligne nord-est, et trois cents pieds (300 pi) dans sa ligne sud-ouest, à mesures anglaises, sur la largeur desdits lots propriété actuelle de Marc-Édouard Perreault, Jacques Perreault et Pierre Méthot, pour chacune de leur partie respective; avec bâtisses érigées.

Le tout tel que plus amplement démontré, sur le plan de monsieur Armand Saint-Pierre, arpenteur-géomètre de Victoriaville, en date du 5 mai 1970, sous le numéro 5891 de ses minutes.

Une terre, située dans la municipalité du canton de Warwick, comté d'Arthabaska, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Tingwick, rang I, comme étant:

a) Partie du lot numéro soixante (ptie 60), contenant en superficie totale, un dixième d'acre (0,1 ac), plus ou moins, et bornée comme suit: au sud-est par un chemin public; au sud-ouest lequel côté mesure soixante-cinq pieds (65 pi), plus ou moins par une partie du lot 60, propriété de B. Perreault; et au nord-ouest par la ligne séparative des rangs I des cantons de Tingwick et de Warwick;

b) Les deux parties du même lot numéro soixante (2 pties 60), qui se trouvent situées, l'une, d'un bout, au lot 60-1, du cadastre amendé du canton de Tingwick nord-est; et l'autre, d'un bout, entre ce même lot 60-1, au nord-ouest, et de l'autre bout, à la ligne séparative des rangs I et II, au sud-est; contenant en superficie totale, cent vingt-cinq acres et trois dixièmes (125,3 ac), plus ou moins, et bornée de chaque côté, au nord-est, au lot 59, propriété de Édouard Desharnais, et au sud-ouest au lot 61, propriété de Camille Fillion, et cela, jusqu'au ruisseau qui s'y trouve, et de Jean-Charles Perreault, jusqu'à la ligne

séparative des rangs I et II, du canton de Tingwick;

c) La partie du lot numéro soixante et un (ptie 61) qui se trouve située entre la partie du même lot 61, propriété de Wilfrid Chabot, le chemin public, et une autre partie aussi du même lot 61, propriété de Camille Fillion, d'un bout, au nord-ouest, et la ligne séparative des rangs I et II, du canton de Tingwick, de l'autre bout, au sud-est; et contenant en superficie totale, soixante et un acres et soixante-trois centièmes (61,63 ac), plus ou moins; et bornée de chaque côté, au nord-est, partie à la partie du même lot 61, propriété de Camille Fillion, aux deux parties du lot 60 ci-dessus décrites propriété de Jean-Charles Perreault, et au lot 60-1, propriété de la corporation municipale de la ville de Warwick; et au sud-ouest, partie du même lot 60 propriété de Wilfrid Chabot, et au lot 62, propriété de Jean-Charles Perreault, jusqu'à ligne séparative des rangs I et II, du canton de Tingwick; et,

d) La partie du lot numéro soixante-deux (ptie 62), qui se trouve située entre la partie du même lot 62, propriété de Wilfrid Chabot, et le chemin public, d'un bout, au nord-ouest, et la ligne séparative des rangs I et II du canton de Tingwick, de l'autre bout, au sud-est; et contenant, en superficie totale, soixante et un acres et huit centièmes (61,08 ac), plus ou moins; et bornée de chaque côté, au nord-est, partie à la partie du même lot 62, propriété de Wilfrid Chabot, et au lot 61, propriété de Jean-Charles Perreault, jusqu'à la ligne séparative des rangs I et II du canton de Tingwick, et au sud-ouest au lot 63, propriété de M. Roland Picard.

Le tout tel que plus amplement démontré, sur cet autre plan de M. Armand Saint-Pierre, arpenteur-géomètre, de Victoriaville en date du 5 mai 1970, sous le no 5891-1 de ses minutes.

Lesdits immeubles sont vendus avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Immeubles par destination

1 arrache-patates, 2 rangs à la fois de marque Gresnader

1 couteau pour trancher la patate, modèle 139 Urschel GRL

4 remorques mobiles pour transport de la patate avec déchargement mobile, Vincent Machine Shop Inc.

1 balance automatique, The Advanced Line, modèle no AVB-1

1 traiteuse Poudrier & Frères Ltée, acier inoxydable, série TRA-12

1 table à fond mobile Poudrier & Frères Ltée TA-108

1 élévateur Poudrier & Frères Ltée, acier inoxydable, no série CO-68

1 classeuse Poudrier & Frères Ltée, acier inoxydable, no de série RA-127

3 000 boîtes en bois 4 pi × 4 pi pour garder et transporter les patates

1 peleuse rotative

1 déchargeur hydraulique pour boîtes à patates

1 peleuse par rouleaux abrasifs, no de série 25-060569

1 laveuse-brosseuse no de série 30-052969

1 éliminateur de pierres, élévateur et laveur de patates

1 unité de condensation McCormack Modutherm, no de série KAM-613-01

1 unité convoyeur-évaporateur McCormack, no de série KAM-613-01A

1 chargeur Vanmark Hopper, no de série 15-072572

1 friteuse Salvo no de sérif FF 2177c modèle FF2

Lesdits immeubles sont vendus sujets à toutes les servitudes pouvant les affecter.

L'évaluation municipale des immeubles par nature seulement, soit les terrains et bâtisses, est de 24 200,00 $.

Les immeubles par destinations ne sont pas évalués.

La mise à prix est fixée à 6 050,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 21 juillet 1980.

7985-o

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
C.S.A. 415-05-000295-74
Shérif 415-18-000014-80

IRISH AGRICULTURAL DEVELOPMENT CO. LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Drogheda, Irlande, demanderesse, contre ALIF IMPORT ANDEXPORT INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 4, Bécotte, Arthabaska, défenderesse.

Un terrain situé sur le côté sud-est de la rue Bécotte, en la ville d'Arthabaska, connu et désigné au cadastre

officiel amendé d'Arthabaskaville comme étant la resubdivision un de la subdivision cinq du numéro originaire deux cent quatre-vingt-dix-sept avec bâtisses y érigées, portant le numéro civique 5, de la rue Bécotte, à Arthabaska.

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 3 375,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 17 juillet 1980. 7996-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000006-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre ALEXIS NORMANDEAU, domicilié et résidant route Saint-Jules à Maria, district de Bonaventure, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement no 1 de Bonaventure.

«Un emplacement situé dans la municipalité de New-Richmond, comté de Bonaventure, QC, connu et désigné comme étant la subdivision numéro trois du lot originaire numéro trente-trois (33-3) dans le rang Un (rg 1) partie nord-ouest, pour le cadastre officiel du canton de New-Richmond, première division d'enregistrement de Bonaventure, sans aucune construction dessus érigée, circonstance et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 577,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 16 juillet 1980. 7997-o

Drummond

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000138-80

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 905, boulevard Saint-Joseph, à Drummondville, QC, demanderesse, contre DENIS LECLERC, 451, rue Bruno, Drummondville, défendeur, *et al*.

«Un immeuble sis et situé à Drummondville, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham, comme étant la subdivision cinquante-six du lot originaire numéro cent soixante-sept (167-56, Grantham), avec bâtisses dessus construites, portant la désignation civique 585, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, circonstances et dépendances.

Un immeuble sis et situé en la cité de Drummondville,

connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham comme étant la subdivision cinquante-neuf du lot originaire numéro cent cinquante-six (156-59 Grantham), avec bâtisses dessus construites, portant la désignation civique 451, rue Bruno, Drummondville, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 16 065,00 $ dollars pour le lot (167-56), 5 360,00 $ pour le lot (156-59), que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Drummond, palais de justice, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, province de Québec, le JEUDI QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 21 juillet 1980. 7986-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000002-79
Shérif T-110

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979,la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1 article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre ADRIEN LACROIX, résidant et domicilié au 542, rue Binet, Thetford-Mines, G6G 1Y2, partie défenderesse.

«Un emplacement situé en la ville de Black-Lake, connu et désigné conne étant la subdivision numéro soixante-quatre du lot numéro trois cent vingt-deux (no 322-64) du cadastre officiel du canton d'Irlande, dans le comté de Mégantic, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droit de mines en faveur de qui de droit, et sujet aux conditions et servitudes constituées en l'acte de vente par Asbestos Corporation Limited à Adrien Lacroix.»

La mise à prix est fixée à 3 500,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Thetford-Mines, 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le ONZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 21 juillet 1980. 7987-o

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000 919-798

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JACQUES TANGUAY, domicilié et résidant au 804, rue Front, à Longueuil, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

«Un terrain situé en la paroisse de Saint-Zénon, comté de Berthier, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-neuf (ptie 19, rang 4) dans le rang IV aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Provost; et mesurant une largeur de cinquante-cinq pieds sur une profondeur de soixante-quinze pieds, le tout mesures anglaises et plus ou moins et tel que borné comme suit: en front par le chemin public, vers le nord-est, d'un côté à une distance de dix-huit pieds du terrain appartenant à

Jacques Lagarde vers le nord-ouest, en arrière vers le sud-ouest et de l'autre côté vers le sud-est par autres parties dudit lot appartenant à Jacques Tanguay. Tel que le tout se trouve présentement, avec bâtisses et dépendances et notamment un commerce de dépanneur et épicerie.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 6 525,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier au 180, rue Champlain, à Berthierville, district de Joliette, le JEUDI ONZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 17 juillet 1980. 7998-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
District de Montréal — Cour supérieure
C.S.M. 500-05-0 15240-774

LOUIS NADEAU, contracteur, domicilié et résidant au 8491, rue Brouage, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, et QUANTA CONSTRUCTION INC., corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 7705, boulevard l'Acadie, app. 1206, en les ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

Un emplacement situé au Lac-Croche, dans la municipalité de Saint-Donat, province de Québec, connu et désigné comme étant;

Le lot originaire numéro quatorze (14) bloc E, aux plan et livre de renvoi officiels du district de Lussier, avec bâtisse dessus construite.

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 13 225,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert à Sainte-Julienne, district de Joliette, le LUNDI HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 17 juillet 1980. 7990-o

Mingan

Bref d'exécution *de Terris*

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003809-790

BANQUE NATIONALE DU CANADA résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre RAYMOND MARCOUX, ès qualités de syndic à la faillite de Jean-Guy Beaulieu, résidant et domicilié au 425, boulevard Charest est, suite 300, Québec, QC, G1K 3H9, partie défenderesse, et JEAN GUY BEAULIEU, résidant et domicilié au 63, rue Ouellet, app. 4, Saint-Romuald, QC, mis en cause.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent cinquante-cinq du lot originaire cinq (5-255), rang Un (1), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Letellier, avec une maison mobile de marque Paramount 1975, modèle 54 × 14, numéro de série 7693, érigée sur ledit lot, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 4 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures TRENTE.

Sept-Îles, le 17 juillet 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966 8009-o

Bref d'exécution *de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan
No 650-05-000358-797

CAMILLE BELL, domicilié et demeurant au 100, rue Bois à Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE FEU PIERRE JULIEN CLOUTIER, anciennement domicilié et demeurant au 977, rue Doucet, Sept-Îles, district de Mingan, partie défenderesse.

Lot 1995, rang 2, village des Sept-Îles, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Letellier, no civique 977, Doucet, Sept-Îles, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 12 075,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Sept-Îles, le 17 juillet 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers
106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966

8010-o

Bref *Venditioni Exponas de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-000213-809

CONSTRUCTION NAPOLÉON BROCHU LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 440, rue Holliday, Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre RICHARD BOUDREAULT, résidant et domicilié au 794, de la rue Cartier, Sept-Îles, district de Mingan, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, district de Mingan, mis en cause.

Description

Le lot dix-huit du rang Deux (18 rang II), canton de Letellier, village des Sept-Îles, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la ville de Sept-Îles, bureau d'enregistrement de Sept-Îles.

Aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Sept-Îles, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 2 075,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le QUINZIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Sept-Îles, le 15 juillet 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers
106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
962-4966

7988-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004035-802

INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LIMITED, demanderesse, contre PHILIP MARGLES, es qualités «Portuguese Fish Market» défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue De Bullion

dans la ville de Montréal contenant:

a) Le lot originaire numéro quatre-vingt (80) aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de St-Jean-Baptiste avec l'immeuble y érigé portant les adresses civiques 4051 à 4057 inclusivement sur ladite rue De Bullion et 155 à 159 inclusivement sur la rue Duluth.

b) La subdivision numéro un du lot originaire soixante-dix-neuf (79-1) aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de St-Jean-Baptiste avec l'immeuble y érigé portant les adresses civiques 4059 et 4061 de ladite rue De Bullion.

Avec droit de passage en commun avec d'autres y ayant droit dans la ruelle derrière ledit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 16 050,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, chambre 10.56, le QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 juillet 1980. 7976-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000042-80

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation bancaire légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario et sa principale place d'affaires au Québec, au 1155, boulevard Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MARIO LEPAGE et DANIELLE LEPAGE, tous deux résidant et domiciliés au 330, rue Guertin, Saint-Roch-de-Richelieu, district de Richelieu, et LE RÉGISTRATEUR de Richelieu, mis en cause.

«Un emplacement de figure irrégulière situé en la municipalité de la paroisse de St-Roch-sur-Richelieu, dans le comté de Verchères, dans la division d'enregistrement de Richelieu, sur le côté nord d'un chemin privé, faisant partie du lot originaire numéro deux cent soixante-dix (ptie 270) du cadastre officiel de la paroisse de St-Roch, et mesurant cent vingt-trois pieds et cinq dixièmes de pied (123,5 pi) dans sa ligne de front ou limite sud, cent soixante-neuf pieds (169,0 pi) dans sa limite de profondeur ou limite nord, sur quatre-vingt-onze pieds (91,0 pi) de profondeur, mesures anglaises; tenant en front ou vers le sud le chemin privé, en profondeur ou vers le nord partie du lot no 268 de Thomas Duhamel ou représentants, d'un côté ou vers l'est autre partie du lot no 270 appartenant à Jacques Papillon ou représentants, et d'autre côté ou vers le sud-ouest autre partie du lot no 270 dudit cadastre; la ligne latérale est du susdit emplacement tombe perpendiculairement sur les lignes de front et de profondeur du susdit emplacement; avec toutes les bâtisses y érigées; avec droit de passage à pieds et en voiture aux termes d'un acte de vente enregistré à Sorel sous le no 160183.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 1 006,25 $, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Richelieu, 46, rue Charlotte, à Sorel, QC, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 16 juillet 1980. 7989-o

Roberval

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Roberval
B.S.A. 160-18-000010-80
C.P.A. 160-02-000010-80

G. U. S. CANADA INC (DIVISION LÉGARÉ), corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 1201, Saint-Timothée, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN MARIE SAVARD, domicilié et résidant au 632, rue Fortin, canton de Delisle, Alma, district de Roberval, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, à Notre-Dame-d'Hébertville, partie mise en cause.

«Un terrain-emplacement, sis et situé en la paroisse de Saint-Coeur-de-Marie, connu et désigné comme étant et comprenant la subdivision trente-trois du lot originaire numéro un du rang Un (no 1-33, rg 1), au cadastre officiel du canton Delisle.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et avec toutes les servitudes actives et sujet aux servitudes passives, le cas échéant.»

La mise à prix est fixée à la somme de 4 425,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu en bloc au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GERMAIN NAUD.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Alma, le 17 juillet 1980. 8011-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001222-797

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une principale place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre SOCIÉTÉ ADMINISTRATIVE KLM INC., corporation se déclarant légalement constituée, ayant son siège social au 734, boulevard Châteauneuf à Boisbriand, district de Terrebonne, partie défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Châteauneuf, en la ville de Boisbriand, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre de la redivision du lot originaire numéro quatre-vingt-quatorze (94-304) au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville, mesurant soixante pieds de largeur sur une profondeur de cent dix-neuf pieds et cinquante-huit centièmes de pied dans sa ligne sud-est et une profondeur de cent dix-neuf pieds et cinquante-quatre centièmes de pied dans sa ligne nord-ouest, contenant en superficie sept mille cent soixante-quatorze pieds carrés (7 174 pi^2), le tout plus ou moins, de mesures anglaises, et borné comme suit: au nord-est, par les lots numéros 91-162, 91-161 et 91-132; au sud-est, par le lot numéro 94-305; au sud-ouest, par le lot 94-2 (boulevard Châteauneuf); et au nord-ouest, par le lot numéro 94-303.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro 734, du boulevard Châteauneuf, en ladite ville de Boisbriand.

Tel que le tout se trouve présentement, sans aucune exception ni réserve de la part de l'emprunteur, mais sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec *et al.*, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 377598.»

La mise à prix est fixée à 10 015,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 juillet 1980. 7991-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000009-799

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre JEAN-GUY DAOUST, ès qualités de syndic à la faillite de Gilles Patry, ayant une place d'affaires au 570, avenue Victoria, Saint-Lambert, QC, J4P 2J5, partie défenderesse.

Les immeubles de Gilles Patry, en la possession de Jean-Guy Daoust, ès qualités de syndic à la faillite de Gilles Patry, notamment l'immeuble ci-après décrit, savoir:

«Un emplacement de figure mixtiligne situé sur le côté nord-est du lac Caribou en la municipalité de la paroisse de St-Faustin, comprenant des parties du lot numéro seize B, rang Un, (16B-rg 1) du cadastre officiel du canton de Wolfe, division d'enregistrement de Terrebonne, et décrit comme suit:

Partant d'un point 1, lequel est situé à l'intersection de l'emprise sud-est du chemin public et de la ligne de division des lots 15A et 16B, rang 1, mesurer dans une direction sud-ouest une distance de deux mille cent dix-sept pieds et huit dixièmes (2 117,8 pi) cette dimension étant mesurée le long de la ligne de division des lots 15A et 16B, rang 1, jusqu'au point 2.

De là, mesurer dans une direction nord-ouest en tournant un angle de cent soixante-dix degrés dix-huit minutes minutes (89°44′) vers la gauche, une distance de deux cent quarante-neuf pieds (249,0 pi) jusqu'au point 3, ce point étant le point de départ de la partie de terrain à être décrite.

De là, mesurer dans une direction nord-ouest en tournant un angle de cent soixante-dix degrés dix-huit minutes (170°18′) vers la gauche, une distance de sept pieds et six dixièmes (7,6 pi) jusqu'au point 4.

De là, mesurer dans une direction sud-ouest, une distance de trente-huit pieds et deux dixièmes (38,2 pi) jusqu'au point 5.

De là, mesurer dans une direction sud-ouest, une distance de soixante-huit pieds et six dixièmes (68,6 pi) jusqu'au point 6.

De là, mesurer dans une direction sud-ouest, une distance de cinq pieds (5,0 pi) jusqu'au point 16.

De là, mesurer dans une direction sud-ouest, une distance de cinquante-cinq pieds (55,0 pi) jusqu'au point 17.

De là, mesurer dans une direction sud-ouest, en tournant un angle de cent quarante-sept degrés, cinquante-cinq minutes trente-deux secondes (147°55′32″) vers la droite, une distance de cent cinq pieds et neuf dixièmes (105,9 pi) jusqu'au point 18, lequel est situé sur la rive nord-est du lac Caribou.

De là, mesurer dans une direction sud-est, en tournant un angle de quatre-vingt-trois degrés, vingt-neuf minutes, vingt-huit secondes (83°29′28″) vers la droite et en longeant la rive nord-est du lac Caribou, une distance de soixante-trois pieds et deux dixièmes (63,2 pi) jusqu'au point 11.

De là, mesurer dans une direction sud-est, en suivant la rive nord-est du lac Caribou, une distance de quarante-deux pieds et quatre dixièmes (42,4 pi) jusqu'au point 10.

De là, mesurer dans une direction nord-est, en tournant un angle de quatre-vingt-neuf degrés, quarante-neuf minutes, quatre secondes (89°49′04″), une distance de cent cinq pieds (105,0 pi) jusqu'au point 9.

De là, mesurer dans une direction nord-est en tournant un angle de cent soixante-quinze degrés, huit minutes, treize secondes (175°08′13″), une distance de cent quarante-huit pieds et quatre dixièmes (148,4 pi) jusqu'au point 3, point de départ de ladite partie de terrain.

Cette partie de terrain connue sous le numéro P.16B rang 1, se trouve bornée au sud-ouest par le lac Caribou et de tous les autres côtés (nord-ouest, nord, nord-est, et sud-est) par le résidu du lot numéro seize B, rang Un (16B-rg 1) du cadastre officiel du canton de Wolfe et comprend:

1. Le terrain «J-1», désigné par les numéros 3-4-5-3- ayant une superficie de cent vingt pieds carrés et cinq dixièmes (120,5 pi²).

2. le terrain «J», désigné par les numéros 3-6-7-8-9-3 ayant une superficie de quatre mille trois cent soixante et un pieds carrés et cinq dixièmes (4 361,5 pi²).

3. le terrain «D», désigné par les numéros 11-12-13-14-15-16-17-18-11, ayant une superficie de dix mille six cent quatre-vingts pieds carrés et quatre dixièmes (10 680,4 pi²).

4. une partie du lot 16B rang 1, désigné par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 6, ayant une superficie de deux mille cent quatre-vingt-six pieds carrés et cinq dixièmes (2 186,5 pi²); ces quatre parties de terrain ayant une superficie totale de dix-sept mille trois cent quarante-huit pieds carrés et neuf dixièmes (17 348,9 pi²).

Le tout mesures anglaises et plus ou moins, avec toutes les bâtisses y érigées.

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur un plan préparé par M. Claude Deslauriers, arpenteur-géomètre, le onze novembre mil neuf cent soixante-quatorze, sous le numéro quatre cent soixante-dix-huit de ses minutes, dont copie dudit plan demeurera annexée à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les parties aux présentes et le notaire soussigné.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et sujet notamment à une servitude de restriction de construction, de ne pas ériger plus de quatre maisons sur les lots «D», «E», «F», «G», «H», «I», «B-1», «C-A», et «J», sujet à une sertivude de restriction quant à l'installation de façon permanente de maisons mobiles ou de roulottes d'aucune sorte sur les lots «B», «C», «D», «E», «F», «G», «H», «I», «B-1», «C-A», et «J», et sujet à une servitude de droit de passage dans un chemin privé désigné comme la route «K» en faveur des lots «B», «C», «D», «E», «F», «G», «H», «I», et «J», le tout tel que créé dans un acte de vente par M. Gilles Patry à M. Harvey Levenson, reçu devant Me David Klineberg, notaire, le douze septembre mil neuf cent soixante-quatorze, et enregistré à Terrebonne sous le numéro 448741.

Les lots ci-dessus mentionnés sont décrits à un plan général préparé par Claude Deslauriers, a.g., le premier novembre mil neuf cent soixante-treize.»

La mise à prix est fixée à 4 612,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 juillet 1980. 7992-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012157-796

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre C.A. MICHAUD, ès qualités de syndic à la faillite de Michel Courville et Pauline Turgeon-Courville, 110, boulevard Crémazie ouest, suite 320, Montréal, QC, H2P 1B9, partie défenderesse.

Les immeubles de Michel Courville et Pauline Turgeon-Courville, en la possession de C.A. Michaud, ès qualités de syndic à la faillite et notamment l'immeuble ci-après décrit, savoir:

«Un emplacement situé en la ville de St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-huit (no 38-43) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes.

De figure trapézoïdale et mesurant, ledit emplacement, soixante pieds et deux dixièmes (60,2 pi) vers le nord-est; cent huit pieds (108,0 pi) vers le sud-est; soixante pieds (60,0 pi) vers le sud-ouest; cent trois pieds (103,0 pi) vers le nord-ouest. Contenant une superficie de six mille trois cent trente pieds carrés (6 330,0 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une bâtisse en voie de construction, laquelle portera le numéro civique 152, 18e Avenue, ville de St-Eustache.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 9 242,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, QC, le DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 juillet 1980. 8012-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001028-772

DAME CARMEN CRISPIN, domiciliée et demeurant à 194, rue De Martigny ouest, à Saint-Jérôme, district de Terrebonne, QC, partie demanderesse, contre JEAN-PIERRE PAIEMENT, domicilié et demeurant à 17915, Charles ouest, à Saint-Janvier, district de Terrebonne, QC, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à St-Janvier, ville de Mirabel, comté de Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant le lot numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire cent cinquante et un (151-12) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Janvier, division d'enregistrement de Terrebonne, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) de largeur par quatre-vingt-quatre pieds (84 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros 194 et 194A, rue Desjardins, St-Janvier, ville de Mirabel, comté de Deux-Montagnes.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 8 500,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 juillet 1980. 7993-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002017-782

HUGUETTE DAIGLE, agent d'immeubles, domiciliée et résidant au 705, Mâtisse, à Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, partie demanderesse, contre JEAN ROQUEBRUNE, domicilié et résidant à l'Île-aux-Chats, Saint-André-d'Argenteuil, partie défenderesse.

«*a*) Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant une partie du lot numéro cent trente et un (ptie 131).

Bornée vers le nord-ouest par partie du lot 131 (avenue du Pont, chemin municipalisé), vers le nord-est par partie du lot 131 (rue projetée), vers le sud-est et vers le nord-est, partie du lot 131 (propriété de B. Blais, enregistrée sous le numéro 135017), vers l'est par partie du lot 128 ci-après désignée, vers le sud-ouest par partie du lot 131 (propriété de Yvon Lessard, enregistrée sous le numéro 167953).

Mesurant quatre cent dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (418,5 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent pieds et un dixième de pied (100,1 pi) dans une ligne nord-est, quatre vingt-dix-neuf pieds et quatre dixièmes de pied (99,4 pi) dans sa ligne sud-est, trente pieds et deux dixièmes de pied (30,2 pi) dans une autre ligne nord-est, trois cent trente-deux pieds (332 pi) dans sa ligne est, cent soixante-trois pieds et sept dixièmes de pied (163,7 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie cinquante-six mille neuf cent quarante-huit pieds carrés (56,948 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

b) Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant une partie du lot numéro cent vingt-huit (ptie 128).

Bornée vers le nord-est et le nord-ouest par partie du lot 128, propriété de B. Blais, enregistrée sous le numéro 135017, vers le nord-est par partie du lot 128 (rue projetée), vers le sud-est par partie du lot 128 (propriété de M. T. L'Italien, enregistrée sous le numéro 167794), vers le sud-ouest par partie du lot 128 (propriété de Jean-Guy Laneuville, enregistrée sous le numéro 167954 et Yvon Lessard, enregistrée sous le numéro 167953), vers l'ouest par partie du lot 131 ci-devant désignée au paragraphe *a*.

Mesurant soixante-quatre pieds et huit dixièmes de pied (64,8 pi) dans une ligne nord-est, cent pieds et sept dixièmes de pied (100,7 pi) dans sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (85,4 pi) dans une autre ligne nord-est, soixante et onze pieds et quatre dixièmes de pied (71,4 pi) dans une autre ligne nord-est, trois cent soixante-dix pieds et quatre dixièmes de pied (370,4 pi) dans sa ligne sud-est, cent soixante-six pieds et trois dixièmes de pied (166,3 pi) dans sa ligne sud-ouest,

trois cent trente-deux pieds (332 pi) dans sa ligne ouest. Contenant en superficie soixante et onze mille dix-sept pieds carrés (71,017 pi²), mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus érigées.».

La mise à prix est fixée à 11 700,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus «en bloc», au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, à Lachute, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 juillet 1980. 7994-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 560-05-000072-803

KA'N'ENDA HARDWOODS INC., corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 701, rue Iberville, à Mont-Laurier, district de Labelle, partie demanderesse, contre LES INDUSTRIES DE PALETTES UNIVERSELLES INC., corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires à Saint-Jovite, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement situé dans le village de Saint-Jovite, connu et désigné comme étant composé:

1. D'une partie du lot numéro cinq cent deux (ptie 502) canton de De Salaberry, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de De Salaberry, division d'enregistrement de Terrebonne.

Borné vers l'ouest-nord-ouest par la montée Kavanagh; vers l'est-sud-est par la partie du lot 502 ci-après décrite; vers le nord-nord-est et le sud-sud-ouest par d'autres parties du lot no 502.

Mesurant trois cent cinquante pieds et deux dixièmes de pied (350,2 pi) dans ses lignes ouest-nord-ouest et est-sud-est; par une profondeur de deux cent soixante pieds (260,0 pi) dans ses lignes nord-nord-est et sud-sud-ouest. Contenant une superficie de quatre-vingt-onze mille pieds carrés (91 000 pi²), mesures anglaises.

L'angle sud-ouest dudit terrain est à une distance de quatre cents pieds et trois dixièmes de pied (400,3 pi) au nord-nord-est de la route no 11, ladite distance étant mesurée le long du côté est-sud-est de la montée Kavanagh.

2. D'une partie du lot numéro cinq cent deux (ptie 502) canton de De Salaberry, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de De Salaberry, division d'enregistrement de Terrebonne.

Borné vers l'ouest-nord-ouest par la partie du lot numéro 502 ci-avant décrite et appartenant à l'emprunteur; vers le nord-nord-est par une partie du lot 502 étant la propriété de Omer Pilon; vers l'est-sud-est par une partie du lot 502; et vers le sud-sud-ouest par une autre partie du lot 502 appartenant à Omer Pilon.

Mesurant soixante-quatre pieds (64,0 pi) dans ses lignes nord-nord-est et sud-sud-ouest, et trois cent cinquante pieds et deux dixièmes de pied (350,2 pi) dans ses lignes ouest-nord-ouest et est-sud-est; contenant une superficie de vingt-deux mille quatre cent douze pieds carrés et huit dixièmes de pied carré (22 412,8 pi²).

La mise à prix est fixée à 2 925,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue De Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le DIXIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 16 juillet 1980. 7977-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 67755

ANDRÉ ST-PIERRE, partie demanderesse, contre ST-LAWRENCE COLUMBIUM AND METAL CORPORATION, ayant sa place d'affaires à Oka, QC, partie défenderesse.

Le lot originaire numéro trois cent vingt-huit (328) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Annonciation d'Oka.

La mise à prix est fixée à 632,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, QC, le DOUZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 15 juillet 1980. 7995-o

Vente(s) pour taxes

Commission scolaire d'Amos

Avis est, par les présentes, donné que les immeubles avec bâtisses, circonstances et dépendances décrits dans la liste ci-dessous seront vendus à l'enchère à la salle des délibérations du centre administratif de la commission scolaire d'Amos, 412, 3e Avenue est, Amos, le 4e mercredi d'août 1980, soit le VINGT-SEPT AOÛT 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes scolaires avec intérêts plus les frais encourus ou qui pourraient être encourus à moins que ces taxes, intérêts et frais soient payés avant la vente.

Lot 10, bloc 431 de la ville d'Amos; propriétaire: Gérald Houde

Le lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la ville d'Amos, sous le numéro dix (10), du bloc quatre cent trente et un (bl. 431), avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Partie sud des lots 10 et 11, bloc 104 de la ville d'Amos; propriétaire: Claude Charette

Un emplacement, de forme rectangulaire, mesurant soixante-cinq pieds (65 pi) de largeur en front, sur la 3e Rue par cent pieds (100 pi) en profondeur, formant la partie sud des lots dix et onze (ptie S.10 et 11), du bloc cent quatre (bl. 104), au cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, et borné: au sud par la ligne sud desdits lots 10 et 11; au nord, par une ligne parallèle à la ligne sud desdits lots, passant à soixante-cinq pieds (65 pi) de cette dernière; à l'ouest, en front, par la 3e Rue ouest; et à l'est, la ligne est dudit lot 11; avec bâtisse.

Lot 13, bloc 431 de la ville d'Amos; propriétaires Paul-Émile Trépanier, Réjeanne Quesnel

Un immeuble situé à Amos, connu et désigné comme étant le lot numéro treize (13) du bloc quatre cent trente et un (bl. 431) du cadastre officiel pour le village (ville) d'Amos, division d'enregistrement d'Abitibi, avec les bâtisses, dessus construites, circonstances et dépendances.

Partie 6 du lot 18, rang 2, canton de Dalquier; propriétaire: Paul Boisvert

Un emplacement situé dans la municipalité de la ville d'Amos connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Dalquier sous le numéro six de la subdivision du lot originaire numéro dix-huit du rang Deux (18-S., rg II) avec bâtisses dessus construites.

Partie du lot 24 du rang II, canton Dalquier; propriétaire: Laurent Alarie

Un emplacement de forme irrégulière, mesurant environ trois cents pieds (300 pi) de largeur en front sur le chemin public par toute la profondeur jusqu'à la rivière Harricana, faisant partie du lot numéro vingt-quatre (24 ptie) du rang Deux (2) du cadastre officiel pour le canton de Dalquier, division d'enregistrement d'Abitibi, borné au nord, par la limite nord dudit lot 24; au sud, par une ligne parallèle à ladite limite nord dudit lot 24 et passant à environ trois cent pieds (300 pi) de cette dernière; vers l'ouest, par la route Amos-Matagami et vers l'est, par la rivière Harricana, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Partie du lot 16, rang 3, canton de Dalquier, propriétaire: Jean Collin

Un emplacement situé dans la municipalité de la ville d'Amos, consistant en tous les droits, titres et intérêts il a ou peut prétendre avoir sur un emplacement faisant partie du lot seize (ptie 16) rang Trois (3), canton de Dalquier, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur en front, long du lac Arthur, par cent pieds (100 pi) en profondeur et borné: au nord, en front, par la ligne des hautes eaux du lac Arthur; au sud, par une ligne parallèle à la ligne des hautes eaux dudit lac, passant à cent pieds (100 pi) cette dernière; à l'est, par un emplacement appartenant à M. Gyrice Paré; et à l'ouest, par un emplacement appartenant à M. Léon Savard; et le tout, avec les bâtisses.

Amos, le 10 juillet 1980.

Le secrétaire général,
7887-30-2-o LÉOPOLD NOËL.

Ville de Hauterive

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu à l'enchère publique, dans la salle des délibérations du Conseil à l'hôtel de ville, situé au 1000, rue Mingan, à Hauterive, le JEUDI ONZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourraient être encourus.

08403503 000 Inconnu ..... 2.N.S. rg 1

«La partie non subdivisée du lot originaire deux (2N.S.) rang Un (rg 1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laflèche, division d'enregistrement de Saguenay, de forme irrégulière mesurant en front 277 pieds par 326, 24 pieds de profondeur; borné au nord par la route 138, borné à l'est par les lots 1-2-1, 1-2-2, 1-1N.S. et 2-65 audit cadastre; borné au sud par la rue Côté; borné à l'ouest par les lots 2-1, 3-2-2,, 3-1-11 audit cadastre; le tout représentant approximativement 96 300 pieds.»

Taxes municipales et intérêts ..... 1 677 01 $

Hauterive, le 15 juillet 1980.

Le greffier,
7916-30-2-o GABRIEL-YVAN GAGNON, *avocat.*

Ville de Maple-Grove

Avis est, par les présentes, donné pas la soussignée, greffier de la susdite municipalité que:

L'immeuble ci-dessous sera vendu à l'enchère publique le MARDI SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX-NEUF heures à l'hôtel de ville de Maple-Grove, 149, rue Saint-Laurent, à Maple-Grove.

Lot no 50-15, paroisse Saint-Clément de Beauharnois

Limites:

nord est: rue Brébeuf (50-16)
sud-ouest: limite cité de Beauharnois
nord-ouest: lot 50-14
sud-est: partie du lot 50

Propriétaire: J. W. Kilgour & Bro. Ltd.

Les conditions d'adjudication sont: paiement comptant et immédiat.

Maple-Grove, le 21 juillet 1980.

Le greffier,
8018-31-2-o YVETTE BERGERON

Ville de Saint-Léonard

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus aux enchères, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOÛT 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts, ainsi que les frais, ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

Nom du propriétaire	*No de fiche*	*Cadastre*	*Taxes*
Versailles Inv. Inc. Morris Feinstein Inc. Lela Developments Ltd. Schwartz, Maurice Rickmar Inv. Ltd.	10010000	P-432	3 354,12 $
Étant une partie lot 432, de figure irrégulière, bornée au nord-ouest, par une autre partie du lot 432 (rue Jean-Talon), au nord-est par une autre partie du lot 432, au sud-est, par le lot 432-1, et, au sud-ouest, par les lots 432-3, 432-4, 432-86 et 432-84; mesurant 80,0 pieds de largeur, par des longueurs de 242,57 pieds, au nord-est, et, 240,14 pieds au sud-ouest; contenant en superficie 19 311,6 pieds carrés.			
Spiezia-Partipilo, Elisa	19101100	418-900-7	1 726,17
Les Placements Châtelaine Ltée	20004600	418-P-899	7 481,55
Borné au nord par le lot 418-899-1 appartenant aux Immeubles Bimo Ltée et par le boulevard Métropolitain, borné à l'est par le lot 418-899-2, appartenant à Hawco Construction Ltée, au sud, par les propriétés portant les numéros de cadastre 418, subdivisions 900-11-2 à 900-1, et à l'ouest par les lots 419-583, 584 et 585 appartenant à M. Alfred Mannaster et à Mme Alfred Mannaster (Charlotte Frage).			
Colavito, Antonio	20405900	418-1193	2 097,77
Robert Claude Inc.	32505200	385-290	455,61
Marcon Severino	33000400	385-107	2 205,43

Nom du propriétaire	No de fiche	Cadastre	Taxes
Sejefa Inc.	42601700	407-38	9 685,00 $
Rubin, Jack	60000500	371-129	32,50
Teolis, Antonio	62502500	386-508	3 217,59
Pellegrino Teolis Francesca			
Restaurant A & R Inc.	67505400	397-545	7 931,61
Marinaccio, Generoso	70602200	403-250-2	2 715,84
Lapolla Marinaccio, Ida		403-251-1	
Di Michele, Armando	72900800	409-94	18 817,02
Penta, Pasquale			
Penta, Vittorio			
Merfodes Inc.	72901500	409-31	6 961,16
Mussa, Abdul	72903400	P-409	1 778,00
Mussa, David			

Étant une partie du lot 409, de figure irrégulière, bornée au nord par une partie du lot 5, à l'est par le lot 409-73, au sud par une autre partie du lot 409, et, vers l'ouest, par une partie du lot 408; mesurant 60,46 pieds, 110,55 pieds, 46,17 pieds, 54,56 pieds, et, 31,92 pieds, dans ses lignes nord, 111,28 pieds à l'est, 259,21 pieds au sud, et 136,0 pieds vers l'ouest; contenant en superficie 34 787,0 pieds carrés.

Mussa, Abdul	72903800	409-73	3 819,20
Mussa, David			
Destefano, Nicodemo	74800012	374-616	4 327,41
Fuda Destefano Assunta		374-617-1	
Ouellette Desmanches, dame Rollande	80004800	388-1016	2 110,90
Marchand, Gilles	82200500	398-398	2 524,94
Dubois, Marcel	82503000	398-344	1 818,53
Foti Della Foresta Francesca	87503000	398-576	16 745,19

Les immeubles ci-haut mentionnés sont du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet et seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.

Lesdites ventes seront en outre faites avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées aux immeubles.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payables comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Donné en la ville de Saint-Léonard, le 15 juillet 1980.

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

7978-31-2-o

Errata

ATELIER D'ÉMAIL CUIT BERGEVIN (1980) INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes de fusion, paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 21, en date du 24 mai 1980, à la page 6122, de la compagnie «ATELIER D'ÉMAIL CUIT BERGEVIN (1980) INC.» en y remplaçant la date de fusion «1er mars 1980» par «trois janvier 1980».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

7920-o 1640-7280

Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000677-79
S. 400-18-000005-80

SAILLANT INC. c. JEAN PAUL HÉTU *ET AL.*

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 7845 de l'édition numéro 29 du 19 juillet 1980. Au dernier paragraphe de la première colonne, à l'avant-dernière ligne, nous aurions dû lire: «les lots numeros deux cent soixante et onze et deux cent soixante-seize de la subdivision» au lieu de: «les lots numéro deux cent soixante et onze et deux cent soixante-treize de la subdivision».

7919-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

Page

COOPÉRATIVE ARTISANALE DE L'OUTAOUAIS (*Formation*) ... 8108
COOPÉRATIVE D'HABITATION «DE LACHEVROTIÈRE» DE QUÉBEC (*Formation*) ... 8108
COOPÉRATIVE D'HABITATION LABADIE (MONTRÉAL) (*Formation*) ... 8108
COOPÉRATIVE RÉGIONALE DES CONSOMMATEURS DE SAINTE-FOY (*Changement de nom*) ... 8108
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA (*Changement de statut légal d'une société coopérative*) ... 8108

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE GRANDE-VALLÉE, NUMÉRO 7595 (LES) ... 8108
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE KINGSEY-FALLS, NUMÉRO 7619 (LES) ... 8109
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-ALPHONSE-DE-ST-BRUNO, NUMÉRO 7615 (LES) ... 8109
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-BENOÎT-LABRE, NUMÉRO 7616 (LES) ... 8109
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (*Rachat d'obligations*) ... 8109
SUCCESSION CAROLINE BENOÎT GOSSELIN (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8110
SUCCESSION J. ARTHUR LACHANCE (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8110
SUCCESSION LÉOPOLD ALIAS PAUL LALIBERTÉ (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8110
SUCCESSION SIMONE COUTURE NORMAND (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8110

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE MONTRÉAL-EST (LA) (*Modification de territoire*) ... 8110
CAISSE POPULAIRE STE-PAULE (*Changement de nom*) ... 8111
FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE LA PÉNINSULE ET DES ÎLES (*Changement de nom*) ... 8111
FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST-DU-QUÉBEC (*Changement de nom*) ... 8111
FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DE RICHELIEU - YAMASKA (*Changement de nom*) ... 8111

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

ABDELBAKI, SALAH ... 8111
BARNABÉ, JOSEPH AUGUSTIN ... 8111
BELISLE, MARIE JULIENNE ... 8111
BOUCHARD, SYLVIE ... 8111
BOURGET BLOUIN, MARIE ALFREDA ... 8112
BRISSON, JEAN-EUDES ... 8112
COUSINEAU (ROCHON), HÉLÈNE COLOMBE ... 8112
DEGARRIS, MARIE LUMINA ... 8112
DESSUREAU, IRÉNÉE ... 8112
DI FELICE, FRAVOLA ... 8112
DUSSAULT, MARIE CÉLINE HUGUETTE ... 8112
DUSSAULT, MARIE IRÈNE GINETTE ... 8112
GAAL, SONIA ... 8112
HIDVÉGI, ZSUZSANNA MAGDOLNA ... 8113
JOSEPH LIONEL ... 8113
KIROUAC, JEAN ... 8113
MALER, SAM SHLOMO ... 8113
MARIE-BIBIANE ... 8113
MÉNARD, LINDA ... 8113
OUELLETTE, JEAN CLAUDE BENOIT ... 8113
QUEVILLON, MARIE CLAIRE LINDA ... 8113
RIVET, JACQUES ... 8113
SAINT-CYR, MARIE LORRAINE GUYLAINE ... 8114
SCHVARCZ, LADISLAV ... 8114
SCHWARTZ, ANNAT ... 8114

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

Page

BIJOUTIERS UNICO INC. (*Transport et cession de créances*) 8114
CRÉATIONS UNICO INC. (LES) (*Transport et cession de créances*) 8114
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. BRUCE BAJADA (*Assignation*) 8115
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ERLA FRANCIS (*Assignation*) 8115
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. IRVINGS ROSENBERG (*Assignation*) 8115
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LESLIE BARNA (*Assignation*) 8115
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MAGDALENA W. FRANZONI (*Assignation*) 8116
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. THERESA O. RAGATZ (*Assignation*) 8116

COMMISSIONS D'ENQUÊTE — LOI SUR LES

ENQUÊTE SUR LA TRAGÉDIE DE LA MINE BELMORAL ET LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DANS LES MINES SOUTERRAINES 8116

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER 8081
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ 8097
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ 8096
— DÉCHETS 8106
— ÉCOLIER 8056
— LOCATION 8100
— PRODUITS NOMMÉS 8097
— TAXI 8079
— TRANSPORT EN VRAC 8101
— VOYAGEUR 8055
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 8035
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) 8053
— QUÉBEC 8044
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) 8054

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ARABAT RUG COMPANY LIMITED 8003
ARARAT CIE DE TAPIS INC. 8003
ARARAT RUG COMPANY INC. 8003
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DU LAC HEAD INC. (L') 8003
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE MARCEL 8003
ASSOCIATION DE LOCATAIRES ET LOISIRS DE L'ÂGE D'OR DU MANOIR AIMÉ-LÉONARD 8004
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE ROULOTTES ET VÉHICULES DE CAMPING DU QUÉBEC A.C.R.V.C.Q. INC. 8003
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS DU QUÉBEC 8003
AVOR REALTY CORP. 8003
BOUTIQUE UNIMODE INC. 8003
CLUB DU LAC MARCEL INC. 8003
CONFECTION GUILMAR INC. 8003
CONSTRUCTION GASCAR INC. 8003
CONSTRUCTIONS LE CHATELET INC. (LES) 8004
CORPORATION D'INVESTISSEMENT KAUFMAN (LA) 8004
CORPORATION IMMOBILIÈRE AVOR 8003
COURTIERS EN DOUANES GÉNÉRAL INC. (LES) 8003
DESSINATEURS DROUIN & HUARD INC. (LES) 8003
DÉVELOPPEMENTS EDGEWATER CORPORATION (LES) 8003
DISTRIBUTEURS WAHIN INC. (LES) 8004
DOYON, DROUIN, HUARD LTÉE 8003
EDGEWATER DEVELOPMENT CORPORATION 8003

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
ENTREPÔTS HILL LTÉE (LES)	8003
ENTREPRISES LUC-NOR INC. (LES)	8003
EXPLORATION HOLLINGER CÔTE-NORD INC. (*L.R.P.*)	8004
FONDATION ST-OMER LTÉE	8003
GENERAL CUSTOMS BROKERS INC.	8003
GUILBERT SPRING SERVICE INC.	8003
GUILMAR GARMENT INC.	8003
HABITATION POPULAIRE DE QUÉBEC INC.	8003
HABITATION POPULAIRE DE ST-SAUVEUR INC.	8003
HEAD LAKE FISH & GAME CLUB	8003
HILL WAREHOUSE LTD.	8003
HOLANNAH MINES INC. (*N.P.L.*)	8003
HOLANNAH MINES LIMITED (*N.P.L.*)	8003
HOLLINGER NORTH SHORE EXPLORATION COMPANY, LIMITED (*N.P.L.*)	8004
HOLLINGER NORTH SHORE EXPLORATION INC. (*N.P.L.*)	8004
HÔPITAL DE CONVALESCENTS JULIUS RICHARDSON INC. (L')	8004
IMMEUBLES CÔTÉ & LEMIEUX INC. (LES)	8004
IMMEUBLES TEKNIKA INC. (LES)	8004
INVESTISSEMENTS DIX-SEPT INC. (LES)	8003
INVESTISSEMENTS KASHOWER INC. (LES)	8004
KASHOWER INVESTMENT CORP.	8004
KASHOWER INVESTMENT INC.	8004
KAUFMAN INVESTMENT CORP.	8004
LALONDE, GROULX, SULLIVAN INC.	8004
LALONDE, SULLIVAN INC.	8004
LOISIRS DE L'ÂGE D'OR DU MANOIR AIMÉ LÉONARD	8004
MAYFAIR FLORISTS LTD.	8004
MINES HOLANNAH INC. (*L.R.P.*)	8003
PAPINEAU TRANSPORT INC.	8004
PAVAGES DE NICOLET INC. (LES)	8004
PAVAGES DE NICOLET (1973) INC. (LES)	8004
RAINBOW GENERAL TRANSPORT INC.	8004
RÉNOVATION B & G INC.	8004
RICHARDSON (JULIUS) CONVALESCENT HOSPITAL, INC. (THE)	8004
RICHARDSON (JULIUS) CONVALESCENT HOSPITAL INC. (THE)	8004
SECURITY REAL ESTATE CO. INC.	8004
SERVICES DE RESSORTS GUILBERT INC. (LES)	8003
SEVENTEEN INVESTMENTS INC.	8003
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SÉCURITÉ INC.	8004
TAPIS ET DÉCORATION B & G INC.	8004
TÉLÉMÉDIC INC.	8004
TÉLÉMÉDIC (MONTRÉAL) INC.	8004
TOITURES LE CHATELET INC. (LES)	8004
TOWN FOURRURE (1971) INC.	8004
TOWN FUR (1971) INC.	8004
TOWN FUR (1971) LTD.	8004
TRANSPORT PAPINEAU INC.	8004
TRANSPORTS RAINBOW INC.	8004
WAHIN DISTRIBUTORS INC.	8004

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN COUTURE DU QUÉBEC INC. (L')	8005
FONDATION RESSOURCES-JEUNESSE	8005
FONDATION ST-OMER LTEE	8005
HEAD LAKE FISH & GAME CLUB	8005
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.	8005

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

Page

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN COUTURE DU QUÉBEC INC. (L') ... 8005
CLUB KIWANIS ST-EUSTACHE INC. ... 8005
CLUB POUR HANDICAPES L'APPEL DE WINDSOR ET ENVIRONS INC. ... 8005
CONSEIL DES ARTS D'AYLMER ... 8005
ENTREPRISES ST-HONORE INC. (LES) ... 8005
FONDATION RESSOURCES-JEUNESSE ... 8005
IMMEUBLES CÔTÉ & LEMIEUX INC. (LES) ... 8005
INDUSTRIES DE BOIS DE ST-RAYMOND LIMITEE (LES) ... 8005
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. ... 8005
VILLENEUVE (ROMEO) LTEE ... 8005

CORRECTION DES LETTRES PATENTES (Article 12)

ENTREPRISES NORTEC INC. ... 8006

DEMANDES DE DISSOLUTION

ALLIAGES SHARPER INC. (LES) ... 8117
BELHUMEUR (DAVID) INC. ... 8117
BOIS FRANC REALTY CORP. ... 8117
BONAVENTURE REALTIES INC. ... 8117
CINECAP INVESTMENTS LTD. ... 8118
CLAUDERRE INC. ... 8118
COMPAGNIE IAMAC LTÉE (LA) ... 8118
CYR AUTO BODY (1960) LTÉE ... 8118
DEVER INC. ... 8118
DISTRIBUTIONS BARRIÈRE & TREMBLAY INC. ... 8118
EDDY METAL PRODUCTS CO. LTD. ... 8118
EXCELSIOR KNITTING MILLS INC. ... 8118
IAMAC COMPANY LTD. ... 8118
IMMEUBLES BONAVENTURE INC. (LES) ... 8117
JOLIETTE SPORTSWEAR INC. ... 8118
MANHATTAN WIRE WORKS CO. LTD. ... 8118
MÉTIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIÈRES ... 8119
1643-3971 QUÉBEC INC. ... 8119
PLACEMENTS CINECAP LTÉE (LES) ... 8118
SACS DE BEAUCE INC. ... 8119
TENETTE ENTERPRISES LTD. ... 8119
TEXNIT CORPORATION ... 8119

DISSOLUTION (Article 28)

AUBERGE DU ROYAUME INC. (L') ... 8006
BECKOW INVESTMENTS LIMITED ... 8006
CARRIÈRE L'ISLET INC. (LA) ... 8006
CENTRE DE RÉNOVATION COOKSHIRE LTÉE ... 8006
CENTRE DU PNEU GÉNÉRAL INC. ... 8006
CLUB H.E.R.O.I.C. INC. ... 8006
CONSTRUCTION NOLLET INC. ... 8006
CONSTRUCTIONS BEAU VALLON INC. (LES) ... 8006
GARAGE POPULAIRE DE VICTORIAVILLE INC. ... 8006
JEUNESSE RURALE CHRÉTIENNE DE QUÉBEC INC. ... 8006
LAURIER SPORTS INC. ... 8006
MAGASIN NATIONAL INC. ... 8006
PICARD (ALAIN) & ASSOCIÉS INC. ... 8006
PROMOTION & PLACEMENTS CIE LTÉE ... 8006
ROBLEN INVESTMENT COMPANY INC. ... 8007
ROGER SERVICE STATION INC. ... 8007
ROUTHIER (GÉRARD) INC. ... 8007

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite* — Page

STERBER HOLDINGS CORPORATION ... 8007
TITAN INDUSTRIES LTD. ... 8007
VERDON, DESJARDINS & ASSOCIÉS INC. ... 8007
WALKER (JAMES) HARDWARE (1955) LTD. ... 8007

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

CLUB KIWANIS ST-EUSTACHE INC. ... 8007
CLUB POUR HANDICAPÉS L'APPEL DE WINDSOR ET ENVIRONS INC. ... 8007
CONSEIL DES ARTS D'AYLMER ... 8007
ENTREPRISES ST-HONORÉ INC. (LES) ... 8007
INDUSTRIES DE BOIS DE ST-RAYMOND LIMITÉE (LES) ... 8007
VILLENEUVE (ROMÉO) LTÉE ... 8007

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

ATELIER D'ÉMAIL CUIT BERGEVIN (1980) INC. (*Erratum*) ... 8157
BILOPAGE INC. ... 8008
ENTREPRISES J.R., LTÉE ... 8008
LAVOIE (ALAIN) LTÉE ... 8008
PATRY (JEAN-PAUL) & FILS INC. ... 8008
UNIPRIMERIE INC. ... 8008

LETTRES PATENTES

CONTENANTS KEL-CO INC. (LES) ... 8008
RÉSIDENCE MARIE-CHRISTINE INC. ... 8008

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ABATTOIR ST-FÉLICIEN LTÉE ... 8009
ATELIER DE MÉCANIQUE VALCOURT INC. ... 8009
AUTOMOBILE RICACHAM INC. ... 8009
BEAUMANOIR DE CHICOUTIMI INC. ... 8009
BONNEAU (P.A.) INC. ... 8009
CENTRE REFUGE-MONTRÉAL ... 8009
CLUB DE SKI MONT-BERNARD, INC. ... 8009
DALSAN HOLDINGS LTD. ... 8009
ÉCOLE DE MOTO DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MOTOS DU QUÉBEC INC. ... 8009
ÉCURIES YOUVILLES LTÉE (LES) ... 8009
ENTREPRISES C.V. INC. (LES) ... 8009
ENTREPRISES DE NETTOYAGE D'ÉDIFICES LIMITÉE (LES) ... 8009
EXPLO-THÉÂTRE INC. ... 8009
FERME LOUIS-HÉBERT INC. ... 8009
GESTION J.L.F. INC. ... 8010
HABITATIONS BERTRAND ROY INC. (LES) ... 8009
INVESTISSEMENTS JARAL INC. (LES) ... 8009
J.L.F. HOLDINGS INC. ... 8010
JARAL INVESTMENTS INC. ... 8009
JOCEMIC INC. ... 8009
MILLER (RONALD) INC. ... 8010
MULTI-SERVICES R. TEFNER INC. ... 8010
PATRIMOINE DE SAINT-ANGÈLE INC. (LE) ... 8009
PÉPINIÈRE DES FORGES INC. ... 8010
PERREAULT ÉQUIPEMENT INC. ... 8010
PERREAULT (JEAN-GUY) INC. ... 8010
PLACE LEBOURGNEUF INC. ... 8009
PROFEL INC. ... 8009
R L REALTY LTD. ... 8010
RADIO COMMUNAUTAIRE DES BASSES-LAURENTIDES ... 8010

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

	Page
RENA REALTY & INVESTMENT LTD.	8010
RÔTISSERIE THIBEAU INC.	8010
SERVICES M.E.O. (MONTRÉAL) INC.	8010
SERVOMATION ALLFOOD LTD.	8010
SERVOMATION (QUÉBEC) INC.	8010
SOCIÉTÉ DES ARMÉNIENS D'ISTANBUL (LA)	8010
SOCIÉTÉ DES BOURSES D'ÉTUDES DE SHAWINIGAN	8010
SOCIÉTÉ DES PRÊTS ET BOURSES D'ÉTUDES DE SHAWINIGAN INC. (LA)	8010
SOCIETY OF ARMENIANS FROM ISTANBUL	8010
SPEKA INC.	8010
TEFNER (R.) MULTI-SERVICES INC.	8010
THÉÂTRELLE (LA)	8010
TURGEON & JOBIN ÉLECTRIQUE INC.	8010
VALAC INC.	8009
VALCOURT MACHINE SHOP INC.	8009

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ADMINISTRATION WIERCINSKI INC.	8011
AMEUBLEMENT LAROCHELLE ET FILS INC.	8011
ASSOCIATION CANADIENNE DE DIFFUSION DU LIVRE INC.	8011
ATELIER SOUDBEC INC.	8011
BAL MUSETTE INC.	8011
BÉLAND ET CHEVALIER INC.	8011
BOUTIQUE RE-JO MOD INC.	8011
BRIANDER INC.	8011
ÇA CLIQUE SHERBROOKE INC.	8011
CAFORA INC.	8011
CARON FLEURISTE INC.	8011
CENTRE ROUTIER VILLE-MARIE INC.	8011
CHAMPIERRE INC. (LA)	8011
COGEPLA INC.	8011
COMPAGNIE GIPSLAND INC.	8011
CONCEPT — CON-GER INC. (LE)	8011
CONFECTIONS DROLET INC. (LES)	8011
CONSTRUCTION JEAN-GUY RHEAULT INC.	8011
CONSTRUCTIONS RINARDA INC. (LES)	8011
CONTRACTEL INC.	8012
CYR (RENÉ) PEINTRE DÉCORATEUR INC.	8012
D.M.J. BOIS INC.	8012
D.M.J. LUMBER INC.	8012
DÉBUSQUEUSES DU NORD INC. (LES)	8012
DÉCORATION MAGUIRE INC.	8012
DÉPANNEUR GISÈLE & CLAUDE INC.	8012
DESCHAMPLAIN THIBAULT & FILS INC.	8012
DION AVICULTURE INC.	8012
DOMAINE N.C.P. INC.	8012
ÉLECTRICIEN, ANDRÉ TURGEON INC. (L')	8012
ENTREPRISES A. & R. PITL INC. (LES)	8012
ENTREPRISES GERMAIN PAQUETTE INC. (LES)	8012
ENTREPRISES KAMPO INC. (LES)	8012
ENTREPRISES ROY ET LABRIE INC. (LES)	8012
ENTREPRISES YGAULT INC. (LES)	8012
ÉPICERIE L. CARON INC.	8012
ÉRABLIÈRE ST-MATHIEU INC.	8012
EXCURSION DE PÊCHE DES ÎLES INC.	8012
FERME LEMAY CRÊTE INC. (LA)	8012
FERME P. ET S. OUIMET INC.	8012

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
FERME RÉAL BÉRUBÉ & FILS INC.	8012
FERME RICHARD & MICHEL PELLETIER INC.	8013
FRUITS ET LÉGUMES GAÉTAN TRÉPANIER INC.	8013
GARAGE YVON PILOTE INC.	8013
GENEUF INC.	8013
GESTION R. JUNEAU INC.	8013
GESTION TRÉVEL INC. (LA)	8013
HABITATIONS LOGIPRO INC.	8013
IMAGE ET PAYSAGE INC.	8013
IMMEUBLES CAROL GARNEAU INC.	8013
IMMEUBLES YVES DESAUTELS INC. (LES)	8013
IMPROTHÈQUE INC. (L')	8013
INVESTISSEMENTS B.L.T. INC. (LES)	8013
INVESTISSEMENTS CLAPI INC. (LES)	8013
LAIDLAW TRANSPORT (QUÉBEC) INC.	8015
LEBRUN (MICHEL) PEINTRE INC.	8013
MARAÎCHER A. BARBEAU & FILS INC. (LE)	8013
MARAÎCHERS DORSEBEAU INC.	8013
MIELS CHARETTE INC. (LES)	8013
1641-9160 QUÉBEC INC.	8013
1641-9178 QUÉBEC INC.	8013
1641-9186 QUÉBEC INC.	8013
1645-5008 QUÉBEC INC.	8013
1645-8663 QUÉBEC INC.	8013
1645-8838 QUÉBEC INC.	8014
1645-8846 QUÉBEC INC.	8014
1645-8895 QUÉBEC INC.	8014
1645-9505 QUÉBEC INC.	8014
MOBILIER L & M INC.	8014
NORTH HATLEY MINK FARM INC.	8015
P G E RECHERCHE INC.	8014
PARAMOUNT PAVING INC.	8014
PATATES CHEZ CHRISTIAN INC.	8014
PAVAGES PARAMOUNT INC. (LES)	8014
PAVILLON SPORTS-SANTÉ (MASCOUCHE) INC.	8014
PERRON (N.) AUTO INC.	8014
PHANOR INC.	8014
PLACEMENTS J.F.V. TREMBLAY INC.	8014
QUÉBAQUA INC.	8014
QUINCAILLERIE ROSEMONT INC.	8014
R.O.G.I. DÉCOR INC.	8014
RESTAURANT LA RELANCE INC.	8014
RÔTISSERIES ST-RAYMOND INC. (LES)	8014
SALON DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC INC. (LE)	8014
SALONS DE QUILLES DUBOIS ET FYFE INC. (LES)	8014
SCIEBERVILLE INC.	8014
SERRURE OUTAOUAIS INC.	8014
SÉVIGNY, FORTIER ET ASSOCIÉS INC.	8015
SIROIS (PIERRE) & ASSOCIÉS INC.	8015
SOCIÉTÉ DE GESTION GEORGES BOUCHARD INC.	8015
SOLARMAX ISOLATION INC.	8015
SYLVIDES INC.	8015
TOIT 2000 «LAC ST-JEAN» INC. (LE)	8015
TRANSPORTS LAIDLAW (QUÉBEC) INC. (LES)	8015
TRAVICO INC.	8015
URBANITEK INC.	8015
VISONNIÈRE NORTH HATLEY INC.	8015

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

	Page
ALIGNEMENT ET PNEUS M.P. INC.	8015
ALUMINIUM DUFRESNE INC.	8015
AUBEGO INC.	8015
AUTO MONTRÉAL-SUD INC.	8015
AUTOBUS PONT-VIAU INC.	8015
AUTO-ÉCOLE LOUISBOURG INC.	8015
AUTOMOBILE MITRO INC.	8016
BERGERIE JEANNOISE INC.	8016
BOUTIQUE AU MAGOT D'OR INC.	8016
CHARTIER & MOISAN ASSURANCE LTÉE	8016
CHARTIER, MOISAN & ASSOCIÉS INC.	8016
COUSINEAU-CAMERON INC.	8016
CROTEAU (CLAUDETTE) INC.	8016
DÉPANNEUR GRANTHAM INC.	8016
DUBÉ, GAGNON & ASSOCIÉS INC.	8016
ÉBÉNISTERIE LA RAMPE INC.	8016
ENTREPRISES COMMERCIALES JASSANI D'AMÉRIQUE INC.	8016
ENTREPRISES LAGUE LTÉE (LES)	8016
ENTREPRISES LÉO LAMARRE INC. (LES)	8016
ENTREPRISES TAPLOS LTÉE (LES)	8016
ENVIRONART INC.	8016
ÉTABLISSEMENTS D'OPTIQUE VILICO INC.	8016
FERME B. AUDET ET FILS INC. (LA)	8016
GALLAND & FRÈRES LIMITÉE	8016
GARAGE CITÉ DES JEUNES INC.	8016
GESTION B.V. LTÉE	8016
GESTION C.T. INC.	8016
GROUPE COULOMBE INC.	8016
HABITATIONS TURENNE INC. (LES)	8017
HÉBERT (FRANÇOIS) INC.	8017
IMMEUBLES BENGI INC. (LES)	8017
IMMEUBLES DERMELLE INC. (LES)	8017
IMMEUBLES LUSSIER LTÉE	8017
IMMEUBLES M. AUGER INC.	8017
INVESTISSEMENTS GILLES TRUDEAU INC. (LES)	8017
JULIE SCARVES INCORPORATED	8017
LABORATOIRE DE GÉNIE SANITAIRE DU QUÉBEC INC.	8017
LACHAPELLE (RAYMOND) LTÉE	8017
LALONDE (PAUL) ET FILS INC.	8017
LONGPRÉ (LÉAS) & FILS INC.	8017
MARCHÉ ÉTOILE D'ART INC.	8017
NORMANDIN (JACQUES) INC.	8017
ORION FOOD INC.	8017
OUELLETTE (R.P.) INC.	8017
PISCICULTURE ST-MICHEL INC.	8017
PLACEMENTS LACROIX-DUTIL INC.	8017
POTERIE D'ART LAURENTIENNE INC. (LA)	8017
PUBLICATIONS DÉCORMAG INC. (LES)	8017
QUINCAILLERIE MARCHAND INC.	8017
RADIATEUR D'AUTO NATIONAL INC.	8017
ROYAL NECKWEAR INC.	8018
ST-GEORGES AUTO ELECTRIC INC.	8018
SALON VAUCLUSE LIMITÉE	8018
SERVICES SANITAIRES CHAMPLAIN LTÉE (LES)	8018
SOCIÉTÉ DE PRODUCTION B.L.C.N. INC.	8018
STEINFELD FUR CO. LTD.	8018
STEVENS (ERNIE) LIMITED	8018
SUPER CHROME (TROIS-RIVIÈRES) INC.	8018

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

	Page
TAVERNE AMHERST INC.	8018
THÉRIEN (EUGÈNE) INC.	8018
UAP INC.	8018
USINAGE DRUCO INC.	8018
VIANDES CLAUDE CHARTIER INC.	8018
VIDÉOFORMAT INC.	8018

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

COUVOIR SCOTT LTÉE	8018
PROFEQ INC.	8018

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

CHAVAL INC.	8019
CONSTRUCTIONS A.D.J. INC.	8019
CYRBEC TRANSPORT INC.	8019
DENOMMÉE (PAUL-ANDRÉ) INC.	8019
DIFFUSION PARALLÈLE INC.	8019
DOYER (M.) INC.	8019
FERME MÉLANIE INC.	8019
FRUITS ET LÉGUMES PILON INC. (LES)	8019
GARAGE RONALD CYR INC.	8019
GESTION A.D.J. INC.	8019
GROUPE MARCHAND INC. (LE)	8019
HYDRAULIQUE B.R. INC.	8019
IMMEUBLES B.B.F.S. INC. (LES)	8019
1641-8790 QUÉBEC INC.	8019
1641-9053 QUÉBEC INC.	8019
1644-2378 QUÉBEC INC.	8019
1644-4952 QUÉBEC INC.	8019
1645-5859 QUÉBEC INC.	8019
PRODUCTIONS C.A.F. INC. (LES)	8019
RESTAURANTS D'ANTAN INC. (LES)	8019
ST-RAYMOND AUTOMOBILES (1980) INC.	8019
SALON EZECHIEL INC.	8019
SERVICE D'INFORMATIQUE JOLIETTE INC.	8019
SNYDER ET FILS INC.	8019
TABAGIES DE VILLA INC. (LES)	8019

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

ACADANSE INC.	8020
AMICALE DES ANCIENS DE GÉRARD-FILION (AAGF)	8020
AQUANAUTES VAL D'OR INC. (LES)	8020
AQUATIC ASSOCIATION OF DOLLARD DES ORMEAUX (A.A.D.D.O.)	8020
ASSOCIATION AQUATIQUE DE DOLLARD DES ORMEAUX (A.A.D.D.O.)	8020
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE BAIE JAMES L.G. 2 INC.	8020
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE ST-FABIEN INC.	8020
ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES DE CHEZ NOUS INC.	8020
ASSOCIATION DES VÉTÉRANS GRECS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE	8020
ASSOCIATION D'HÔTELLERIE ET DE RESTAURATION DES APPALACHES INC. (L')	8020
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L'EST (CLASSIQUE) INC.	8020
ASSOCIATION HOCKEY MINEUR MONT ST-HILAIRE INC.	8020
ASSOCIATION RÉGIONALE DES CLUBS DE PATINAGE ARTISTIQUE MONTRÉAL CONCORDIA	8020
ATELIER DE MENUISERIE LE VILEBREQUIN INC.	8020
ATHLÉTIQUES DE LACHINE JR. «AA» INC. (LES)	8020
CANTINE GÉRIN-LAJOIE	8020
CENTRE DE VILLÉGIATURE FAMILIAL LES BOUCHARD INC.	8021

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

	Page
CERCLE DE CHEZ NOUS INC.	8021
CERCLE FÉMINA DE FATIMA	8021
CHASSEURS ET PÊCHEURS DE L'ESTRIE	8021
CIRCOLO DE NOANTRI INC.	8021
CLUB CIVITAN DE SHAWVILLE ET DU DISTRICT, ZONE #5 (LE)	8021
CLUB L'ÂGE D'OR DE RACINE	8021
CLUB DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE «LES DJINN» DE DRUMMONDVILLE	8021
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BREAKEYVILLE	8021
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LA FÉE DES NEIGES	8021
CLUB DE MONTAGNE DE LA MAURICIE INC.	8021
CLUB DE SKI DE FOND FAMILIAL DE MARTINVILLE INC.	8021
CLUB DE TIR DU COTEAU INC.	8021
CLUB DES BOUT-EN-TRAIN (LE)	8021
CLUB DES PINGOUINS DE BEATTYVILLE INC.	8021
CLUB OPTIMISTE ST-AMBROISE DE KILDARE INC.	8021
CLUB OPTIMISTE ST-NAZAIRE DE BAGOT INC.	8021
CLUB QUÉBÉCOIS PAINT HORSE (LE)	8021
CLUB SOCIAL GOUIN INC.	8021
COMITÉ ORGANISATEUR DES ATELIERS CULTURELS DANS LA RÉGION DE ST-BLAISE	8021
COMMISSION DE RINGUETTE DE PIERREFONDS	8022
COMPAGNIE DU SOIR, THÉÂTRE DE MARIONNETTES (LA)	8022
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE L'INSOLVABILITÉ	8022
CORPORATION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE POINTE-AU-PÈRE INC. (LA)	8022
DAUPHINS DE HULL INC. (LES)	8022
EXCURSIONS SANS BARRIÈRE INC. (LES)	8022
FESTIVAL DES ETHNIES DE STE-THÉRÈSE (TERREBONNE) INC.	8022
FESTIVAL SOCIO-CULTUREL DE LANAUDIÈRE	8022
FONDATION QUÉBÉCOISE SUR LE STRESS, LE BIOFEEDBACK ET LES MALADIES PSYCHOSOMATIQUES INC.	8022
GARDERIE COURI-COURETTE	8022
GARDERIE LA SAGAMIE	8022
GARDERIE LES LAGOPÈDES DES NEIGES (LA)	8022
GARDERIE TOUT-PETIT-TOUTE-PETITE	8022
GARDERIE YOGI	8022
GENS DU LARGE INC.	8022
GREEK VETERANS ASSOCIATION OF THE SECOND WORLD WAR	8020
GROUPE BIBLIQUE D'HOMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC (G.B.H.A.)	8022
GYM-ACTION DE GATINEAU	8022
HABITAT DE FERMONT INC.	8022
JOURNAL LA ROCHELLE INC.	8022
LIGUE DE BALLE MOLLE FÉMININE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, ST-LUC INC. (LA)	8023
LIGUE INDUSTRIELLE DE BALLE MOLLE DE LONGUEUIL	8023
MARINIÈRES DE CÔTEAU-DU-LAC INC. (LES)	8023
MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE (LA TUQUE) INC.	8023
MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE DU COMTÉ DE RICHELIEU	8023
MOUVEMENT PARENTS SECOURS DE ST-CÉSAIRE INC.	8023
ONE EARTH INC.	8023
PIERREFONDS RINGUETTE COMMISSION	8022
PRODUCTIONS AMILAUS INC. (LES)	8023
QUÉBEC INSOLVENCY ASSOCIATION	8022
RADIO CLEF-FM INC.	8023
REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR DU QUÉBEC	8023
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DE L'ÎLE-AUX-COUDRES INC. (LA)	8023
SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS DE SHAWINIGAN INC. (LA)	8023
SOCIÉTÉ D'HABITATION POPULAIRE DU QUÉBEC INC.	8023
SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC, COMTÉ ROUYN-NORANDA INC.	8023
THÉÂTRE DE LA VILLANELLE (LE)	8023
TRAVERSÉE À LA NAGE DU LAC SIMON (LA)	8023
UNE TERRE INC.	8023

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

Page

WILLIAMS (J.B.) COMPANY, INC. (THE) 8024

PERMIS

NIELSEN DISTRIBUTORS LTD. 8024
REPUBLIC AIRLINES, INC. 8024
STANDARD GOLD MINES LTD. 8024
VERSATILE AIR SERVICES LIMITED 8024

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

EXPLORATION SDBJ 1980, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 8024

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

BEDFORD, VILLE 8119
TREMUS INDUSTRIES LIMITED 8119

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

GARA-LOC INC. 8120
SYNDICAT COOPÉRATIF D'EAU ET D'ÉGOUTS DE JACOLA 8120

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES CULTURELLES

CLASSEMENT DE BIENS CULTURELS

CASERNES DE BLAIRFINDIE À VILLE DE SAINT-LUC 8120
ENTREPÔT BUCHANAN À MONTRÉAL 8120

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY (*Modification de permis*) 8121
NEW HAMPSHIRE INSURANCE COMPANY (*Modification de permis*) 8121
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHESTER (*Demande de fusion*) 8121
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE ROUVILLE ET ST-HYACINTHE (*Demande de fusion*) 8122
THE HONGKONG FIRE INSURANCE COMPANY, LIMITED (*Demande de permis*) 8122
TRANSATLANTIC REINSURANCE COMPANY (*Demande de permis*) 8122

ÉDUCATION

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE

ASBESTERIE (*Annexion*) 8122

PROCLAMATION(S)

Mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire 8123
Titres de propriété dans certains districts électoraux (L.R.Q., c. T-11) Application au cadastre d'une partie du canton de *Maria*, district électoral de Bonaventure 8123
Tribunaux judiciaires (L.R.Q., c. T-16) termes de la Cour des sessions de la paix siègeant dans le district judiciaire de Roberval 8124

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 8125

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

Page

A. M. M. A. REALTY CORP. 8025
A.T.W. INTERNATIONAL CORP. 8027
ADANAC CREDIT CORPORATION 8026
ALLAN INVESTMENTS LTD. 8025
APOLLO ELECTRONIC IMPORT LTD. 8029
ARGYLE ST. LAMBERT CORPORATION 8025
ARKEL INC. 8025
ARMAC REALTIES LTD. 8025
ATELIERS ROULANTS BONAVENTURE LTÉE (LES) 8025
AUREY TECHNICAL SERVICES INC. 8025
AUTODROME DE MONTRÉAL INC. 8025
BAC ENTERPRISES INC. 8028
BAGGY BOUTIQUE INC. 8025
BARENK DEVELOPMENT CORP. 8026
BAUER INTERNATIONAL (CANADA) LTD. 8025
BELLE-JACOB SHOPS (QUEBEC) LIMITED 8025
BERNICO INVESTMENTS SOCIETY LTD. 8032
BIRCHTREE ESTATES INC. 8025
BOLAK REALTY CORP. 8025
BONAVENTURE CLUB INC. 8026
BONAVENTURE SPOPS-ON-WHEELS LTD. 8025
BOUCHERVILLE DÉCORATION INC. 8025
BOUTIQUE QUEENIE INC. 8025
BOUTIQUES BELLE-JACOB (QUÉBEC) LIMITÉE 8025
BRUNET (YVAN) INC. 8025
BUFFET EXPÉRIENCE INC. 8025
C. I. M. INVESTMENTS LTD. 8031
C.S.R. MINING & EXPLORATION LTD. 8030
CAMBEC INC. 8025
CANADIAN «S P A» INC. 8032
CANADIANA DISTRIBUTORS (ELECTRICAL) LTD. 8025
CANPAC HOUSING CORP. 8025
CARAVANE G.C. INC. 8026
CARDIGAN INVESTMENT COMPANY 8026
CARDINAL DEVELOPMENT CORP. 8026
CASTLE RESIDENCE INC. 8032
CAYA (LAURETTE) GROCERY INC. 8028
CEL-FIBRE INDUSTRIES LTD. 8029
CENTAUR SALES & PROMOTIONS INC. 8026
CENTRE D'ANALYSE SCIENTIFIQUE NEURON INC. 8026
CENTRE DE COLLECTION MÉTROPOLITAIN INC. 8026
CENTRE DE RECHERCHES MÉDICALES ATNUS INC. 8026
CHÂTEAU DES TARTES LONGUEUIL INC. 8026
CIE MÉTALLIQUE DELCO INC. (LA) 8026
CIECOM CORPORATION 8026
CINOCHE FILMS INC. 8028
CLUB BONAVENTURE INC. (LE) 8026
COAM FARMS CORP. 8026
COMPAGNIE BACHAL LTÉE 8026
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT VERSI-MONDE 8026
CORPORATION D'AMÉNAGEMENTS BARENK (LA) 8026
CORPORATION DE CRÉDIT ADANAC 8026
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT POTOMAC 8026
CORPORATION DE FERMES COAM 8026
CORPORATION DE FINANCE MARCHAL INC. 8026
CORPORATION DE GESTION HANGCHOW 8027
CORPORATION DE PLACEMENT LAPAPALA 8027
CORPORATION DE VILLIERS INC. 8027

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
CORPORATION INTERNATIONALE A. T. W.	8027
CORPORATION SENEBEC	8027
CRÉATION RAVEN INC.	8027
CREDIT CARD RECOVERY (MONTREAL) INC.	8027
D. B. RESOURCES CORPORATION	8027
DAWE (JAMES) & ASSOCIATES LTD.	8027
DAWE (JAMES) & ASSOCIÉS LTÉE	8027
DELCO METALS INC.	8026
DEMACRI ENTERPRISES LTD.	8028
DESIGN NICOLE TREMBLAY INC.	8033
DESSUREAULT (PAUL) CONSTRUCTION INC.	8027
DÉVELOPPEMENTS & INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS T.F. LTÉE	8027
DÉVELOPPEMENTS MONT ÉCHO LTÉE	8027
DE VILLIERS CORPORATION INC.	8027
DIAKO INVESTMENTS INC.	8027
DOMAIN INTERNATIONAL LTD.	8027
DONALD (JOHN) INC.	8027
DOUVERT CONTRUCTION LTÉE	8027
DYNASCO INVESTMENTS LTD.	8031
ÉCOLE DE HOCKEY J. C. TREMBLAY INC.	8027
ÉCOLE DE SKI IGLOO INC.	8027
ÉDITIONS BOTRICOT LTÉE (LES)	8027
ÉDITIONS PÉDAGOGIE NOUVELLE INC.	8027
EDUPLUS INC.	8027
ENTREPRISES BAC INC. (LES)	8028
ENTREPRISES DEMACRI LTÉE (LES)	8028
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES JULIEN & FRÈRE LTÉE (LES)	8028
ENTREPRISES FORMA LTÉE (LES)	8028
ENTREPRISES GRÉGOIRE INC. (LES)	8028
ENTREPRISES JACQUES OUELLET INC. (LES)	8028
ENTREPRISES JAMY INC.	8028
ENTREPRISES M. LÉGER INC. (LES)	8028
ÉPICERIE LAURETTE CAYA INC.	8028
ESTCO LIMITÉE	8028
EXCALIBUR MINES LIMITED (*N.P.L.*)	8030
F. & F. CAR UTILITY INC.	8028
FABREVILLE HEIGHTS CORP.	8028
FAST PHOTOTYPESETTERS OF CANADA LIMITED	8028
FASTAT INC.	8028
FERMES STE-CLOTILDE INC. (LES)	8028
FERRÉ (JEAN) INC.	8028
FILMS CINOCHE INC.	8028
FILTEAU (JACQUES) INC.	8028
FIRST MONTREAL INVESTMENT CORP.	8028
FISHER'S OUTFITTERS INC.	8028
FLAMINAIRE-THOMAS LTÉE	8028
FONTAINE (J.P.) LTÉE	8028
GAGNÉ (BERNARD) (1958) CIE LTÉE/CO. LTD.	8028
GALBERT INVESTMENTS INC.	8031
GALERIE NEUTRE DE MONTRÉAL INC.	8028
GESTIONS LE-AN INC.	8028
GESTIONS RESAN INC.	8029
GRAVIDOM DESIGN INC.	8029
GREAT NORTHERN HOLDINGS LIMITED	8029
HANGCHOW HOLDING CORPORATION	8026
HAUER SNACK-BARS, INC.	8029
HÔTEL OUEST INC.	8029
HUIS INVESTMENTS INC.	8029

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
IGLOO SKI SCHOOL INC.	8027
IMMEUBLES D'ACCUEIL INC. (LES)	8029
IMMEUBLES NATION INC.	8029
IMPORTATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES APOLLO LTÉE	8029
INCINERATEC INC.	8029
INDEPENDENT BROKERAGE (QUÉBEC) LTD.	8029
INDEPENDENT CAR WASH INC.	8029
INDUSTRIES CEL-FIBRE LTÉE	8029
INFAP INCORPORÉE	8029
INVESTISSEMENTS HUIS INC.	8029
ITALCANADA FINANCE & INVESTMENT CORPORATION	8029
J. & J. INVESTMENT CORPORATION	8029
JACQUES CARTIER BRIDGE MOTELS INC.	8030
JANE ELIZABETH FASHION ADVERTISING AGENCY LTD.	8029
JANKUN DEVELOPMENT INC.	8029
JARRYCO INC.	8029
JENKIN (LEE) REALTIES INC.	8029
KERLOW INVESTMENTS INC.	8029
KNOX HOLDINGS LIMITED.	8029
LACAS (GEORGES) CONSTRUCTION INC.	8029
LAFONTAINE SYNDICATE LTD.	8033
LAGARDE (J.-P.) INC.	8029
LAPAPALA INVESTMENT CORPORATION	8027
LAVAL LITHOGRAPHIC PLATES LTD.	8031
LAVE-AUTO INDÉPENDANT INC.	8029
LE-AN HOLDINGS INC.	8028
LEDERIC MINES LTD. (*N.P.L.*)	8030
L'ESPÉRANCE (JEAN D.) AND ASSOCIATES INC.	8030
L'ESPÉRANCE (JEAN D.) ET ASSOCIÉS INC.	8030
LÉVESQUE-CLERMONT AUTOMOBILE LIMITÉE	8030
LITTERAMA INC.	8030
LORDALL CONSTRUCTION CO. LTD.	8030
M.M. MARKET INC.	8030
MANAGEMENT SCIENCE CORPORATION LTD.	8030
MAR-BI INC.	8030
MARCHAL FINANCE CORPORATION INC.	8026
MARCHÉ A. DUFRESNE INC.	8030
MARCHÉ D'ALIMENTATION BÉLAIR (MONTRÉAL) INC.	8030
MARCHÉ DES TROIS INC.	8030
MARCHÉ M.M. INC.	8030
MARCHÉ R MAYRAND (MONTRÉAL-NORD) LTÉE	8030
MARJER HOLDINGS LTD.	8030
MASSICOTTE (T.) INC.	8030
MAVERICK INVESTMENTS INC.	8030
MAYFORT PUBLISHING INC.	8030
METROPOLITAN COLLECTION CENTER INC.	8026
MINES & EXPLORATION C.S.R. LTÉE	8030
MINES EXCALIBUR LIMITÉE (L.R.P.) (LES)	8030
MINES MAUBÈCHE INC. (LES)	8030
MIRADUN INVESTMENT INC.	8031
MONTRÉAL PLAZA INDUSTRIES INC.	8030
MOTELS DU PONT JACQUES-CARTIER INC.	8030
MOUNT ECHO DEVELOPMENT LTD.	8027
MOUNTAIN PLAYHOUSE INC.	8031
MULTIPRODEX INC.	8031
MUTUAL RESOURCES AND INDUSTRIES CORP.	8031
NASHERY DELICATESSEN (VAN HORNE) INC.	8031
NETTOYEURS 60 MINUTES LTÉE	8031

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
NICO TRUCK PARTS & EQUIPMENT INC.	8031
NORTH CHANNEL MINES LIMITED (*N.P.L.*)	8031
NORTH STAR INVESTMENTS LTD.	8031
NUBONNE CONSTRUCTION LTÉE	8031
PACTOLE HOLDING LTD.	8032
PAPAS BUILDING SERVICES LTD.	8031
PIÈCES & ACCESSOIRES DE CAMION NICO INC.	8031
PLACEMENTS BERONEL INC.	8031
PLACEMENTS BERTRAND LANGLOIS LTÉE (LES)	8031
PLACEMENTS C. I. M. LTÉE (LES)	8031
PLACEMENTS DYNASCO LTÉE (LES)	8031
PLACEMENTS GALBERT INC. (LES)	8031
PLACEMENTS MATTON INC.	8031
PLACEMENTS MIRADUN INC. (LES)	8031
PLACEMENTS R & L LTÉE (LES)	8031
PLACEMENTS RYJO INC. (LES)	8031
PLACEMENTS ST-MARC INC. (LES)	8031
PLACEMENTS STETSON (QUÉBEC) LTÉE (LES)	8031
PLAQUES LITHOGRAPHIQUES LAVAL LTÉE	8031
POMEROY & SONS LTD.	8032
POMEROY ET FILS LTÉE	8032
POTOMAC DEVELOPMENT CORP.	8026
PRODUCTIONS GUY POTHIER INC.	8032
PRODUITS DE BEAUTÉ NICOLE INC.	8032
PROFESSIONAL REALTY CONSTRUCTION CO. LTD.	8032
Q.A.P.S. LTD.	8032
QUADREX DIVERSIFIED CORP.	8032
R & L INVESTMENTS LTD.	8031
RAVEN'S CREATION INC.	8027
RAVENWAY INVESTMENTS INC.	8032
RESAN HOLDINGS INC.	8029
RÉSIDENCE CHÂTEAU INC.	8032
RESTAURANT BIENVENUE (ST-BRUNO) INC.	8032
REVINCO CONSTRUCTION SYSTEMS INC.	8033
ROSITA & DENO SOCIAL DANCE STUDIOS INC.	8032
«S P A» CANADIEN INC.	8032
S.W.G. (QUEBEC) LTD.	8032
S.W.G. (QUÉBEC) LTÉE	8032
ST. LEONARD LEASING CORPORATION	8032
STE-ROSE CLEANERS & LAUNDERERS (1969) LTD.	8032
STE-ROSE NETTOYEURS & BLANCHISSEURS (1969) LTÉE	8032
SAN ANTONIO INVESTMENTS INC.	8032
SANDEL EXPLORATIONS LIMITED (*N.P.L.*)	8032
SANDPIPER MINES INC.	8030
SANS SOUCI REALTY CORP.	8032
SENEBEC CORPORATION	8027
SIENA CONSTRUCTION LTÉE	8032
SIMONE IRON CORPORATION (*N.P.L.*)	8032
60 MINUTE CLEANERS LTD.	8031
SOCIÉTÉ DE GESTION LE PACTOLE LTÉE	8032
SOCIÉTÉ DES INVESTISSEMENTS BERNICO LTÉE (LA)	8032
SOMULT INC.	8032
SPÉCIALITÉS R. CLAVET INC. (LES)	8032
STARK REALTIES INC.	8033
STETSON INVESTMENT (QUÉBEC) LTD.	8031
STURDY REALTY CORP.	8032
SYNDICAT LAFONTAINE LTÉE	8033
SYSTÈMES DE CONSTRUCTION REVINCO INC. (LES)	8033

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite* Page

T.F. REAL ESTATE INVESTMENT & DEVELOPMENT LTD. 8027
TOUCHETTE & ROY LTÉE 8033
TOURS ASSOCIATES INC. 8033
TRANSACT FINANCE CORPORATION 8033
TRANSILVANIA CREDIT HOUSE INC. 8033
TREMBLAY (J. C.) HOCKEY SCHOOL INC. 8027
TREMBLAY (NICOLE) DESIGN INC. 8033
TRIDENT FISH COMPANY LTD. 8033
UNITEMP LTD. 8033
UNIVERSAL MARKETING INC. 8033
VERSI-WORLD DEVELOPMENT CORP. 8026
VULCAN HOLDINGS INC. 8033
WEST HOTEL INC. 8029
WESTMOUNT CAR WASH LTD. 8033

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSOCIATION MONTRÉALAISE DE JELSI 8033
GARDE DOLLARD DES ORMEAUX DE NOTRE-DAME DE BELLERIVE INC. (LA) 8033
POUDRERIE INC. (LA) 8033
REVUE POSSIBLES 8033
WESTMINSTER PARK COMMUNITY ASSOCIATION 8033

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

ATELIERS HORIZON INC. (LES) (*L.P.*) 8133
ATELIERS RICHELIEU (LES) (*L.P.*) 8134
CENTRE D'ACCUEIL NAZAIRE PICHÉ (*L.P.*) 8134
CENTRE D'ACCUEIL OVILA LÉGARÉ (*L.P.*) 8134
CENTRE DE SANTÉ DE SCHEFFERVILLE (*L.P.*) 8134
RÉSIDENCE CHRISTOPHE COLOMB (*L.P.S.*) 8134

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL (*L.P.S.*) 8135

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

CAP-DE-LA-MADELEINE, CITÉ 8135
CHÂTEAUGUAY, VILLE 8136
CONTRECOEUR, CORPORATION MUNICIPALE 8136
DOLLARD-DES-ORMEAUX, VILLE 8137
JONQUIÈRE, VILLE 8138
LE GARDEUR, VILLE 8139
McMASTERVILLE, VILLAGE 8139
SAINT-BASILE, PAROISSE 8140
SAINT-BASILE-SUD, VILLAGE 8141
TADOUSSAC, VILLAGE 8141

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE LA VALLÉE (*Constitution*) 8142
SYNDICAT DE L'UPA ALGÉ (*Constitution*) 8142

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ARTHABASKA

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. LA PARMENTIÈRE DE WARWICK INC. *ET AL.* 8143
IRISH AGRICULTURAL DEVELOPMENT CO. LTD. c. ALIF IMPORT AND EXPORT INC. 8144

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

BONAVENTURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. NORMANDEAU 8145

DRUMMOND

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DRUMMOND c. LECLERC *ET AL.* 8145

FRONTENAC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LACROIX 8146

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. TANGUAY 8146
NADEAU c. QUANTA CONSTRUCTION INC. 8147

MINGAN

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MARCOUX *ès qualités* (FAILLITE JEAN-GUY BEAULIEU) 8147
BELL c. LES HÉRITIERS DE PIERRE JULIEN CLOUTIER 8148
CONSTRUCTION NAPOLÉON BROCHU LTÉE c. BOUDREAULT 8148

MONTRÉAL

INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LIMITED c. MARGLES *ès qualités* (PORTUGUESE FISH MARKET) 8148

RICHELIEU

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. LEPAGE *ET AL.* 8149

ROBERVAL

G . U . S . CANADA INC (DIVISION LÉGARÉ) c. SAVARD 8150

TERREBONNE

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. SOCIÉTÉ ADMINISTRATIVE KLM INC. 8150
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DAOUST *ès qualités* (FAILLITE GILLES PATRY) 8151
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MICHAUD *ès qualités* (FAILLITE MICHEL COURVILLE) *ET AL.* .. 8152
CRISPIN c. PAIEMENT 8153
DAIGLE c. ROQUEBRUNE 8153
KA'N'ENDA HARDWOODS INC. c. LES INDUSTRIES DE PALETTES UNIVERSELLES INC. 8154
ST-PIERRE c. ST-LAWRENCE COLUMBIUM AND METAL CORPORATION 8154

TROIS-RIVIÈRES

SAILLANT INC. c. HÉTU *ET AL.* (*Erratum*) 8157

VENTE(S) POUR TAXES

AMOS, COMMISSION SCOLAIRE 8155
HAUTERIVE, VILLE 8156
MAPLE-GROVE, VILLE 8156
SAINT-LÉONARD, VILLE 8156

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 8108

AVIS DIVERS 8108

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 8110

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 8111

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 8114

COMMISSIONS D'ENQUÊTE, LOI SUR LES 8116

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 8034

COMPAGNIES, LOI SUR LES 8003–8117

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 8024

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 8024

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 8119

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 8120

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 8120

PROCLAMATION(S) 8123

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA 8125

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 8025

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 8133

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA 8135

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 8135

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 8142

VENTE(S) PAR SHÉRIF 8143

VENTE(S) POUR TAXES 8155

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777